SEPTEMBRE 2016

CHARTRES

Votre Ville

PÔLE ADMINISTRATIF
RENDEZ-VOUS DANS UN AN !

C'est Chartres !
chartres.fr

N° 159

EN ATTENDANT LE NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF...

Le gros œuvre a bien grandi. Dès cette rentrée, nous prenons de la hauteur pour vous présenter chaque mois l'avancée du chantier…
Vous pouvez suivre cette progression chaque jour en une du site www.chartres.fr.

Vivons notre patrimoine !

Un an après la démolition de l'ancien Hôtel de Ville, le chantier du Pôle administratif poursuit sa progression. Il en va de même pour l'écrin qui accueillera le futur édifice. Je veux bien sûr parler du périmètre qui s'étend du boulevard Chasles à la place de l'Étape au Vin, et qui préfigure déjà ce que sera le *« nouveau quartier des Halles »*. La phase de construction des fondations semble bien lointaine : pour preuve, ces charpentes métalliques qui s'élèvent aujourd'hui bien au-dessus des trois niveaux déjà réalisés en souterrain. La structure grimpe, l'ensemble grandit, les rues se pavent, le quartier s'éclaircit… Un chantier suivi de près par Franck Masselus, adjoint aux Finances en charge du projet, qui vous livre, à un an de la fin du chantier, un bilan à mi-parcours.

Les travaux ont aussi investi les écoles de la ville le temps de l'été. Cette année, une nouvelle enveloppe de 452 000 € a été dédiée au rafraîchissement des peintures, à la réfection de salles de classe et préaux, et à la création d'un self pour le groupe scolaire de Rechèvres. C'est à la rentrée que les élèves découvriront ce nouvel équipement. Une rentrée scolaire dont Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires, vous parle, en sus du programme complet des activités dans les maisons pour tous réservées à vos enfants.

Le 25 août dernier, Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, accueillait le comité des Villes et Villages fleuris, en visite à Chartres pour l'attribution de la quatrième fleur… Résultats attendus pour le début de l'année prochaine. Une occasion de rappeler la qualité du travail du service Espaces verts de la Ville qui œuvre quotidiennement pour entretenir un patrimoine végétal d'envergure et implanter la nature en ville dès que l'occasion se présente.

Malgré la menace terroriste qui pèse sur la France, la Ville a décidé de maintenir la quatorzième édition de la Fête de la lumière. Un rendez-vous cher aux Chartrains et qui fait aujourd'hui l'identité de notre ville. Pour encadrer la manifestation, un dispositif de sécurité exceptionnel a été mis en place. Nous vous prions par avance de bien vouloir en comprendre et en accepter les contraintes, et vous donnons rendez-vous le samedi 17 septembre, dès 21 h, pour célébrer la lumière sous toutes ses formes…

Bonne rentrée à tous !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES
Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 159
SEPTEMBRE 2016
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE la COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER
FRANCK LECHIEN
XAVIER VOINCHET
VALENTIN LIERRE

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO
MATHILDE GORGES
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER
VALENTIN LIERRE

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

TIRAGE
29 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6 GRANDS PROJETS

• Un point de rentrée sur le Pôle administratif

20 ANIMATION

• Quatorzième édition de la Fête de la lumière

Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

En couverture :
Le chantier du Pôle administratif est désormais aérien. Charpente métallique et caisson de plancher du bâtiment est, vu de la rue Saint-Michel.

Fête de la Lumière Circulation et stationnement

Lors de la prochaine Fête de la lumière, le samedi 17 septembre, des restrictions seront appliquées à la circulation et au stationnement, dans le centre ville historique et sur les boulevards qui l'entourent.

Celles-ci seront mises en place progressivement à partir de 16 heures.

Merci de votre compréhension devant ces mesures de sécurité exceptionnelles.

Nous vous en informerons plus en détail dans le prochain numéro de *Votre Agglo*, à paraître le 15 septembre, en une du site www.chartres.fr et dans la presse locale.

38

SPORT

• La rentrée sportive des équipes chartraines

52

CULTURE

• La saison 2016-2017 du Théâtre de Chartres

Chantier du Pôle administratif

Un point de rentrée sur le Pôle admini

Voilà maintenant un peu plus d'un an que le chantier du Pôle administratif a débuté. Après les fouilles archéologiques, les fondations du bâtiment, les infrastructures porteuses… après aussi une importante progression des travaux sur le périmètre urbain, Franck Masselus, adjoint au maire en charge du Pôle administratif, nous fait un point de rentrée.

Votre Ville : L'été a vu une progression très notable des bâtiments du Pôle administratif. Les noyaux porteurs sont achevés et les charpentes métalliques ont spectaculairement avancé. La progression du chantier est conforme aux calendriers ?

Franck Masselus : Le chantier a effectivement une tout autre allure, par rapport aux phases de fouilles et de fondations. Son aspect hors sol, depuis la fin du printemps, rend sa progression d'autant plus frappante que le bâtiment se construit par éléments préfabriqués. Pourtant, le chantier a connu des obstacles. La découverte de caves dans les sols, malgré les sondages préalables, le mauvais temps qui a allongé les phases d'infrastructures béton, et nos entreprises façadier et ascensoriste qui ont également rencontré des difficultés de conception… tout cela a notoirement fait glisser le calendrier de réalisation. Nous avons réussi à contenir ces nouveaux délais, mais au final le Pôle administratif sera tout de même livré avec du retard : vraisemblablement à la rentrée 2017 au lieu du printemps.

VV : Quelles sont les prochaines étapes de cette construction ?

FM : L'élévation des charpentes porteuses est en cours et se terminera ce mois-ci. En parallèle on a commencé à assister à la pose des caissons de plancher. Viendront ensuite les supports de façades. Tout ceci d'ici le début de l'automne.

VV : En parallèle, l'hôtel Montescot connaît lui aussi un train de travaux important. Bien plus qu'une rénovation ?

FM : Bien plus, en effet ! L'hôtel classé est partie intégrante du Pôle administratif, il en est même le cœur. Architecturalement, il est lié aux bâtiments est qui donnent sur la rue Saint-Michel, et ouest, place des Halles. Ceci nécessite d'aménager des ouvertures de liaison dans les pignons pour connecter les trois bâtiments. Mais, plus que tout, l'hôtel Montescot est fondamentalement repensé comme la « maison des élus » non seulement de la Ville de Chartres, mais aussi de Chartres métropole. Il devra donc pouvoir les accueillir, leur permettre d'y travailler, de s'y réunir et d'y recevoir le public. Et ce en dehors du cadre des conseils municipaux et communautaires qui, rappelons-le, se tiendront dans la grande salle des conseils, dans le bâtiment principal, place des Halles. Comme c'est un sujet qui concerne directement tous les habitants de l'agglomération, nous le développerons dans le magazine *Votre Agglo* à la réception des travaux…

VV : Pour finir, rappelons que les travaux de réaménagement et de rénovation des rues et places voisines du Pôle administratif font aussi partie du projet. Un mot sur ce chantier ?

FM : Le périmètre urbain de la place des Halles et des rues voisines avait connu des réaménagements au fur et à mesure de l'évolution du bâti alentour et était très vieillissant. La

REGARD SUR LE CHANTIER EN PHOTOS

Septembre 2015

Octobre 2015

Novembre 2015

stratif…

place des Halles comportait, notamment, une sortie de parking conçue dans l'esprit de l'ancien hôtel de Ville, architecturalement massive et fonctionnellement obsolète. Nous avons souhaité mettre à profit le temps du chantier du Pôle administratif pour rajeunir toute cette portion du cœur de ville. Le parti-pris est bien sûr le même que pour les rues et places récemment refaites, avec de surcroît l'idée que la place des Halles soit « raccord » avec le Pôle administratif lui-même. C'est pourquoi le programme de rénovation du périmètre urbain a aussi bénéficié du savoir-faire de l'agence d'architecture Wilmotte SA, qui a conçu le Pôle administratif. Le résultat sera de très belle qualité, et devrait faire honneur à la renommée de Jean-Michel Wilmotte.

VV : Pas de mauvaises surprises concernant ces travaux ?

FM : Nous en avons eu quelques-unes, notamment concernant l'état des réseaux enterrés que nous rénovons, mais les équipes travaillent très efficacement. Nous adaptons le plan d'interventions et rattrapons globalement le calendrier quand nous enregistrons un retard. À ce sujet, l'été nous a posé quelques problèmes. La totalité des terrasses est en passe d'être terminée, de même que la rue Daniel-Boutet. Viennent ensuite, notamment, celles de la Mairie et de la Poêle-percée qui seront livrées d'ici fin octobre. Elles transformeront déjà ce quartier ! Les dernières zones de chantier à livrer seront en 2017, la rue Saint-Michel et la place Saint-Aignan et finalement des rues au Lin et des Cotes, une fois le Pôle administratif livré et opérationnel.

Décembre 2015

Janvier 2016

Février 2016

Pôle administratif : un point d'étape sur l'avan du chantier des bâtiments et du périmètre ur

Périmètre nord-ouest

Les terrasses au nord de la place des Halles et la rue Mathurin-Régnier sont livrées. Réaménagée, la place sera replantée d'arbres avec un tapis de couvre-sol (côté Mathurin-Régnier) et paysagée de charmes palissés et de massifs de buis.

Le parking des Halles

La nouvelle sortie piétonne du parking a été reconfigurée, notamment pour faciliter l'accès PMR. Elle est désormais intégrée à un petit édifice vitré qui accueillera un espace de promotion du commerce de centre-ville. La partie haute de cet édicule intègrera le matériel pour les vidéo-mappings qui animeront, lors de Chartres en lumières, les façades du Pôle administratif et du grenier à sel. Les accès des véhicules sont eux aussi rénovés.

Le cœur de la place

le cœur de la place des Halles est mobilisé pour la base-vie du chantier et le stockage de matériaux. Son réaménagement commencera début 2017. Livraison prévue pour l'été 2017.

Périmètre sud-ouest

La rue Mathurin-Régnier est livrée. Le côté sud de la place reste encombré par la base-vie. La rue Daniel-Boutet et le carrefour des Halles sont désormais pavés à l'identiques du cœur de ville.

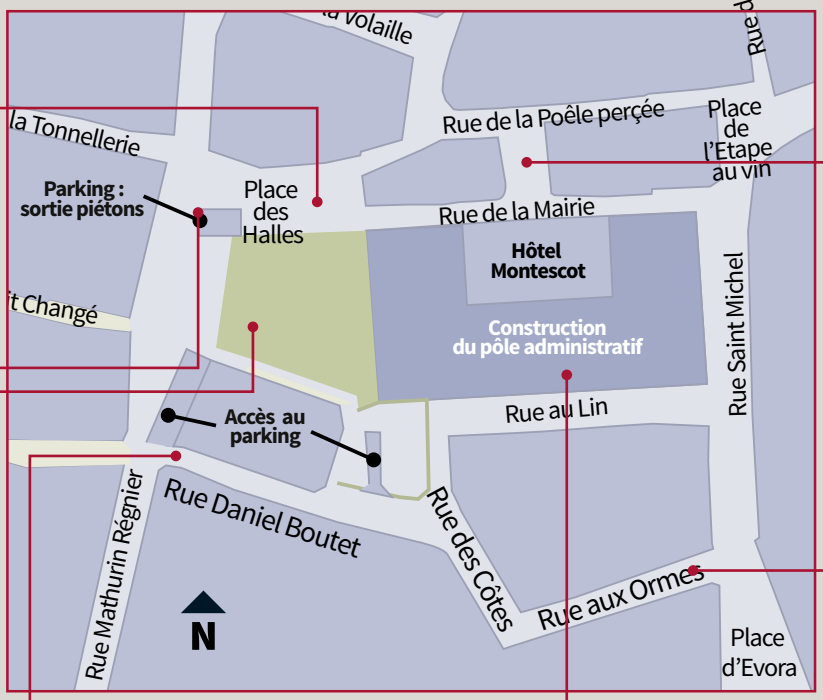

Le Pôle administratif.

Le Pôle administratif comprend les bâtiments modernes et l'hôtel Montescot.

Côté place des Halles

(bâtiment du front-office espace d'accueil des services publics),
le gros œuvre des trois niveaux souterrains est livré. Ces niveaux comprennent notamment l'impressionnant volume de la future salle des conseils (450m² sur deux niveaux). Le noyau porteur de ce bâtiment est quasi terminé, et autour s'élancent les charpentes métalliques qui contribueront à soutenir les planchers et sur lesquelles viendront s'appuyer les façades.

Mars 2016

Avril 2016

Mai 2016

cée
bain

Périmètre nord-est
les rues de la Mairie, de la Poêle-percée et la place de l'Étape-au-Vin font partie du périmètre du Pôle administratif. Leurs réseaux ont été rénovés, les rues recevront leur pavage à partir de septembre. Celui de la place de l'Étape-au-Vin sera fait en toute fin de chantier, a l'été 2017.

Périmètre sud
les rues au Lin, des Côtes et aux Ormes sont toujours sollicitées pour les passages des engins de chantier et le stockage de matériaux. Elles seront les dernières à être libérées, en fin de chantier, été 2017. Toutefois, la circulation y restera perturbée par le chantier du Crédit Agricole.

Côté rue au Lin
la dalle de 900m² couvre la grande salle de réception et qui supportera les nouveaux jardins est terminée. L'aménagement du jardin commencera au début de cet hiver

Juin 2016

L'évolution du chantier pour le mois de septembre

En septembre, le chantier va relativement peu évoluer. Il va essentiellement consister à terminer les différentes interventions en cours en août sur le périmètre du Pôle administratif. Ainsi :

• **Place des Halles :** le pavage côté nord (le long de la sortie de parking) sera posé et, dans le même temps, les parterres qui accueilleront des arbres palissés seront terminés. Les plantations se feront au printemps prochain.

• **Rue Daniel-Boutet, carrefour des Halles et rue des Côtes dans le prolongement de Daniel-Boutet :** le pavage sera terminé début septembre. La circulation sera ensuite rouverte de la rue Daniel-Boutet à la rue aux Ormes.

• **Rue Saint-Michel :** la rue sera fermée dans sa section nord (du conservatoire à la place de l'Étape-au-Vin) tout le mois de septembre pour la rénovation des réseaux. L'accès à la portion sud (du conservatoire à la rue Jehan-Pocquet devra se faire par la rue Mathurin-Régnier (pour rappel, la rue Jehan-Pocquet est définitivement en sens unique).

• **Rues de la Poêle-percée, Montescot et de la Mairie.** Rue de la Poêle-percée, les travaux sur les réseaux enchaîneront directement avec les travaux de pavage, sitôt la rue des Côtes terminée. Cette rue reste fermée à la circulation tout le mois de septembre. Le pavage des rues de la Mairie et Montescot commencera une fois les interventions rue Saint-Michel finies et le pavage rue de la Poêle-percée livré, courant octobre.

Rappel
l'accès au cœur de ville piétonnier (à l'intérieur des bornes) est interdit aux véhicules de plus de 10 t PTAC.

Tous les services du guichet unique

Au cœur du projet du Pôle administratif, les services à la population. L'intention est d'en finir avec la multiplicité des guichets précédemment disséminés dans la ville. C'est le projet de guichet unique, *« front office »* dans le Pôle administratif, préfiguré depuis près de deux ans au boulevard Chasles. Il rassemble les services à la population de la Ville, de l'agglomération, du Centre communal d'action sociale (CCAS) et du bailleur social Chartres Habitat

Le panel de services mis en place fin 2014 regroupait 25 domaines de services à la population. Depuis, cette offre de services s'est étoffée, en en accueillant de nouveaux, comme l'agence Filibus, les PEP 28 pour les temps d'accueil périscolaires, ou encore une permanence des services de l'eau.
Nous vous présentons ci-dessous une synthèse de cette offre.

Formalités administratives et gestion du domaine public chartrain (service ouvert du lundi au samedi)

• **État civil et citoyenneté** : élections, cartes d'identité et passeports, recensement militaire, légalisations de signatures, affaires familiales, attestations d'accueil, copies certifiées conformes, déclaration de chien dangereux.
• **Accueil des nouveaux Chartrains** : Tout pour vous sentir chez vous à Chartres, qu'il s'agisse de services, loisirs, etc. Afin de vous fournir le service le plus complet, nous vous recommandons de prendre rendez-vous.
• **Affaires commerciales** : autorisations commerciales, déclarations de débits de boissons, ventes au déballage, liquidations commerciales, déclarations de meublés de tourisme, licences de taxis ;
• **Occupation du domaine public** : formulaires des demandes d'occupation temporaire pour déménagements, travaux, animations.
• **Urbanisme** : informations générales et formulaires CERFA pour l'ensemble des démarches de travaux.

Scolarité et enfance.

• **petite enfance** : ce service permet de disposer de toute l'information sur la petite enfance et les établissements qui lui sont dédiés, de consulter des dossiers, de procéder aux pré-inscriptions. Y sont également disponibles l'information sur les tarifications, le paiement des crèches ; le relais assistantes maternelles (RAM).
• **scolarité** : informations et inscriptions pour la scolarité chartraine, le conservatoire de musique et de danse, la restauration scolaire.
• **activités périscolaires et accueils de loisirs chartrains** : le guichet dispose désormais d'un dossier unique pour l'inscription à l'école, aux temps d'accueil périscolaires (TAP) et à la restauration scolaire. Les pré-inscriptions y sont disponibles. Pour mémoire, la Ville de Chartres a mis en place cette offre d'activités en partenariat avec les PEP 28. L'association ouvre des permanences d'information et d'inscriptions les mardis et vendredis de 11 h 30 à 16 h.
Vous y trouverez aussi toute l'information et les dossiers d'inscriptions pour les écoles des sports et les vacances pour tous.

Accompagnement social

Le guichet unique regroupe tous les services du CCAS de Chartres. On y retrouve ainsi :
• **action sociale** : renseignements et mise en œuvre des dispositifs d'aide (accès aux droits, baux glissants, hébergements temporaires, permanences psychologiques, aides d'urgence eau/électricité/bons alimentaires, hygiène) et permanences CARSAT (accompagnement vers les dispositifs aides, le mardi sur rdv) ;
• **services aux seniors** : renseignements et inscriptions aux solutions d'hébergement (foyers logements et Ehpad) et aides de maintien à domicile (aide ménagère, portage de repas, services de soins…). Y est également disponible le programme de loisirs. NB : la mise en œuvre des dispositifs d'aides se fait auprès du pôle gérontologique, 2 r de l'Automne-en-soleillé, Tél. 02 36 67 30 30).
• **information et prévention du surendettement** : permanence sur rdv tous les troisièmes jeudis après-midis du mois (en partenariat avec la Banque de France et l'UDAF 28).

Transports - mobilité

Le guichet unique accueille également les services de Chartres métropole Transports. Vous y trouvez ainsi :
• **l'agence Filibus** : information et vente de titres, cartes et abonnements…
• informations et modalités d'inscriptions pour l'accès aux **cartes Sésame** (tarif réduit aux transports urbains pour les personnes à mobilité réduite) **et Rubis** (tarification sociale).

Services publics de l'Environnement

Compétence de l'agglomération, l'environnement est également présent au guichet unique :
• **collecte des déchets et recyclage** : informations et dotations en sacs de collecte ;

• **commande de composteurs et de bacs roulants**
• **service de l'eau et de l'assainissement** : informations sur l'assainissement (et notamment l'assainissement non collectif : curages, mises aux normes, raccordements), suivi des réclamations.

Promotion et animation économique de la Maison des entreprises et de l'emploi (MEE) de Chartres métropole

Chartres métropole contribue également à promouvoir l'emploi et l'activité économique du territoire. A ce titre le guichet unique propose :
• à l'accueil : mise à disposition du **guide Orientation et emploi** de la MEE et informations générales ;
• **accompagnement pour l'emploi** : orientation vers les différents interlocuteurs ;
• **programme de parrainage des demandeurs d'emploi et des projets professionnels** (parrainage et suivi par des entreprises et des élus) sur rendez-vous.

Logement - habitat

Le guichet unique rassemblant les services de la Ville, de la métropole et de Chartres Habitat, propose aussi un panel d'offres de services complémentaires en ce qui concerne le logement.
• **logement social** : Chartres Habitat propose au guichet unique toutes les démarches relevant du logement social. Il dispose notamment d'un dossier unique permettant d'y accéder quelque soit le bailleur social. Y sont ainsi traités : demandes de logements et de mutations, mises à jour des dossiers pour toutes questions relatives aux loyers, à l'entretien des logements ; service réclamations ; accession à la propriété (information, conseil et suivi) ; fonds solidarité logement (FSL - en cas de difficultés à accéder à un logement, à s'y maintenir, ou de besoin d'accompagnement spécifique). Ce service est fermé le samedi.
• **Espace info énergie (EIE)** : ce service propose un accompagnement pour favoriser la montée en qualité de l'habitat. Il dispense ainsi de l'information sur les travaux et éco-gestes qui diminuent les consommations d'énergie. Service disponible sur rdv les mercredis et vendredis matins, et en accès libre les après-midis (service également accessible par téléphone via le standard du guichet unique ou la ligne EIE au 02 37 21 32 71) ;
• **aides complémentaires au logement et à l'habitat** : programme « *Habiter mieux* » et autres fonds d'aides à la rénovation de l'habitat (pour les propriétaires occupants qui s'engagent dans la rénovation de logements dégradés, la réduction de consommation d'énergie, le maintien à domicile (sur rdv le mercredi auprès de l'EIE) ;
• **garantie contre les risques locatifs (GRL)** : remboursement de la GRL dans le cas de la location d'un logement à des jeunes de moins de 30 ans.

Culture

• Les matins des lundis et jours de vacances, vous pouvez vous rendre au guichet unique pour la restitution des documents que vous avez empruntés à L'Apostrophe ou à la bibliothèque Louis-Aragon, sauf si vous êtes déjà en retard, auquel cas la restitution des documents en retard doit se faire impérativement là où vous les avez empruntés.

Tout ceci est librement disponible au Guichet unique

32 34, boulevard Chasles, à Chartres. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 (sauf Chartres Habitat du lundi au vendredi de 9 h à 17 h).
Pour toute info ou prise de rdv : standard général, Tél. 02 37 23 4000
Accès Parkings : Hôtel de Ville ou Théâtre.
Bus : lignes Filibus 1 à 9 et Relais des Portes (arrêt Théâtre/Chasles).

Réunions de présentation des finances de la Ville

Chaque année, en juin, le Conseil municipal vote l'approbation du compte administratif de la Ville, qui établit un bilan de l'exercice budgétaire de l'année précédente et présente un état des finances de la Ville. Le rapport d'activité, que vous trouverez ce mois-ci dans votre boîte aux lettres et dans les principaux points d'accueil du public, en est issu.
Franck Masselus, adjoint aux Finances et à la Prospectives, vous convie aux réunions publiques de présentation du compte administratif.
L'occasion pour vous de bénéficier d'un regard global sur les finances et les investissements de la Ville et, à travers les chiffres, de comprendre et d'échanger sur la politique de la municipalité en matières de services publics, subventions, création d'équipements et entretien du patrimoine, aménagement urbain, fiscalité locale, etc.

Rendez-vous les:

mardi 20 septembre,
- MPT de La Cité, à Rechèvres, à 18 h 30
- MPT du Pont-Neuf à 20 h 30

jeudi 22 septembre
- MPT de la Madeleine à 18 h 30
- MPT des Clos à 20 h 30

mardi 27 septembre
- Hôtel de Ville, salon Montescot à 20 h 30

Entrée libre.

La rentrée scolaire

C'est reparti pour une année!

Le jeudi 1er septembre, les enfants scolarisés sur la commune ont repris le chemin de leur école dans un joyeux brouhaha, des souvenirs pleins la tête de leurs vacances à raconter aux copains et copines. Entre-temps, des changements sont intervenus, des travaux ont été réalisés dans les locaux scolaires durant l'été.
Entretien avec Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires, à la Vie associative, à la Jeunesse et au Sport.

Votre Ville : Comment se présente la rentrée scolaire ?

Karine Dorange : Les effectifs restent stables par rapport à l'année précédente, avec 1 120 élèves pour 49 classes en écoles maternelles, et 1 931 élèves pour 85 classes en écoles élémentaires, soit au total 3 051 élèves pour 134 classes. Le site de Rechèvres dispose désormais de trois sites bien différenciés : une école élémentaire, une école maternelle et un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Une nouvelle classe est ouverte à l'école primaire du Grand-Jardin, côté élémentaire.

VV : Votre avis sur les travaux réalisés dans les écoles pendant la période estivale ?

KD : D'importants travaux et aménagements ont été réalisés durant l'été, pour un coût total de 452 000 euros. En particulier, dans l'école de Rechèvres, un restaurant scolaire où a été créé pour les élémentaires : il fonctionnera sous la forme d'un self. Une nouvelle formule qui permettra une fluidité continue pour le passage des enfants entre 11 h 30 et 13 h : ils mangeront à leur rythme. Le self leur permettra aussi de développer une certaine autonomie, dans un environnement plus calme. D'autre part le matériel informatique a été renouvelé dans les écoles Henri IV et Maurice-de-Vlaminck.

VV : Les Cytises ouvre cette année une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA). Que pouvez-vous nous en dire ?

KD : Sept enfants autistes y seront accueillis et encadrés par des professionnels. La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) décidera quels des enfants qui seront accueillis. Tout cela a été rendu possible grâce au travail de l'association des Papillons blancs, de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de l'Éducation nationale. C'est une première en Eure-et-Loir. Les enfants auront des horaires aménagés et des services adaptés mais partageront aussi un espace commun de scolarisation avec les autres élèves. Cette réciprocité des échanges constitue un vecteur primordial de reconnaissance et d'accès à la citoyenneté. Par ailleurs, le centre médico-psycho-pédagogique a déménagé près de la gare de Chartres dans l'îlot Casanova, rue Nicole. Ses anciens locaux pourront désormais y accueillir des activités périscolaires.

Travaux dans les écoles

Une enveloppe de 452 000 euros

Comme chaque année, durant les vacances d'été, les écoles désertées par les bambins bénéficient d'un rajeunissement. Zoom sur les travaux effectués cette année.

École du Grand-Jardin

Groupe scolaire de Rechèvres

Travaux d'investissement 2016 effectués par des entreprises extérieures		
Ecoles	**Travaux**	**Montant**
Grand-Jardin	Remplacement de la clôture de l'école maternelle	5 700 €
	Création d'une classe dans la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)	40 000 €
Rechèvres	Self et classe autisme	240 000 €
	Alarme incendie	3 000 €
	Rénovation des classes (luminaires) et du couloir à l'étage	23 000 €
Paul-Fort	Rénovation des classes et du couloir	36 700 €
Francine-Coursaget	Rénovation du sol des trois classes	18 000 €
Farman	Rénovation du préau élémentaire et de la classe d'art plastique	34 000 €
Henri IV	Travaux d'amélioration du chauffage (glycol, hublots, films solaires)	40 000 €
Travaux d'investissement 2016 effectués par les services de la Ville		
Ecoles	**Travaux**	**Montant**
Maurice de Vlaminck	Nettoyage du mur boulevard Chasles et peinture de la grille et du portail	4 000 €
Pape-Carpantier	Peinture des sanitaires (murs et plafond)	4 800 €
Jules-Ferry	Peinture du hall d'entrée côté centre de loisirs	3 000 €

Groupe scolaire de Rechèvres

Réfection du self du groupe scolaire de Rechèvres

BIJ Bureau Information Jeunesse

Mission développeur web
Le jeudi 1er septembre de 14 h à 18 h
à la Wild Code School

Le métier de développeur vous intéresse et vous avez l'âme d'un bidouilleur, mais vous vous posez encore des questions avant de sauter le pas. Venez vous immerger dans l'univers du développeur et l'ambiance de la Wild Code School (www.wildcodeschool.fr) le temps d'une demi-journée. Un challenge vous sera confié. À vous de le relever !

Gratuit sur inscription (rendez-vous à 13 h 30 au BIJ)

Salon des associations
Les 3 et 4 septembre place des Épars

Le BIJ tiendra un stand et vous informera sur les activités sportives et culturelles proposées par la Ville de Chartres.

Samedi de 11 h à 19 h et dimanche de 11 h à 18 h.

Jobs étudiants
Mercredi 21 septembre de 14 h à 16 h

Le BIJ organise un forum jobs étudiant, le but de cet après-midi est de favoriser la rencontre entre les étudiants en recherche d'un job et les employeurs potentiels.
Venir avec son CV.

Samedi 24 septembre de 14 h à 16 h

Venez consulter le panneau d'affichage avec les annonces de jobs étudiants.

Le BAFA
Mercredi 28 septembre à 14 h

Le BIJ vous propose un atelier d'information animé par un conseiller Jeunesse et Sports (DDCSPP28). Toutes les infos sur les modalités d'inscription, le déroulement des trois stages, les organismes de formation, les offres de jobs et le rôle d'un animateur…

Accueil libre, anonyme et gratuit.
Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse, place de la cathédrale 28000 Chartres
Tél. 02 37 23 42 32,
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/bijdechartres,
Twitter@Bijdechartres

ASPTT Chartres

Découvrez le kidisport

L'ASPTT Chartres propose une nouvelle activité à la maison pour tous des Clos à la rentrée : le kidisport.

Destiné aux bambins âgés de 3 à 4 ans, le kidisport leur permet d'acquérir un éveil sportif grâce à différents jeux centrés sur la motricité, l'équilibre, l'adresse et l'autonomie.
Pour les enfants de 5 à 9 ans, à un âge où le sport doit être ludique et où les enfants s'essaient à des disciplines et activités qu'ils abandonnent parfois en cours d'année, les écoles multisports sont une bonne solution. Elles favorisent en effet la pratique sportive chez l'enfant en lui proposant des séances qui le sensibilisent aux quatre grandes familles d'activités physiques :

- Activités d'opposition (judo, karaté, lutte…)
- Activités de ballons (ex : basket-ball, handball, football, volley…)
- Activités de raquettes (tennis, tennis de table, badminton…)
- Activités athlétiques et gymniques (saut en longueur, sprint, endurance, gymnastique au sol, agrès…).

La maison pour tous des Clos accueillera ces disciplines les vendredis de 14 h à 17 h (hors vacances scolaires).

Inscriptions auprès de l'ASPTT Chartres
Tél. 02 37 21 50 58
asptt.chartres@wanadoo.fr
Informations complémentaires :
http://chartres.asptt.com/
et http://www.kidisport.asptt.com/actualites.php

Les Fantaisies d'Orphée

De l'or des pharaons aux couronnes des rois de France

L'association culturelle chartraine Les Fantaisies d'Orphée étoffe ses cours à la rentrée pour le plus grand plaisir de ses adhérents et des futurs inscrits.

Les Fantaisies d'Orphée ne manquent pas d'idées. En plus des cours sur l'histoire de la céramique, de la faïence et des styles de meubles, l'association lance cette année un nouveau cours sur l'histoire des bijoux et de l'orfèvrerie intitulé : De l'or des pharaons aux couronnes des rois de France. Tout un programme ! L'histoire des différentes techniques de l'orfèvrerie mises en œuvre par les artisans de toutes les époques sera évoquée à travers un diaporama sur des trésors que des archéologues ont exhumés, puis exposés dans des musées prestigieux.

Anne-Noëlle Fondecave, présidente de l'association, dévoile d'autres surprises : *« L'exposition annuelle que nous organisons en partenariat avec la Ville de Chartres, la société Ethiea Gestion et la fondation Université Paris-Dauphine, prendra cette année de l'ampleur, en se transformant en un véritable festival, avec toujours une grande exposition multi-arts sur deux semaines à la collégiale Saint-André (vernissage le samedi 4 mars 2017), mais aussi trois concerts, des conférences et des films, sur le thème En chemin… ».*

Contact :
Les Fantaisies d'Orphée
Tél. 02 37 30 75 93
lesfantaisiesdorphee@hotmail.fr

Les Fantaisies d'Orphée seront présentes au Salon des associations les 3 et 4 septembre, place Châtelet, chalet n° 117.

Association Sainte-Agnès

La carte de la diversité

Quatre-vingt-quatorze ans après sa création, l'association sportive et culturelle Sainte-Agnès propose de nombreux cours destinés à tous. Ses activités reprennent à partir du 6 septembre.

L'association Sainte-Agnès, affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), agréée Jeunesse et Sport, se porte bien. Elle propose une large gamme d'activités destinées aux petits et grands.

Pour les enfants et les jeunes

- Mercredi-accueil toute la journée pour garçons et filles âgés de 4 à 11 ans
- Gymnastique dès l'âge de 4 ans : éveil, compétition et loisirs
- Initiation au badminton
- Aide aux devoirs (école et collège)
- Initiation à la guitare.

Pour les adultes

- Badminton-loisir
- Gymnastique de maintien
- Yoga
- Ateliers divers : bridge, guitare, tapissier…
- Bibliothèque pour tous.

L'association propose aussi des chambres à louer pour des étudiantes, et des salles pour des réceptions ou réunions.

Contact : Simone Pichard, présidente de l'association, Tél. 02 37 28 00 62 ou siège de l'association : 02 37 28 54 19
17, rue Chanzy

Toutes les activités dans les maisons pour tous

L'espace des associations destiné aux jeunes et aux familles. À découvrir sans plus attendre !

MPT des Bas-Menus

136, rue Gaston-Couté
Tél. 02 37 20 99 88

Association Chartres Handisport et Loisirs

Accueil
Lundi au vendredi de 9 h à 16 h
Natation à l'Odyssée
Lundi de 17 h à 18 h
Mercredi de 16 h à 17 h
Sarbacane
Mercredi de 10 h à 12 h
Vendredi de 10 h à 12 h
Musculation
Vendredi de 9 h à 12 h
Tir sportif
Mardi de 14 h à 17 h
Tir sportif et boccia
Jeudi de 9 h 30 à 12 h
Tennis de table
Mercredi de 18 h à 20 h
Tél. 02 37 20 99 88

MPT de Bel-Air

4, allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67

Association Vie libre

Lutte et prévention contre l'alcoolisme
2e vendredi du mois
de 18 h à 20 h 30
3e vendredi du mois
de 20 h 30 à 23 h
1er samedi du mois de 9 h à 11 h
Tél. 02 37 35 65 12

Photo pour tous

Initiation à la photographie (prise de vue et laboratoire)
Mercredi de 16 h 30 à 19 h
Jeudi de 14 h à 17 h 30
Vendredi de 20 h 30 à 23 h
Tél. 06 61 42 52 01

Association Club Pyramide

Jeu de réflexion basé sur l'étymologie des mots
Lundi de 13 h 45 à 17 h
Tél. 02 37 28 10 90

Activités proposées par le CCAS

Club du 3e âge
Mercredi et vendredi de 13 h 45 à 17 h 15
Tél. 02 37 18 47 23

Écrivain public

Rédaction de documents administratifs et de courriers
Mardi de 14 h à 17 h
Tél. 06 37 57 27 39

Cria 28

Lutte contre l'illettrisme et alphabétisation
Jeudi de 9 h à 11 h 30 h
Tél. 02 37 36 06 19 ou 06 52 72 10 47
accueilcria28@laposte.net

Atelier de Chartres

Peinture
Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30
Tél. 06 63 23 96 85

Association arts plastiques

Peinture, scrapbooking, couture, anglais, informatique
Lundi de 17 h 30 à 21 h
Mardi de 17 h 30 à 22 h
Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30
Vendredi de 9 h à 12 h
Tél. 06 87 37 18 76

Théâtre en herbe

Cours de théâtre
Jeudi de 19 h à 21 h 30
Tél. 06 77 67 24 41

Dessin vivant

Dessin, peinture
Samedi de 14 h à 18 h
Tél. 06 64 12 49 16

Secteur familles

Peinture sur soie
Jeudi de 14 h à 17 h
Tél. 02 37 21 06 28

MPT des Comtesses

1, rue Georges-Pompidou
Tél. 02 37 30 71 36

Association Les Amis de Jules

Soutien et développement de la vie et de l'animation du quartier
Activités seniors (jeux de société, etc.)
Lundi de 14 h à 17 h
Activités tous publics (tricot, etc.)
Un mardi par mois de 20 h à 23 h
Un vendredi par mois de 17 h à 23 h 45
Tél. 06 40 18 50 35 ou 02 37 25 43 19

Association Récréart'ion

Arts plastiques, Dessin enfants, Dessin jeunes et adultes
Mercredi de 9 h à 18 h
Vendredi de 12 h à 20 h
Samedi de 9 h 30 à 12 h
Tél. 06 78 54 00 02

Association Ananda yoga

Cours de hatha yoga
Lundi de 18 h à 20 h
Mardi de 12 h à 15 h
Vendredi de 12 h 30 à 13 h 45
Tél. 06 76 90 71 72

Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire

Ateliers équilibre et mémoire
Mardi de 18 h 30 à 22 h
Tél. 02 37 33 09 74

Association Mouvement de Vie

Qi-Qong
Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 06 09 77 56 10

Association Chartres Country

Danse country
Mardi de 14 h 30 à 16 h 30
Tél. 02 37 32 95 40 ou 06 08 34 00 34

MPT des Hauts-de-Chartres

5, rue des Hauts-de-Chartres
Tél. 02 37 23 40 70 ou 02 37 88 05 36

Association tropic-ka

Groupe folklorique, spectacles de danse et de musique traditionnelles antillaises
Vendredi de 20 h 30 à 22 h 30
Tél. 06 14 86 06 52

Association Hauts de Chartres Animation

Atelier jeux en bois, animations de quartier
Lundi de 20 h à 22 h
Jeudi de 19 h à 22 h
Vendredi de 19 h à 20 h
Tél. 02 37 35 42 88

Régie et ateliers des 3R

Atelier chantier de réinsertion
Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
Tél. 02 37 88 05 34

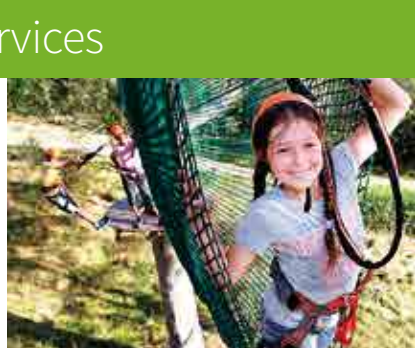

Écrivain public
Rédaction de documents administratifs et de courriers
Jeudi de 9 h à 12 h
Tél. 06 37 57 27 39

MPT de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois
Tél. 02 37 88 45 00

Association The underground
Danse et culture hip-hop
Lundi et jeudi de 20 h 30 à 23 h 30
Vendredi de 20 h à 23 h 30
Samedi de 14 h à 16 h
et de 17 h à 21 h
Tél. 06 50 63 81 73

Association de l'Agglomération chartraine de gymnastique volontaire
Gym séniors
Lundi de 14 h à 15 h
Tél. 02 37 33 09 74

Association des assistantes maternelles agréées de Chartres
Activités psychomotrices avec les enfants et leurs assistantes maternelles
Mardi et jeudi de 9 h à 11 h 30
Mercredi de 9 h à 11 h (salle Domino)
Tél. 02 37 28 02 89

Association Yoga et Détente
Cours de yoga de l'énergie. Postures traditionnelles du yoga visant à améliorer les attitudes vertébrales et articulaires et permettant de stimuler l'énergie vitale
Lundi de 15 h 15 à 16 h 15
Tél. 06 88 55 41 06

Association Sophrologie et bien-être
Cours de sophrologie catégorie débutants
Lundi de 18 h 15 à 19 h 15
Cours de sophrologie catégorie confirmés
Lundi de 19 h 30 à 20 h 30
Tél. 06 80 91 27 46

Association La dame à la licorne
Confection, broderie tous supports, créations personnalisées de costumes – locations de costumes de toutes époques – créations de costumes pour animaux de compagnie…
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 02 37 36 80 72 ou 06 09 82 95 13
atelierlicorne@wanadoo.fr

Cria 28
Lutte contre l'illettrisme et alphabétisation
Lundi de 9 h à 12 h
Tél. 02 37 36 06 19
accueilcria28@laposte.net

Shiatsu 28
Mardi de 12 h 30 à 13 h 30
Vendredi de 12 h 30 à 13 h 30
Tél. 06 25 55 23 35

Forum, Association du quartier de la Madeleine
Favoriser la participation des habitants de la Madeleine au développement de la vie de l'association et à l'animation du quartier
Gym : gym seniors, fitness, gym tonic, gym abdos, taï-chi-chuan, yoga
Danse : jazz, africaine et orientale.
Musique : flûte, batterie et djembé enfants, batterie jeunes et adultes, chants et variétés.
Loisirs créatifs : scrapbooking, tricot, crochet, loisirs créatifs enfants et adultes, arts plastiques enfants.
Jeux : jeux de société, gym mémoire, scrabble, club des chiffres et des lettres
Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 02 37 88 45 04

MPT des Clos

Avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Association Chartres Country
Danse country
Mardi de 18 h à 22 h
Tél. 02 37 32 95 40 ou 06 08 34 00 34

Chartres Horizon, section country
Danse country, niveaux débutantet novice.
Mardi de 14 h 30 à 17 h
Tél. 06 17 90 55 42 ou 06 60 27 03 22

Chartres Horizon
Zumba et Modern'Jazz
Mercredi de 14 h à 17 h

Chartres Horizon, section gymnastique
Mercredi de 20 h à 22 h
Tél. 07 86 51 92 76

Association The Branwen Set
Danses irlandaises, old style step
Mercredi de 18 h à 20 h
Tél. 02 37 33 00 42 ou 06 16 97 21 79

Association Handigarde 28
Jeudi de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 02 37 36 70 79 ou 02 36 35 92 11

Association Communauté africain du pays chartrain
Le 2e dimanche du mois de 14 h à 18 h
Tél. 06 74 70 53 71

Association sportive et culturelle chartraine de capoeira
Promouvoir la capoeira, sa philosophie, ses valeurs, ses différentes disciplines et tous ses types de jeu (régional, Angola, Benguela, Luna, Santa Maria, Amazonas)
Lundi de 18 h à 22 h 30
Jeudi de 18 h à 22 h 30
Tél. 06 85 08 18 63

Association Mini Schools
Cours d'anglais
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30
Tél. 01 42 42 03 48

Association EPGV
Gym volontaire
Vendredi de 17 h à 18 h
Tél. 02 37 33 09 74

Association CRIA 28
Action éducative familiale
Mercredi de 8 h 30 à 12 h
Tél. 02 37 36 06 19 ou 06 52 72 10 47

Association Le Temple de Shaoling Kung Fu
Mardi de 16 h 30 à 18 h 15
Tél. 06 99 03 07 26

MPT du Pont-Neuf

9, place des Fondeurs
Tél. 02 37 36 57 56 ou 02 37 23 40 68

Association Harmonie
Cours de yoga et de relaxation
Lundi de 18 h 15 à 20 h 45
Tél. 02 37 35 33 17

Chartres en Sel
Rencontres à thème réservées aux adhérents
2e samedi du mois de 14 h à 18 h
Rencontres-café ouvertes à tous
Dernier samedi du mois, de 14 h à 18 h
Tél. 06 63 57 91 47

Association chartraine de Viet Taï Chi
Taï chi
Lundi de 20 h 45 à 22 h 15
Mardi de 9 h à 10 h 30 de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 16 h
Formation des assistants, taï chi sportif, entraînement libre, exercices de pleine conscience
Mercredi de 20 h à 23 h
Qi gong et taï chi traditionnel
Jeudi de 18 h à 19 h 30 et de 19 h 30 à 21 h
Taï chi sportif
Jeudi de 21 h à 22 h
Taï chi avec accessoires (bâton, épée, sabre, éventail)
Vendredi de 17 h à 19 h 45
Tél. 02 37 34 22 42/06 85 17 79 68

Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire
Gymnastique adultes
Mardi de 12 h 30 à 13 h 30
Gymnastique dos
Mercredi de 18 h à 19 h 45
Jeudi de 11 h à 12 h
Tél. 02 37 33 09 74

Association Les Blouses roses
Accueil du public pour apporter des jouets pour les enfants malades, et accueil de bénévoles
Mardi, permanence de 10 h à 12 h
Tél. 06 21 14 66 38

Association arts plastiques
Mercredi 14 h à 17 h 30 : point rencontre
Vendredi 13 h 30 à 18 h : informatique
Tél. 06 87 37 18 76

Association PEEP Chartres Agglo
Aide aux devoirs
Samedi de 9 h à 12 h
Tél. 02 37 88 14 14

Association Agirabcd28 (actions de bénévoles pour la coopération et le développement)
Lutte contre l'illettrisme, alphabétisation des migrants, parrainage des jeunes en recherche d'emploi, accompagnement de créateurs de micro-entreprises, accompagnement à l'apprentissage du Code de la route, rencontres intergénérationnelles, aide aux associations…
Jeudi de 14 h à 16 h
Tél. 02 37 91 08 87

Association The Branwen Set
Danses irlandaises, old style step
Vendredi de 20 h à 23 h
Tél. 02 37 33 00 42 ou 06 16 97 21 79

Association Mouvement de Vie
Qi-Qong
Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30
Tél. 06 09 77 56 10

Association Théâtre du labyrinthe
Cours de théâtre improvisations, texte
Mardi de 20 h à 23 h
Tél. 06 20 66 49 76

Association 3 par 3
Cours de scrapbooking
1er samedi du mois de 14 h à 17 h
Tél. 06 25 74 29 85

Association des sourds d'Eure-et-Loir
Réunions d'entraide
3e samedi de chaque mois à 13 h 30
Tél. 02 37 36 57 56

Association Ardel
Échanges russophones
Cours de danse
Tél. 06 26 76 52 12

Activités proposées par le CCAS et la Ville
Cours de coupe et couture
Mardi de 17 h à 19 h 30
Club du 3e âge
Lundi et Jeudi de 14 h à 17 h 30
Activités sportives :
Gym forme
Lundi de 10 h 15 à 11 h
Gym douce
Lundi de 11 h 15 à 12 h
Tél. 02 37 18 47 23

MPT de Rechèvres
52, impasse Huysmans
Tél. 02 37 23 40 66

Association amicale antillaise de l'Eure-et-Loir
Danses, réunions
Tous les jours de 9 h 23 h
Tél. 02 37 35 91 10

Association Chartres Country
Danse country
Mercredi de 18 h 30 à 22 h 30
Tél. 02 37 21 68 29

Association Zone Rouge Prod
Cours de théâtre collégiens ou adultes
Lundi de 14 h à 16 h
Mardi de 14 h à 18 h 30
Mercredi de 13 h 30 à 18 h 30
Jeudi de 14 h à 23 h
Vendredi de 14 h à 23 h 30
Tél. 06 60 03 03 29

Association Yoga et Détente
Cours de yoga de l'énergie. Postures traditionnelles du yoga visant à améliorer les attitudes vertébrales et articulaires et permettant de stimuler l'énergie vitale.
Lundi de 19 h à 20 h
Mercredi de 12 h 15 à 13 h 15
Tél. 06 88 55 41 06

Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire
Séniors et baby gym
Mardi de 9 h à 11 h
Tél. 02 37 33 09 74

Association Biodenza
Danse, exercices en musique, bien-être
Mardi de 19 h à 22 h
Tél. 06 18 66 18 59

Association aide au tiers-monde et humanitaire
Atelier tricot
Jeudi de 15 h à 17 h
Tél. 02 37 21 15 69

Association Cercle laïque, section La ronde de Chartres
Apprentissage des danses de France et de pays étrangers
Lundi de 20 h 15 à 23 h 45
Pratique des danses de France et de pays étrangers pour les confirmés
Vendredi de 20 h 15 à 23 h 45
Tél. 02 37 28 69 14

Association Récréart'ion
Ateliers Poterie
Lundi et mercredi de 14 h à 22 h
Jeudi de 16 h à 23 h
Tél. 06 78 54 00 02

Association Bombo'n'co
Atelier percussions ouvert à tous, tous niveaux. Pratique de divers instruments (djembé, congas, bongo, cajon…)
Lundi de 16 h à 21 h 15
Tél. 06 80 34 05 98

Association Atelier'O : danse et zumba

Cours de zumba
Mardi de 17 h 15 à 23 h
Samedi de 9 h à 12 h
Atelier de danse moderne méthode Irène Popard à partir de 3 ans, jusqu'aux adolescents, tous niveaux
Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Tél. 06 77 77 61 59

Association Jeanne d'Arc

Cours de sophrologie
Jeudi de 20 h à 21 h
Cours de stretching postural
Mardi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Tél. 06 87 51 71 04

Activités proposées par le CCAS

Club du 3e âge
Mardi de 9 h à 11 h
Cours de coupe et couture
Mardi de 13 h 30 à 16 h 30

MPT de Saint-Chéron

2 rue de la Mare-à-Boulay
Tél. 02 37 23 40 72

Association chartraine de Viet taï chi

Perles, collant mousse, argile non cuite
Peinture sur soie (foulard, coussins, tableaux) et fleurs au crochet
Lundi et mardi de 13 h à 18 h
Tai Chi
Mercredi de 20 h à 22 h
Jeudi de 20 h à 22 h
Vendredi de 13 h 30 à 17 h
Tél. 02 37 91 11 31

Association départementale de lutte contre l'illettrisme

Jeudi de 9 h à 16 h 30
Tél. 02 37 42 47 21

Association de gym volontaire

Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
Tél. 03 37 33 09 74

Association les Gargouilles ludophiles

Toutes formes de jeux de société
Vendredi de 20 h à 23 h
Tél. 06 99 50 81 63

Association Chartres Country

Danse country
Lundi de 20 h à 22 h 30
Tél. 02 37 32 95 40 ou 06 08 34 00 34

Activités proposées par le CCAS

Cours de coupe et couture
Mardi et mercredi de 9 h à 11 h 30
Tél. 02 37 18 47 23

Activités proposées dans les Maisons Pour Tous par l'Espace Famille de la Ville de Chartres

Tél. 06 40 15 98 90 ou 06 82 16 57 76

Toutes ces activités sont accessibles aux familles chartraines.
L'espace familles permet à tous, petits et grands, de se rencontrer, d'échanger des savoirs, en famille ou entre amis.
Lundi
MPT de Rechèvres
13 h 45 à 16 h 15 : activités récréatives adultes
MPT de Saint-Chéron
18 h à 19 h 15 : gym tonic
Mardi
MPT des Hauts-de-Chartres (1 000 clubs)
13 h 45 à 16 h 15 : activités récréatives adultes
Complexe sportif de la Madeleine
9 h à 10 h : baby-gym
Mercredi
MPT des Hauts-de-Chartres
13 h 45 à 16 h 30 : activités parents/enfants
Jeudi
MPT des Hauts-de-Chartres
9 h à 11 h : activités d'éveils parents/enfants
MPT de Rechèvres
9 h 15 à 10 h 15 : gym douce (seniors)
MPT des Hauts-de-Chartres
13 h 45 à 16 h 15 : multi-activités adultes (découvertes sportives)
MPT de Bel-Air
13 h 30 à 17 h : peinture sur soie
16 h 30 à 18 h : activités parents/enfants
Vendredi
MPT de Saint Chéron
9 h 15 à 10 h 15 : gym tonic

Programme des vacances scolaires : activités diverses parents/enfants suivant le planning.

Saison 2016-2017

École de sports de la Ville de Chartres

L'école de sports de la Ville de Chartres permet aux enfants, sans contrainte de compétition, de s'éduquer physiquement et de faire l'apprentissage d'une vie sociale et sportive.
Elle donne aux enfants de 5 à 10 ans la possibilité de découvrir plusieurs activités durant l'année scolaire en choisissant parmi des cycles variés et complémentaires. Pratiquées en dehors du temps scolaire, toutes ces disciplines sont encadrées par des éducateurs diplômés.

Inscriptions

Halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet
- pour les résidents chartrains : mercredi 7 septembre de 16 h à 20 h ;
- pour tous : le jeudi 8 septembre de 16 h à 20 h.

Les réservations et inscriptions ne peuvent être réalisées par téléphone. L'inscription est prise en compte après :
- signature de l'autorisation parentale par le responsable légal,
- règlement de la cotisation,
- fourniture d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cycle choisi,
- fourniture d'une photocopie du brevet de natation sur 50 m pour le cycle du mardi chez les 2006-2007.
- En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Tarifs

1 cycle annuel
Chartrains : 28,60 € / Non Chartrains : 41,60 €
2 cycles annuels
Chartrains : 40,60 € / Non Chartrains : 55 €

Renseignements :
Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville
Tél. 02 37 18 47 70, de 9 h à 17 h
ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

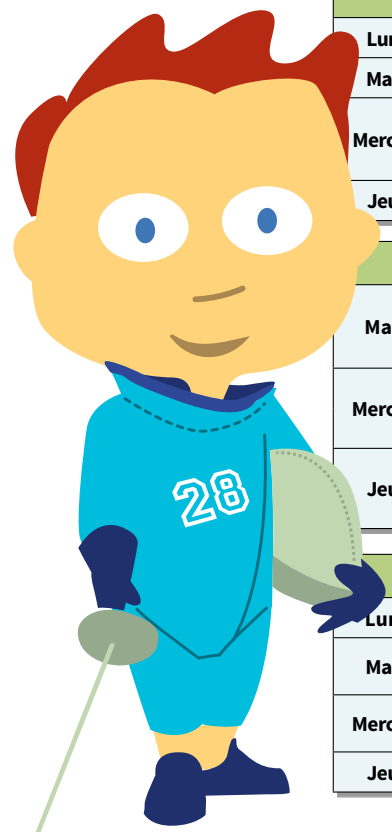

Enfants nés en 2010 et 2011 — Découverte multisports toute l'année		
Lundi	17 h 15/18 h 15	**Complexe sportif de La Madeleine**
Mardi	17 h 15/18 h 15	**Salle omnisports du gymnase Rosskopf**
Mercredi	14 h/15 h	**Préaux des écoles primaires, dojo Rosskopf, gymnastique au complexe de la Madeleine**
Jeudi	17 h 15/18 h 15	**Complexe sportif de La Madeleine**

Enfants nés en 2008 et 2009 - Cycles de 3 activités				
Mardi	17 h 15/18 h 30	**Handball** *Gymnase Péguy*	**Escrime** *gymnase CRJS*	**Badminton** *La Madeleine*
		Roller *La Madeleine*	**Basket** *La Madeleine*	**Équitation** *Chartres Équitation*
Mercredi	15 h 30/17 h	**Gym. Trampoline** *La Madeleine*	**Hockey** *La Madeleine*	**Handball** *Gymnase Péguy*
		Badminton *Gymnase Péguy*	**Futsal** *Gymnase Péguy*	**Athlétisme** *stade J.Gallet*
Jeudi	17 h 15/18 h 30	**Tennis** *Gymnase Péguy*	**Sports innovants** *Rosskopf*	**Tir à l'arc** *Rosskopf*
		Squash *complexe Squash Badminton*	**Basket** *Gymnase Péguy*	**Équitation** *Chartres Équitation*

Enfants nés en 2006 et 2007 - Cycles de 3 activités				
Lundi	17 h 15/18 h 30	**Gym. Trampoline** *La Madeleine*	**Volley** *La Madeleine*	**Tennis** *stade de ligue*
Mardi	17 h 15/18 h 30	**Équitation** *Chartres Équitation*	**Ultimate/Frisbee** *Gymnase Péguy*	**Kayak** *stade des Bas-Bourgs*
Mercredi	15 h 30/17 h	**Roller** *La Madeleine*	**Gym. Trampoline** *La Madeleine*	**Basket** *La Madeleine*
Jeudi	17 h 15/18 h 30	**Handball** *Rosskopf*	**Escrime** *gymnase CRJS*	**BMX** *stade Gallet*

saison 2016 -2017

Activités sportives adultes et seniors

La Ville de Chartres propose également des activités aux adultes et séniors demandeurs de pratiques sportives adaptées.

Activités adultes chartrains

Jours	Périodes	Activités	Lieux
Lundi 18 h 30/20 h	1er trimestre	Remise en forme	Salle de la Madeleine
	2e trimestre	Badminton	Salle de la Madeleine
	3e trimestre	Ultimate	Salle de la Madeleine

Les inscriptions* ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres le jeudi 8 septembre de 18 h à 20 h.

Activités seniors Chartrains et non Chartrains

Jours	Périodes	Activités	Lieux
Mardi 14h/16h	1er trimestre	Bowling	X Bowl Barjouville
	2e trimestre	Tennis de table	Salle Rosskopf
	3e trimestre	Golf	Golf de Chartres Fontenay

Les inscriptions* ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres le jeudi 8 septembre de 16 h à 18 h.

Adultes et seniors	Annuel	Trimestriel
Chartrains	69,60 €	23,20 €
Non Chartrains	79,30 €	26,50 €

* Les réservations et inscriptions ne peuvent être réalisées par téléphone. L'inscription est prise en compte dès le règlement de la cotisation, après présentation d'un certificat médical et d'un justificatif de domicile. En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne. Une assurance doit être souscrite personnellement par le participant.

→ **Renseignements à la direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville Tél. 02 37 18 47 70, de 9 h à 17 h www.chartres.fr**

UCTL

Les nouveautés de la rentrée

L'université Chartraine du Temps Libre (UCTL), présidée par Claude Bourseguin, accueille toute personne ayant du temps libre en journée. L'association propose de nombreuses activités culturelles et prévoit une pléiade de nouveautés à l'aube de cette rentrée.

L'UCTL travaille, entre autres, avec l'Instrumentarium de Chartres : présentation d'œuvres lors de l'exposition Arts et Ateliers des étudiants de l'UCTL à la collégiale Saint-André en juin dernier.

L'UCTL n'a plus à faire ses preuves. C'est une association qui fonctionne avec plus de 1 000 adhérents. C'est dire son succès. Cette année, le programme est riche en nouveautés.

De nouveaux cours

- Écriture et langue chinoises ;
- Gymnastique traditionnelle chinoise ;
- Histoire de la musique médiévale (Professeur Xavier Terrasa, musicien et chef du chœur médiéval de l'Instrumentarium de Chartres) ;
- Civilisations portugaises et le monde lusophone ;
- Ouverture d'un troisième cours d'Histoire de l'Art.

De nouveaux rendez-vous de la connaissance conférences 2016-2017

- *Histoire du Soudan Antique* par Joy Soule Nan, conférencière ;
- *Histoire de l'Homme* par Patrick Royer, conférencier.

De nouveaux partenariats locaux

- avec l'Instrumentarium de Chartres, invité d'honneur de l'exposition Art et Ateliers des étudiants de l'UCTL des 11 et 12 juin derniers. Partenariat qui se concrétisera par la conférence d'André Bonjour (président) le 11 janvier 2017 et par l'ouverture d'un cours d'histoire de la musique médiévale ;
- avec le Cinéma Les Enfants du Paradis : mise en place de cinq conférences Art Lyrique avant retransmission des opéras du Metropolitan Opéra de New-York (MET).

De nouvelles actions intergénérationnelles

Des adhérents de l'UCTL aident des jeunes de collèges et de lycées de l'agglomération chartraine. L'association a été sollicitée par deux nouveaux établissements : Polytech Chartres pour la rédaction de CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, et par le lycée Philibert de l'Orme pour des activités autour des échecs destinées aux jeunes en difficulté.

Une nouvelle animation Échecs : reflet de la société médiévale

Une activité qui se déroulera sur le temps scolaire à l'institution Notre-Dame.
La présentation illustrée de l'échiquier et des différentes pièces permet de mieux appréhender l'organisation de la société médiévale. Une balade dans la vieille ville de Chartres complète ensuite de manière didactique les notions vues précédemment.

Dates à retenir

- Depuis le 1er septembre : le programme 2016-2017 est disponible sur www.uctl.fr
- 3 et 4 septembre : présence au Salon des associations, stand 132, boulevard Chasles
- Jeudi 8 septembre : ouverture du secrétariat, au 14, rue de la Volaille (adhésion et inscriptions aux activités)
- Mercredi 28 septembre : réunion de rentrée à 14 h 30 au cinéma les Enfants du Paradis : présentation des activités
- Samedi 1er octobre de 14 h à 17 h : portes ouvertes du site Kergomard au 25, avenue Ambroise Paré. Visite du site, présentation des moyens pédagogiques, rencontre avec les professeurs…
- Lundi 3 octobre : reprise des cours
- Mercredi 5 octobre à 14 h 30 au cinéma Les Enfants du Paradis : première conférence hebdomadaire, ouverte gratuitement aux adhérents de l'UCTL, sur le thème : Auguste Préault, sculpteur romantique. Conférencière : Esther Gibut.

Contact :
UCTL, 14, rue de la Volaille
28000 Chartres
association@uctl.fr
www.uctl.fr
Tél. 02 37 36 20 48

Du 3 au 9 octobre, La semaine bleue

365 jours pour agir et 7 jours pour le dire

La semaine nationale des retraités et personnes âgées se déroulera du 3 au 9 octobre partout en France. Un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

La Ville de Chartres s'associe à la semaine bleue en organisant du 2 au 8 octobre des animations à destination des personnes âgées. Zoom sur le programme détaillé concocté par le CCAS de Chartres.

Le programme

Dimanche 2 octobre
Kermesse à la résidence Marcel-Gaujard
Nombreux lots, bric-à-brac, jeux divers, buvette…
59, rue de la Foulerie
à partir de 14 h
Entrée libre - Venez nombreux !

Lundi 3 octobre
Pièce de théâtre
Du côté de chez soi.
Spectacle organisé et offert par le Conseil départemental.
Évocation de l'avancée en âge avec brio, humour et poésie…
Les Enfants du Paradis – 14 h
Inscription auprès de votre responsable de club, résidence et service animation avant le 19 septembre.
Entrée libre - Venez nombreux !

Mardi 4 octobre
Repas interclubs au foyer-restaurant de Beaulieu suivi d'un après-midi jeux avec l'école Henri IV
16, rue de Brétigny – 12 h 30
Information et inscription au 02 37 23 42 33

Mercredi 5 octobre
Marche bleue organisée pour les résidents de la maison de retraite Marcel-Gaujard suivie d'un goûter commun.
Sollicitation des jeunes retraités du groupe randonnée, des jeunes du lycée Jehan-de-Beauce, pour aider à la balade des plus âgés.
Rendez vous à 14 h - 16, rue de la Planche-aux-Carpes.

Jeudi 6 octobre
Concert de la chorale du CCAS de SI de LA.
Les Enfants du Paradis - salle 3 – 16 h.
Inscription auprès du service animation au 02 37 23 42 33.
Entrée libre - Venez chanter avec eux !

Vendredi 7 octobre
Regroupement des tricoteuses et couturières du groupe des Doigts de fées du CCAS et l'association SOS PREMA 28 au foyer-restaurant-club de Beaulieu.
Si le projet vous intéresse, venez nous rejoindre !
16, rue de Brétigny – 14 h 30

Samedi 8 octobre
Journée portes ouvertes
à la résidence Silvia-Monfort.
Venez découvrir la résidence, ainsi que tous les services de la direction Retraités et Personnes âgées du CCAS.
- à partir de 15 h.
Entrée libre.
26, rue du docteur Gibert

Numéros utiles:

Résidence Sylvia-Monfort - 02 36 67 30 03

Résidence Marcel-Gaujard - 02 37 91 27 03

Maison de retraite Marcel Gaujard 02 37 91 27 05

CCAS Service Animation 02 37 18 47 23

Avis de location

Foyer-Logement Marcel-Gaujard :
Trois studios disponibles
À partir de 385 euros mensuels.
Loyer comprenant eau et chauffage.

FÊTE DE LA LUMIÈRE

Samedi 17 septembre, dés 21h

Féérique édition 2016

FRESQUE DE LUMIÈRE
ASSOCIATION PHARE AVEC JULIE

LIGHT PAINTING
FLORENT PINARD

ALUMINES
TILT

INTRUDE
AMANDA PARER ARTIST

SMART SIGN
THEORIZ

BLACK LIGHT CITY
ESPACE FAMILLES VILLE DE CHARTRES
VOX POPULI

DISPOSITIF AÉRIEN
AIRSTAR

BALLOONS PLACE
VILLE DE CHARTRES / AIRSTAR

EXPOSITION
LAMOZE

La ville de Chartres remercie les partenaires de Chartres en lumières 2016

Feu, leds, bougies, fresque de lumière, light painting, arts numériques en pagaille et réalité augmentée. Samedi 17 septembre prochain, venez vivre la quatorzième fête de la lumière dans une ambiance toujours plus électrique, toujours plus surprenante. En parallèle du parcours des 24 sites illuminés de Chartres en lumières, du cœur de ville jusqu'aux bords de l'Eure, Chartres prendra l'allure d'un monde parallèle, entre rêve et réalité, là où l'imaginaire n'a pas de limites et le temps plus aucune prise. Dés 21h, venez savourer la magie de la lumière sous toutes ses formes… Sans aucune modération !

TÊTES D'AMPOULES
C. CHARLES / SANS COMPAGNIE FIXE / FASTOCHE PRODUCTION

PACMANIZE ME
THEORIZ

LET'S LIGHT
THEORIZ

APPARATUS FLORIUS
TOM DEKYVERE

LA VILLE AUX MILLE BOUGIES
PRESTATECH ARTIFICES

LE PÊCHEUR DE LUNE
PLASTICIENS VOLANTS

CARROUSSEL
PAYANT

GRANDE ROUE
PAYANT

INSTALLATION DE FEU
COMPAGNIE CARABOSSE

LA POSTE · SNCF · Casapub · CM'IN CHARTRES métropole innovations numériques · AUVISYS · citéos · CAISSE D'EPARGNE · Harmonie mutuelle · CHAUVEAU Imprimeurs · RETRODOR LA BAGUETTE · Fenêtres LORENOVE · ikonossa · Grand MONARQUE Hôtel & Spa

Partenariats

Le Pôle Gare a rencontré Chartres en lumières

Directeurs, responsables et chargés de... font volontiers fi de leurs titres pour s'amuser.

Le TER Centre ne fait pas le poids face aux 5500 m² de scénographies du portail royal...

Les partenaires du Pôle Gare étaient invités à une soirée qui leur était dédiée, fin juin, en témoignage de la reconnaissance de la Ville pour leur engagement à faire progresser le projet et ses chantiers. Cette soirée, qui s'est terminée par une visite de Chartres en lumières, a mis en évidence l'intérêt de SNCF pour la lumière chartraine. Une histoire de dossiers-croisés pour l'intérêt public.

On ne cessera de le dire : le Pôle Gare est un programme majeur non seulement pour Chartres, mais aussi plus largement pour l'agglomération et la région. Pour preuve, le fait que l'engagement de SNCF sur ce dossier soit l'un des très rares à avoir été maintenu parmi tous ceux en France.

Chartres en lumières est, de son côté, une opération de valorisation patrimoniale et touristique de premier plan pour Chartres.

Jean-Pierre Gorges avait choisi l'amorce de l'été, quand les ambiances professionnelles commencent à prendre un parfum de vacances, pour convier les partenaires institutionnels du Pôle Gare à une soirée de détente agrémentée d'une visite de Chartres en lumières. Une façon conviviale d'entretenir les liens opérationnels…

C'est à cette occasion que les représentants des différentes filiales de SNCF – Gares & Connexions, Réseaux et Mobilités – venues en grand comité, ont découvert la lumière des nuits chartraines. Une découverte *sur site*, pour être plus exact : Chartres en lumières est une actualité que connaît bien Gares & Connexions, partenaire de l'opération chartraine. Se donnant pour mission de développer la place des gares dans les villes, cette entreprise a choisi de soutenir Chartres en lumières depuis près d'une décennie. C'est au titre de ce partenariat, notamment, que le patrimoine chartrain bénéficie de belles visibilités dans des gares parisiennes, sous formes d'expositions, de projections vidéo, d'animations musicales, d'habillages au sol…

À en juger d'après les commentaires de convives, il est à parier que ce partenariat sera reconduit en 2017…

Je Croqu'Eurélien

Marché de producteurs place Billard

L'association Terres d'Eure-et-Loir organise la 7e édition du marché *Je Croqu'Eurélien*, le 9 septembre, place Billard.

Vous souhaitez manger eurélien ? L'association Terre d'Eure-et-Loir vous invite à son marché nocturne *Je Croqu'Eurélien*, le vendredi 9 septembre de 16 h à 22 h, sous la halle de la place Billard.
Une vingtaine de producteurs d'Eure-et-Loir seront présents pour vous proposer leurs produits du terroir -fruits, légumes, fromages, viandes… Des produits qui iront directement du producteur au consommateur. Ce marché sera aussi l'occasion de découvrir des artisans et des métiers d'art locaux –tapisserie, bijoux, vitraux, menuiserie, poterie.
La convivialité de la soirée sera complétée par une animation en musique assurée par le club musical Athéna.

Contact : Aurélie Toutain tél. 02 37 24 45 41
a.toutain@eure-et-loir.chambagri.fr

Vide-greniers et salon du livre le 11 septembre

Le Lions Club Chartres Doyen organise deux manifestations ouvertes à tous, le dimanche 11 septembre.

Un vide-greniers

Pour la huitième année consécutive, le Lions Club Chartres Doyen programme le plus grand Vide-greniers du cœur de Ville. Devenu un rendez-vous incontournable, il investira cette année encore la place des Épars, le boulevard Chasles et l'esplanade de la Résistance.
Une occasion de faire de bonnes affaires et de dénicher des trésors…
De 8 h à 18 h

Renseignements et inscriptions : lionschartresdoyen@gmail.com ou 07 83 56 54 04.

Un salon du livre

Amoureux de la littérature, un nouveau rendez-vous vous attend. Dans le cadre de la Semaine de la lutte contre l'illettrisme, un salon du livre mettra en lumière les éditeurs et auteurs de la région Centre-Val-de-Loire.
L'occasion d'aller à la rencontre des auteurs, d'échanger et de faire dédicacer des ouvrages.
Le Salon se déroulera de 10 h à 18 h, esplanade de la résistance, face à la médiathèque.
Que vous soyez amateur d'histoire, de romans ou de polars, vous y trouverez sûrement votre bonheur. De 10 h à 18 h.

Commune libre du village de Saint-Brice, les 24 et 25 septembre

11e fête des vendanges

La commune libre du village de Saint-Brice, fidèle à ses traditions, a concocté pour cette année un programme exclusivement agricole. L'arrivée de la mécanisation et le génie des hommes ont permis une évolution rapide sur quelques décennies des conditions de vie des paysans. Rendez-vous vous est donné les samedi 24 et dimanche 25 septembre pour découvrir les pratiques agricoles ancestrales de la fin du 19e et du début du 20e siècle, de nouveaux savoir-faire et la diversité des productions euréliennes.

La 11e fête des vendanges organisée par la commune libre du village de Saint-Brice se déroulera les samedi 24 et le dimanche 25 septembre prochains. Elle remporte chaque année un très grand succès auprès du public.

Le programme

Défilé-Parade le samedi 24 septembre dans le cœur de Ville, manifestation folklorique place des Epars et presse du raisin au parvis nord de la cathédrale.

Messe des vignerons à la cathédrale, le dimanche 25 septembre à 11 h, en présence de plusieurs confréries.

Marché des artisans et des producteurs de la Beauce et du Perche le dimanche 25 septembre de 10 h à 18 h 30 sur la promenade des bords de l'Eure et dans la résidence du Val-de-L'Eure.

Festival des traditions populaires sur le même site, le dimanche 25 septembre de 10 h à 18 h 30.

Les temps forts du dimanche 25 septembre seront constitués par la tenue de plusieurs stands : fauconnerie, cheval percheron, produits euréliens, tailleur de pierres, monteur de couteaux… et l'évolution d'un troupeau d'oies.

➔ **Entrée gratuite.**

Pépiloue et son fidèle compagnon, accompagnés de 50 oies savantes, déambuleront dans les rues chartraines lors du défilé le samedi 24 septembre. Vous les retrouverez sur le site de la fête au Val-de-l'Eure à 15 h 10.

Symphonie équestre : trois spectacles différents auront lieu le dimanche 25 septembre à 14 h 50. Dressage de percherons montés, tenus à la ceinture, ou en liberté.

À noter la présence de Looping, un âne savant dans deux représentations burlesques.

Du 26 septembre au 1er octobre

L'avocat dans la cité

Après une première manifestation en 2013, renouvelée en 2014 et 2015, les Avocats du département lancent pendant toute une semaine la quatrième édition de *« l'Avocat dans la Cité »*, qui se déroulera cette année pour la première fois place Marceau.

Au cours de cette semaine, ils vont à nouveau gratuitement à la rencontre du citoyen, en commençant par quatre journées d'information dans les établissements scolaires, consacrées à la découverte de la Justice en passant par un spectacle-débat, pour finir par deux journées d'accueil et de consultations gratuites, place Marceau, les vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre de 9 h 30 à 18 h. Une animation surprise vous est réservée sur place toute la journée du samedi 1er octobre.

Au fil des échanges, les avocats souhaitent communiquer et informer sur tous les secteurs du droit, qui est un lien social vivant.
Place Marceau vous serez accueillis confidentiellement par un avocat qui vous donnera des consultations gratuites sur des sujets aussi divers que :
- les successions
- les crédits, consommation, surendettement
- les victimes
- la famille, les mineurs
- le monde du travail
- les impôts
- l'habitation, construction, environnement
- les règlements amiables des litiges.

L'avocat est le défenseur de vos droits.

Il s'investit dans le service du particulier, de l'entreprise et des collectivités. Son indépendance, sa liberté d'expression et son secret professionnel, maillons de la démocratie, sont la garantie de votre défense.
Professionnel diplômé, il est assujetti à des règles déontologiques strictes (confidentialité, respect du contradictoire, absence de conflit d'intérêts) et il a un devoir de compétence.

Qu'il soit généraliste ou spécialiste, il est là pour vous informer, vous conseiller et vous défendre tous, sans exception.

Mais le rôle de l'avocat ne se limite pas au procès :

il apporte une véritable valeur ajoutée aussi bien dans le conflit que dans le conseil, sans oublier son assistance dans la prévention des risques et des difficultés.
Il apporte la sécurité dans le choix, la compréhension et l'application de la norme juridique et il est obligatoirement assuré.
Il sait diriger vers d'autres modes de règlement des litiges que le procès (médiation, arbitrage, etc.)
Il s'attache à sensibiliser les plus jeunes aux règles de la société et, à Chartres, a été noué avec l'Éducation Nationale un partenariat renforcé.

« Jamais sans mon avocat » :

Venez librement faire connaissance avec votre avocat.

➔ **À Chartres place Marceau, vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre 2016**
Site du Barreau : www.ordredesavocats-chartres.com

À Chartrexpo, du 7 au 10 octobre

La vitrine nationale des métiers de l'artisanat

La 23e édition des Artisanales de Chartres se déroulera à Chartrexpo du 7 au 10 octobre prochains. Rendez-vous incontournable depuis près d'un quart de siècle, cet événement offre aux familles la possibilité de découvrir, durant quatre jours, la diversité des métiers de l'artisanat, partager leurs passions avec des professionnels, dénicher des idées ou encore trouver leur voie parmi les nombreux métiers représentés.

Près de 500 artisans-exposants représentant 150 métiers accueilleront les 83 000 visiteurs attendus cette année encore. L'édition 2016 met l'accent sur les nouveaux modes de travail, avec un Maker Fare* régional géant proposant des démonstrations et des initiations multiples.
Véritable plongée dans les métiers de l'artisanat, les Artisanales de Chartres sont aussi l'occasion de passer un jour ou deux à Chartres, non seulement pour profiter de son patrimoine historique et culturel, mais aussi de toutes ses animations.

Espace Artischool, espaces de formation

Unique en France, plus de 1 000 jeunes apprentis, accompagnés de leurs professeurs, se relayeront sur l'espace Artischool pour faire découvrir leur métier et leur passion aux jeunes et à leurs familles. Cinq espaces présenteront les différents métiers, de la coiffure à la maintenance automobile, de la restauration de meubles à la pâtisserie, de la composition florale à l'électricité, de la podo-orthésie à la maçonnerie. Un espace de 100 m² sera entièrement dédié à la reconversion professionnelle et à la formation pour adultes, en présence de spécialistes de l'accompagnement pour le retour à l'emploi dans les métiers de l'artisanat.

Maker Fare
Initiation aux nouvelles technologies

Nouveauté, un Maker Fare de plus de 700 m² sera reconstitué au cœur du salon. Initié par l'association chartraine Betamachine, qui compte une centaine d'adhérents, il exposera des réalisations de *« makers »* et permettra de découvrir ce nouveau mode de conception, de s'initier aux sciences et techniques et d'expérimenter les nouvelles technologies.

Espace Ville de Chartres, Chartres métropole et CMIN

La Ville de Chartres et Chartres métropole développent le territoire en jouant la carte de l'innovation. Smart city et cité de l'innovation, applications de beauté connectée, télévision… un panel de fonctionnalités en cours de développement ou de conception, avec le savoir-faire de Chartres métropole Innovations numériques (la société publique locale chargée de développer l'innovation dans l'agglomération chartraine)à découvrir en images et en animations.

Pratique

**À Chartrexpo,
avenue Jean-Mermoz.
Dates et horaires d'ouverture :**
- **Vendredi 7 octobre de 12 h à 22 h**
- **samedi 8 octobre et dimanche 9 octobre de 10 h à 20 h**
- **lundi 10 octobre de 10 h à 18 h**

Entrée gratuite.

Maker Fare*: foire à l'innovation

FRANCK CAUVIÈRE

artisan de la nuit

À 45 ans, Franck Cauvière est sans doute l'un des Chartrains les plus connus dans la ville, toutes générations confondues ! Et pour cause… À la tête de la plus ancienne discothèque chartraine, *Le Privilège*, dans laquelle il a baigné dès son plus jeune âge avant de prendre la succession de son père Marc, il est aujourd'hui l'un des piliers de la nuit à Chartres. Mais pas seulement. Élu vice-président des métiers de la nuit au sein de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) en avril dernier, il est aujourd'hui bien décidé à représenter ses pairs et faire bouger le petit milieu de la nuit au sein duquel il déplore les trop nombreuses inégalités et le manque de concertation avec les autorités… Il nous a accordé une rencontre, de jour… un privilège !

Chartrain de toujours, né à Chartres en 1971 d'un père maximois, Marc, et d'une mère fille de commerçants chartrains, Évelyne, Franck est du sérail. Ses grands-parents, arrivés à Chartres en 1948, ont marqué le quartier de la place Billard avec leur boucherie Bourneuf dans laquelle ils ont officié pendant près de 35 ans. Une référence de l'époque dont les plus anciens Chartrains et les habitants du quartier se souviennent encore…

Naissance d'un lieu culte

En juin 1985, Marc et Évelyne Cauvière rachètent Le Saint-Laurent, une discothèque ouverte six années auparavant place Saint-Pierre, pour y faire naître leur nouveau bébé : le *Privilège*. Une discothèque d'un genre nouveau : un club privé, réservé aux clients qui en possédaient le sésame : la fameuse carte de membre. Un mini Chez Régine à l'entrée sélective qui conférait au lieu tout son panache. À l'époque, le costume était de rigueur pour les messieurs, et la belle toilette indispensable pour les dames. Le décor du club s'y prêtait : papier peint chic aux murs, cabinet de toilette avec maquillage et parfum à disposition… *« À l'époque, il n'y avait aucune autre boîte de nuit de ce genre dans les environs. Et Le Privilège portait très bien son nom. À 17 ans, mon père écumait déjà les cabarets de Nice, c'était son truc, ses premières amours : la nuit. Il en a tiré des modèles, des savoirs-faires dignes des grandes maisons. Bon, il a fini en carrossier industriel, ce qui n'a rien à voir ! »* (rires)

La nuit en héritage

Cette passion pour la nuit, Marc Cauvière l'a transmise à Franck très tôt et peut-être malgré lui. *« J'avais 14 ans quand mes parents ont créé Le Privilège. Je n'étais pas très intéressé par le milieu mais je découvrais un monde qui m'était interdit, ce qui le rendait inévitablement mystérieux. »* Franck se souvient de ses premières sorties avec ses parents Chez Max. A l'époque, le restaurant installé place des Halles (anciennement le Vésuve) intrigue le jeune homme : *« C'est au moment du dessert que tout se décidait. Une fois sur dix j'arrivais à obtenir de mes parents qu'ils descendent dans la cave pour un dernier verre… Je me souviens encore de ces escaliers qui menaient au sous-sol. Un endroit magique car interdit, inaccessible. Je me demandais ce qu'il y avait en bas, dans cette cave qui ressemblait étrangement aux caves du Privilège… »* Mais au fond Franck n'est pas vraiment attiré par le milieu de la nuit.

En 1989, il rencontre Paola. Il a 17 ans mais sait instantanément que c'est pour la vie. Aujourd'hui encore, après 27 ans de vie commune, 19 ans de mariage et deux filles de 16 et 18 ans, le couple vit comme à ses premiers instants.
Mais alors qu'il n'a que 22 ans, un drame familial contraint Franck à prendre la direction de l'établissement. Une première immersion qui lui permet de découvrir la nuit, ses ambiances, ses réalités. Et il aime ça. *« La nuit est inscrite dans mes gènes, je n'y peux rien ! »*.
La parenthèse durera dix ans.

Du bar au pinceau

Franck prend ensuite un virage à 180 degrés lorsqu'il rencontre un électricien avec lequel il décide de monter une entreprise de menus travaux. Tout a commencé un peu par hasard. Franck se souvient. *« Nous avions chacun la trousse à outil de nos pères et on s'est lancés ! Nous avons démarré notre activité par le changement d'une ampoule dans le premier Mobistore installé à Chartres. Comme nous avions été les plus réactifs, le directeur du magasin nous a proposé de refaire sa boutique. Oui, à l'époque ce genre de chose était encore possible ! Bien entendu, nous n'avions absolument pas les capacités et encore moins*

les compétences pour réaliser un tel chantier, mais nous avons accepté ! ». Franck se rappelle, sourire aux lèvres, ce coup de fil passé en catastrophe à un copain menuisier de son père pour faire un devis… C'est dire si les deux arpètes étaient novices… Malgré tout, c'est avec ce premier chantier qu'ils ont fait leurs armes, pour finalement monter une SARL et réaliser une vingtaine de magasins en France.

Une nouvelle parenthèse de dix ans. *« J'ai arrêté ce métier au bon moment. Mes parents étaient tous les deux malades et je savais que ça ne durerait pas longtemps. En 2011, ils sont partis. Tous les deux la même année, de la même maladie, qui s'était déclarée le même jour. »*

Retour aux sources : *le privilège*

« J'ai été élevé avec un adage qui dit que tout ce qui est commencé doit être poursuivi et pérennisé. » C'est donc naturellement que Franck reprend la suite du *Privilège*, en marchant dans les pas du grand Marc.

Facile ? Pas sûr.

« J'ai repris le club pour faire perdurer le petit univers que mes parents avaient construit ensemble. Mais pas n'importe comment : il fallait que je m'approprie l'endroit, qu'il me ressemble. Je crois que le pari est tenu ! »

Il était temps de rafraîchir les lieux pour faire entrer le *Privilège* dans le XXIe siècle, tout en donnant à Franck l'occasion d'apporter sa touche. Les travaux ont été réalisés l'an dernier et avec eux la mise aux normes handicapés. Le *Privilège* est aujourd'hui transformé, avec une déco qui ressemble à son tôlier. Les gens ne viennent plus chez Marc, ils viennent chez Franck. Sa plus belle réussite. *« J'ai réussi à m'approprier ce qui avait toujours été le terrain de mon père. »*

Artisan de la nuit

S'agissant du *Privilège*, on peut réellement parler d'une entreprise familiale. D'ailleurs, une grande partie du personnel est dans les murs depuis de nombreuses années… *« Catherine, au vestiaire, a trente ans de maison ! Les gens qui viennent au Privilège y restent… Peut-être à cause de cet esprit familial. Mes parents travaillaient comme ça. Et mes grands-parents, commerçants, m'ont répété que sans patron, il n'y a pas de salarié et que l'inverse est tout aussi vrai. »* Un côté patriarche qui lui vient de son père : *« Il avait cette dimension. Quand on allait voir Marc, c'était parce qu'on avait un problème. J'ai les mêmes relations avec mon personnel. »*

Mais au *Privilège*, on peut aussi et surtout parler d'artisanat : *« C'est ma vision de l'entreprise : être au plus proche des clients, attentif à leurs attentes et à leurs remarques. »* Et cela se confirme dés l'entrée : Franck et Karim, son ami et complice de toujours, alternent leur présence à la porte pour accueillir la clientèle. *« Nous sommes là pour leur faire passer un bon moment. Et nous faisons tout pour. C'est le principe d'une boîte de nuit : nos clients doivent repartir contents. Peut-être un peu saouls, mais contents ! »*(rires)

> *« Ma vision de l'entreprise : être au plus proche des clients, attentif à leurs attentes »*

Au service de ses pairs

Élu vice-président des métiers de la nuit de l'UMIH en avril dernier, Franck arrive en renfort, aux côtés de Chantal Mauduit, la présidente de la délégation chartraine. Et qui mieux que Franck pour représenter les métiers de la nuit ? Avec ce nouveau statut, il s'engage à conseiller ses pairs, les épauler en cas de litiges, etc. Mais c'est aussi et surtout pour faire bouger les choses qu'il a accepté ce poste bénévole. *« Il faut réduire les inégalités trop nombreuses qui opposent les grosses structures aux plus petites. Il y a aussi un problème de communication entre les établissements de nuit et les autorités* (NDLR : préfecture, gendarmerie, police, mairie, etc), *et surtout pas assez de moments d'échanges. Nous avons besoin de nous rencontrer tous les ans, pour évoquer les problèmes que nous vivons et notamment le sujet de l'alcool, qui devient préoccupant, mais surtout, la banalisation des drogues, sur lesquelles nous n'avons aucune information, et ce pour identifier certains comportements et éviter des incidents graves. On nous affuble de normes et nous ne sommes pas du tout encadrés par ailleurs. Cela fera parti de mes missions. »*

Vous l'aurez compris, Franck est bien décidé à mettre tout le monde autour de la table !

Et après ?

Le Privilège a encore de belles années devant lui. La promiscuité avec les riverains, même apaisée depuis quelques années demeure une gêne. *« Il est excessivement difficile de faire la police dans toute la rue. C'est le lot d'une boîte de nuit de centre-ville, mais nous essayons de faire au mieux. Pour autant, je n'exclus pas de déplacer le privilège un jour, si l'occasion venait à se présenter… »*

Une entrée convoitée…

Karim Lakehal

Chantal Maudhuit

Patrimoine végétal de Chartres

A Chartres: la nature en ville est une réalité

Le 25 août dernier, comme tous les trois ans, le comité des Villes et Villages Fleuris était en visite à Chartres pour un *« tour d'horizon »*, qui lui permettra, d'ici début 2017, de se prononcer sur le maintien de la quatrième fleur. Une occasion pour *Votre Ville* d'aller à la rencontre de ceux qui œuvrent chaque jour pour l'entretien et le renouvellement d'un patrimoine vivant d'envergure, et de rappeler les grands principes de la Ville en matière d'espaces verts.

Daniel Stives fait partie des effectifs de la Ville de Chartres depuis plus de trente cinq ans. Agent au sein du service Cadre de vie, qui intégrait à l'époque les espaces verts, la propreté, le mobilier urbain, les jeux, il a gravit les échelons pour devenir directeur adjoint. La réorganisation complète du service technique, validée en 2001 avec l'arrivée de la nouvelle municipalité, fait naître, en 2002, le service Espaces Verts. Un service autonome et recentré sur ses missions premières dont Daniel Stives prend la tête, avec 60 agents sous sa coupe… Un vrai challenge, renforcé par la première distinction *« label 4 fleurs »*, acquise par la Ville la même année, laquelle a toujours été maintenue depuis lors… Cette longévité dans l'action a permis au jardinier en chef de vivre des évolutions majeures : les mentalités, les nouvelles réalités environnementales et la nouvelle omniprésence de la nature en ville. L'avenir.

Votre Ville : A Chartres, les espaces verts sont partout. On plante, on crée des aménagements de plus en plus qualitatifs. Le service Espaces Verts que vous dirigez semble avoir pris un virage depuis une dizaine d'années…

Daniel Stives : La création du service Espaces Vertscomme service à part entière, a considérablement modifié notre façon de travailler. En remettant au centre de notre activité l'entretien, le développement et l'embellissement de l'ensemble des espaces verts, le service a franchi un cap. Par ailleurs, des mutualisations importantes, notamment avec Chartres Habitat, sont venues augmenter le nombre d'espaces gérés par la Ville. Le cimetière, les plateaux d'éducation physique dans les quartiers et dans les écoles nous ont également été confiés. Ces espaces supplémentaires très différents nous ont conduits à faire évoluer nos méthodes de travail et à nous améliorer, tant au niveau de notre organisation et de nos pratiques que dans les matériels utilisés : passage au tout électrique, rationalisation des effectifs et des missions, etc.
Mais le vrai point de départ, c'est 2001. Jean-Pierre Gorges, nouvellement élu, lançait les deux mots d'ordre de nos chantiers à venir : *« sobres et contemporains »*. Nous avons alors pensé notre travail autrement et sommes peu à peu sortis du paysagement traditionnel.
L'obtention de la quatrième fleur en 2002 a aussi marqué un tournant, et avec lui l'ambition de nous maintenir. C'est à ce moment que nous avons vraiment fait évoluer notre fleurissement.

VV : Concrètement, quels sont les changements que les Chartrains peuvent constater sur le terrain ?

DS : Autrefois traditionnel, reconduit chaque année avec des catégories de fleurs limitées, avec des massifs de même modèle aux couleurs très vives, notre fleurissement était identique à celui de nombreuses communes de France… A la mode des années 80 ! Nous avons alors travaillé sur la répartition des massifs dans la ville, sur leurs formes, sur leur nombre, sur leur intégration dans l'environnement. Nous avons ensuite réfléchi à l'insertion de plantes dans ces massifs et avons ainsi commencé à faire autre chose que des fleurs : des graminées, des vivaces, ou de simples feuillages. Des massifs évolutifs dans le temps. Aujourd'hui, nous intégrons les végétaux au paysage urbain, en accompagnement des aménagements de voirie : ronds-points propriétés de la Ville, bordures de routes, îlots, bandes centrales. Tout y passe ! Des aménagements végétalisés de plus en plus nombreux, visibles notamment rue de Sours, Faubourg-La-Grappe, boulevard Jean-Jaurès, rue de Launay (devant le camping), avenue Aristide-Briand, avec la requalification des rues de la Madeleine, etc.
A Chartres, rares sont les rues où l'on ne trouve pas un petit bout de nature : qu'il s'agisse d'un arbre, d'un espace fleuri, d'une pelouse… Et aujourd'hui nous assurons même une continuité végétale entre tous ces espaces. Nous avons un patrimoine exceptionnel, que nous devons continuer à faire vivre, à faire évoluer et ces petits espaces mis bout à bout contribuent à un ensemble de qualité.

Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie.

« Des jardiniers de talent qu'il convient de mettre à l'honneur »

« En charge de cette délégation depuis deux ans, j'ai été et suis toujours aussi impressionnée par la passion et la conscience professionnelle qui animent les agents des Espaces verts. Leur esprit de recherche permanente et la créativité sont au cœur de leurs préoccupations. Ce sont des professionnels qui s'investissent beaucoup sur le terrain et qui ont à cœur de faire corps avec la population chartraine. Nous travaillons en très bonne harmonie et c'est aussi pour cela que les choses avancent aussi bien. C'est grâce à leur concours que la nature n'en finit pas de se développer dans la ville, sous leurs formes les plus diversifiées. Un vrai plaisir de travailler avec ces agents tant leur travail donne satisfaction. Ce sont des passionnés, des jardiniers de talent qu'il convient de mettre à l'honneur. »

VV : Les Chartrains peuvent s'étonner de voir de plus en plus de sites où les végétaux semblent pousser, en toute liberté… Expliquez-nous vos méthodes de travail.

DS : Depuis notre mutualisation de 2013 avec Chartres métropole, nous avons la gestion de l'entretien des espaces verts communautaires, principalement des espaces naturels, parmi lesquels le plan vert. Une surface supplémentaire d'environ 200 hectares (N.D.L.R. : contre 130 hectares en ville) mais aussi une nouvelle façon de travailler et d'entretenir ces espaces naturels loin des habitations. Ainsi, aujourd'hui, nous travaillons sur tous types d'environnements : squares, parcs, espaces d'accompagnement et espaces naturels. L'idée, c'est bien sûr de supprimer progressivement les couches de végétation qui se sont superposées au fil des années, au gré des jardiniers, pour harmoniser l'ensemble. Pour ce faire, nous renouvelons les aménagements avec des plantes actuelles, en réfléchissant en amont à leur entretien. Que va-t-on planter pour gagner du temps, sans augmenter les effectifs, partout dans la ville ?
Nous favorisons les plantes que l'on va laisser pousser naturellement, par opposition à la situation précédente où l'on taillait à tout va, et le plus souvent en allant à l'encontre de la forme naturelle des végétaux. Ainsi, nos choix se portent sur des plantes proportionnées à leur lieu d'implantation, qui nécessitent peu d'entretien, esthétiquement davantage dans l'air du temps. La végétation, même en ville, doit garder son aspect naturel pour un meilleur rendu. Il a donc fallu modifier et réorganiser le travail entre les équipes de secteurs (N.D.L.R. : les agents qui ont un périmètre défini) et les *« spécialistes »* comme c'est le cas de l'équipe des arbres, de la tonte ou du ramassage des feuilles, qui utilisent du matériel dont ils ont la maîtrise.

Le saviez-vous ?

La PBI (Protection biologique Intégrée) consiste en La Protection Biologique Intégrée permet de préserver les cultures des ravageurs en privilégiant la lutte biologique.

VV : De nouvelles orientations qui vont dans le sens des préconisations nationales ?

DS : Oui. Les préoccupations environnementales et les pratiques qui en découlent guident nos choix actuels. Notre service, comme ceux des autres collectivités, doit s'adapter aux nouvelles exigences en matière d'environnement : des espaces plus naturels, peu tondus, qui favorisent le développement de la biodiversité. Ces évolutions s'inscrivent dans une dynamique nationale. Aujourd'hui on fait le choix de laisser pousser de la pelouse, ce n'est pas par négligence : cela va permettre à la biodiversité (La faune et la flore) de se mettre en place. Cela coûte moins cher. On n'utilise plus de produits de traitement et moins d'essence pour les machines… Les habitants comprennent, mais il convient d'expliquer la démarche.
De plus, la plupart des villes de France grignotent des terres. Elles s'étendent, augmentent leur surface et doivent ainsi gérer des territoires urbains toujours plus vastes. Le fait de s'orienter vers des aménagements plus naturels, moins sophistiqués, libère du temps pour les agents. Par chance, ces nouvelles orientations qui améliorent l'esthétique et la qualité de vie des végétaux nous permettent en même temps de nous adapter au développement de notre territoire : nous n'aurions jamais réussi à relever le challenge avec d'anciennes méthodes !

VV : En marge de ses missions quotidiennes, quels sont aujourd'hui vos grands défis ?

DS : Nous travaillons actuellement sur le « dossier arbres ». Chartres compte plus de 11 000 arbres sur l'ensemble de son territoire. Des sujets que nous recensons un par un et que nous inscrivons au SIG (Système d'Information Géographique) de la Ville. Nous avons également organisé un suivi sanitaire en faisant analyser les arbres pour prévoir et anticiper leur renouvellement. Ainsi, tous les ans, une entreprise privée contrôle l'état dit « mécanique » d'environ 200 arbres. A l'issue de cette étude, nous pouvons définir nos actions, installer un suivi des sujets fragiles et cibler ceux qui doivent être abattus.
Ce *« dossier arbres »* va surtout nous permettre d'améliorer la connaissance de notre patrimoine, d'élaborer des programmes de suivi et d'entretien, mais aussi de parfaire nos plantations futures avec des arbres qui cohabitent mieux.

> *« Aujourd'hui on fait le choix de laisser pousser de la pelouse, ce n'est pas par négligence »*

Aujourd'hui, la Roseraie et Beaulieu demeurent les endroits où nous plan-

Dans les prochains numéros du magazine, la rédaction fera le tour des espaces verts de la ville.

Le mois prochain : le jardin d'horticulture

tons le plus d'arbres. Un état de fait lié aux grands projets d'urbanismes en cours sur ces sites. En parallèle, nous sommes toujours en quête de secteurs où les arbres sont en faible nombre pour en implanter de nouveaux, quand cela est possible, avec la difficulté de les harmoniser entre eux.

VV : Le gouvernement vient de proscrire l'utilisation des pesticides dès le 1er janvier prochain. La Ville est-elle prête ?

DS : Nous avions anticipé ce changement dans les usages. Notre programme de suivi sanitaire, appelé PBI (Protection Biologique Intégrée) progresse. En extérieur nous n'utilisons plus de produits chimiques sur les végétaux. Nous avons mis en place des programmes assez pointus, avec le soutien du CDHRC (Comité de Développement Horticole de la Région Centre), une association à laquelle nous avons adhéré, qui conseille les maraîchers et les pépiniéristes. Tous les mois, un spécialiste nous rejoint pour travailler sur le domaine de la culture de production (fleurs, plantes et arbustes) et, sur le terrain, sur nos arbres et arbustes, pour déceler d'éventuels problèmes sanitaires. À l'issue de ces visites, il nous donne des solutions pour contrer ces problèmes.

VV : Chartres est réputé pour la richesse de son patrimoine bâti. Dans la même veine, peut-on lui reconnaître un patrimoine végétal de qualité ?

DS : Sans aucun doute. Chartres est doté d'un patrimoine vivant remarquable : ses 11 000 arbres, de nombreux parcs et jardins d'exception, parmi lesquels le jardin japonais de Sakuraï ou encore l'incontournable jardin d'horticulture au style romantique, sans parler des nombreux aménagements paysagers aujourd'hui intégrés à tous les projets d'urbanisme, qu'il s'agisse du réaménagement de quartiers entiers ou de petites parcelles d'accompagnement… Et bien sûr, le plan vert. La nature est partout ! D'ailleurs, notre patrimoine bâti est aussi mis en valeur grâce à la végétation qui l'entoure, et ce n'est pas un hasard si les récents aménagements de places du cœur de ville intègrent des arbres, comme c'est le cas sur les places d'Estiennes D'Orves, Evora, Casalis. Il en sera ainsi du futur projet de réfection de la place Saint-Aignan qui prévoit, lui-aussi, la plantation d'arbres. C'est un peu la cerise sur le gâteau…

Le saviez-vous ?

L'anneau autour du stade des Grands-prés comporte de plus de 200 peupliers prévus à l'abattage début 2018, un contrôle récent ayant alerté la Ville du mauvais état de santé de ces arbres en fin de vie. Le service Espaces Verts travaille déjà au nouveau projet de paysagement sur le site

VV : Comment appréhendiez-vous ce nouveau passage du comité des Villes et Villages fleuris à Chartres ?

DS : Nous étions assez confians. A Chartres, il n'y a aucun endroit laissé à l'abandon.
Alors qu'il y a vingt ans le comité des Villes et Villages fleuris était davantage attentif au fleurissement, le concours a aujourd'hui élargi ses champs au *« patrimoine vert »*. Dans cette veine, le label englobe des domaines plus larges, mais réellement inhérents au cadre de vie, tels que la richesse du patrimoine et ce que nous en faisons : ses abords, sa mise en valeur, son entretien, la communication faite auprès des habitants etc. La différenciation dans le traitement des espaces compte aussi énormément : l'aménagement d'un cimetière, d'une zone économique, et d'un centre-ville ne présentent pas les mêmes contraintes, ni bien sûr les mêmes exigences. Il y a aussi toute la partie environnementale, la dimension écologique. Là aussi, nous avons fait d'énormes progrès : le passage d'une partie de notre matériel à l'électrique, les dispositifs qui nous permettent de limiter notre consommation d'eau, la mise en place de la PBI pour supprimer l'utilisation des désherbants chimiques, etc. Le comité va jusqu'à s'intéresser aux bonnes relations entre agents et élus de référence… Là aussi, pas d'inquiétude !

« Nous avons encore de beaux jours pour exercer notre passion »

Le service Espaces verts de la Ville de Chartres compte 60 agents, répartis en quatre cellules d'intervention : la gestion des espaces naturels, la production de végétaux, la cellule mécanisée, et la cellule jardinage/fleurissement. Noël Fleury est responsable de cette dernière cellule depuis 39 ans.

Noël Fleury porte bien son nom. A la tête d'une équipe de 18 jardiniers qui travaillent quotidiennement au fleurissement de la Ville, il est comme ses agents : passionné et passionnant lorsqu'il évoque son travail de terrain. *« La ville a considérablement changé depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, nous avons un vrai travail de paysagement à réaliser. Nous avons la possibilité de nous exprimer artistiquement et, au vu des nombreux projets développés par la Ville, nous avons encore de beaux jours pour exercer notre passion. Autrefois techniciens, nous sommes devenus des artistes »*. Noël Fleury est en phase avec l'évolution des pratiques paysagères qui favorisent la croissance naturelle des végétaux. *« Nous travaillons d'une manière plus douce. Nous laissons les plantes et arbres pousser le plus naturellement possible, ce qui donne davantage le sentiment d'une vraie nature en ville. »* Tout semble plaire à Noël dans le vaste métier de jardinier : la recherche, le terrain mais surtout le résultat… pour lequel il faut souvent attendre un an ! *« C'est tout l'intérêt de ce métier : la surprise de ce que sera ce que vous avez planté un an auparavant »*. Toujours en quête de sites où la nature pourrait prendre sa place, Noël parcoure régulièrement la ville et n'a de cesse de proposer. Il a d'ailleurs dans ses cartons quelques idées à soumettre à Daniel Stives pour l'an prochain…

Pour les équipes chartraines, c'est aussi

C'est la reprise pour les trois grands clubs sportifs de Chartres ! Le CMHB, le FC Chartres et l'UB Chartres ont - ou vont - reprendre le chemin des terrains et des salles d'entraînement en vue de la saison prochaine. Pour quelles compétitions, avec quelles ambitions et quels effectifs ? Le guide de la rentrée sportive c'est ici !

L'effectif au complet en séance physique estivale avant la reprise.

Les hommes de Jérémy Roussel sur le parquet de la Halle Jean C

Le Football Club Chartres (FCC): une nouvelle aventure commence.

Reprise début juillet pour les hommes de Jacky Lemée, qui évolueront cette année en CFA, avec un nouveau visage aux côtés de l'entraîneur : celui d'Ali El Omari, nouvel adjoint et ancien joueur de l'US Orléans, (sous la houlette, à l'époque, d'un certain Jacky Lemée…). Les deux hommes entretiennent une complicité de plus de vingt ans. C'est donc un homme de confiance que le coach aura à ses côtés pour aborder sereinement ce championnat de CFA.

Sur le terrain aussi de nouvelles têtes. À noter l'arrivée d'un nouveau gardien de but : Kévin Crépel en provenance de Sablé en CFA2. Arrivée aussi de deux milieux de terrain de l'US Orléans : Jordin Olivier (DH) et Julien Delonglée (National). Certainement pour pallier le départ de Christophe Palbrois vers le FC Drouais.

Philippe Barazzutti, président :
« Nous voulons faire une belle saison, nous visons pour notre équipe un Top 5 au classement en CFA et pour notre réserve la remontée en DH. Nous allons avoir besoin de monde pour nous encourager et j'espère que les supporters répondront à l'appel. Côté recrutement nous avons bouclé les dernières arrivées. J'ai donné carte blanche à mon entraîneur Jacky Lemée, nous tirerons des conclusions avec les premiers résultats. Mais il est important pour nous de continuer notre politique de recrutement interne, c'est-à-dire intégrer les jeunes du club à l'effectif de l'équipe première ».

Course et étirement, finies les vacances au FC Chartres.

Le Chartres Métropole Handb Objectif montée immédiate.

Philippe Besson avait prévenu : après la descente, montée obligatoire ! Deuxième budget de Proligue (anciennement ProD2) derrière Tremblay, Chartres Métropole Handball va évoluer en seconde division avec donc, l'étiquette d'équipe favorite et de club à (a) battre. L'équipe a, quant à elle, repris le chemin de l'entraînement depuis juillet et se déplacera en Macédoine pour disputer un tournoi de préparation au championnat.

Au total, sept nouveaux visages ont fait leur apparition au CMHB 28, dont le Chilien Rodrigo Salinas (27 ans) en provenance de Nantes (D1). Le gaucher a évoqué son envie de revenir en D1 dès l'année prochaine sous ses nouvelles couleurs. À noter que Rodrigo avant fini quatrième meilleur buteur du Mondial de hand 2015. De bon augure.

la rentrée !

Le mois prochain, retrouvez l'actualité de rentrée du basket féminin (ligue 2), du tennis de table (Pro A) et du rugby (Fédérale 2)

ochet pour la reprise.

all (CMHB) :

Philippe Besson, président : « Je crois que tout le monde connaît notre objectif. Nous voulons remonter directement en première division dès la saison prochaine. Le groupe a repris depuis quelques semaines. Les nouveaux s'intègrent bien à la vie de groupe, j'ai pu le constater lors du stage à Vittel. Quelques échéances nous attendent pour préparer la saison, notamment en Macédoine. Donc pour le moment rien à signaler, tout va bien. »

Sylvain Kieffer (tapis au centre) et l'ensemble du CMHB ont repris la direction des salles de musculation pour préparer l'année en Proligue.

L'UB Chartres boucle son recrutement.

Il faut le savoir pour ne pas être désemparé : au basket les joueurs ne restent jamais très longtemps dans un même club sauf exception. Ainsi, l'UB n'a pas fait dans la demi-mesure puisque 80 % de l'effectif a changé. Seuls les arrières Gautier Lemon et Damien Pistre seront présents l'année prochaine. Même le coach a été changé puisque c'est désormais Sébastien Lambert, l'ex-coordinateur sportif de Saint-Quentin, qui tiendra les rênes de l'UB pour la saison à venir.
Côté joueurs, Chartres boucle son recrutement par la belle recrue : Mantas Ruikis (31 ans). L'arrière lituanien d'expérience évoluait à Chaumont qui avait décroché son billet pour la ProB la saison dernière. À noter aussi la venue de l'expérimenté pivot Harry Disy (32 ans), passé notamment par Saint-Vallier (ProB).

Jean-Léon Piat, président : « Nous avons changé du staff et des joueurs, c'est un gros turn-over. L'équipe vient de reprendre le chemin des parquets (début août), la cohésion du groupe se verra lors des premiers matchs. En terme d'objectif, nous voulons accrocher les play-offs de N1, le 9e étant cette année qualifié. Nous entamons la saison par la Coupe de France et le championnat trois jours après, à nous de nous illustrer».

Nouvelle saison pleine de promesses pour le Dojo Beauceron

Crée en 1980, le Dojo Beauceron entre dans une nouvelle dynamique depuis quelques années. Incontournable institution de l'art martial eurélien, le club se montre de plus en plus créatif pour attirer des licenciés. Karim Boudergui, le président, se veut confiant et plein d'ambition pour l'avenir du Dojo.

« *Nous enseignons des valeurs* ». Les premiers mots du président Karim Boudergui sont clairs. Le Dojo Beauceron enseigne le judo depuis plus de 30 ans maintenant avec pour mots d'ordre le respect du sport, de l'arbitre et de l'adversaire.
L'année dernière, le club comptait 177 licenciés, « *trop peu* » pour Karim qui souhaiterait voir le club tourner à nouveau autour des 220 adhérents. « *Nous voulons mettre l'accent sur la mixité de ce sport. Le judo n'est pas réservé aux garçons, bien au contraire* ». Karim espère que les derniers Jeux Olympiques et les deux médailles d'or de Teddy Riner et d'Émilie Andéol auront un impact médiatique sur la pratique du judo : « *C'est évident, toute l'année le judo n'est pas très exposé. Là, c'est l'occasion idéale* ».
Le Dojo Beauceron compte quatre entraîneurs diplômés d'État : Allain Alberici, ceinture noire 5e dan et ancien du club, Jean-François Pichot, Jérémy Machuret et Salim Boudergui. Allain Alberici met en avant ces quatre profils, et insiste sur « *l'importance pour le club que les générations se côtoient et que les plus anciens lui rendent service* ». Le club allie deux formations complémentaires : les techniques traditionnelles et la formation à la compétition : « *Nous offrons le panel le plus élargi à nos adhérents en termes de connaissance de l'art martial* ».

> *« Les entraîneurs sont là pour répondre à la demande de chacun »*

Au Dojo Beauceron, la compétition est un choix et surtout pas une obligation. « *Dès 6-7 ans, un enfant peut faire des compétitions s'il le souhaite, mais rien n'est obligatoire* ». Le club propose même un « *bébé-judo* » pour les enfants né en 2011-2012, qui a pour objectif de développer la motricité, la locomotion et l'équilibre, « *rien de trop violent* » assure Karim. Le principe est d'éveiller les petits : « *Nous leur apprenons à marcher correctement, à se relever, se situer dans l'espace, à rouler. Tout ça sous forme de jeux pendant 45 minutes* ».
Le judo donne de l'assurance et de la confiance en soi.
Chaque année, le Dojo place 2 à 3 combattants au plus haut niveau national. Il y a quelques années, Antoine Renaudin, un judoka du Dojo Beauceron en 1re division pendant 3 ans de suite, se retrouva lors de sa dernière année face à Teddy Riner en championnats de France. Plus récemment Peter Kiernan a fini 5e au championnat de France 2e division et son frère Tony 3e à la coupe de France senior.

Le Dojo Beauceron propose également des cours de Taïso, une forme de renforcement musculaire basée sur la pratique et la philosophie du judo.
La reprise est imminente, les adultes ont déjà rejoint les tatamis, les enfants les rejoindront après la rentrée scolaires sur un des trois sites de son choix : à Chartres, Mainvilliers ou Fontaine-la-Guyon.

Renseignements :
Dojo Beauceron
02 37 35 41 03
dojo-beauceron.com

Carton plein pour Willy Gérimont et le Billard Club Chartrain !

Mais quelle saison ! Pour son 80e anniversaire, le Billard Club Chartrain s'est offert une saison d'exception, avec des titres nationaux et européens. Un président forcément heureux et aussi un joueur : le Chartrain Willy Gérimont qui boucle sa meilleure année avec plusieurs titres au compteur. Bravo Monsieur !

Au téléphone, Francis Vautelin avait deux bonnes raisons d'être enjoué : le président du Billard Club Chartrain prenait des vacances bien méritées au soleil, mais surtout, son club venait d'achever une saison d'anthologie. *« Oui je suis un président heureux. Une superbe saison, je crois que nous avons fait carton plein ! »*. Willy Gérimont, Xavier Grétillat et Jacky Justice ont décroché un titre de vice-champion d'Europe à Prague en avril dernier avant de réitérer leur performance à Chartres, en juin, pour le titre de champion de France (un titre de champion de France de D5 a aussi été remporté par le BCC). *« Cela va être difficile de faire mieux la saison prochaine »* plaisante le président Vautelin. Pour faire mieux, Chartres devra s'imposer en championnat d'Europe. Jusqu' alors, aucune équipe eurélienne n'est arrivée à décrocher un sacre européen, c'est dire…

« Ce n'est pas impossible ! Nous étions proches du titre européen… ». Willy Gérimont y croit, et il le peut. Auteur de sa plus belle saison, le Chartrain a glané sept titres : deux en équipe et cinq en individuel. *« Je suis très satisfait. J'ai changé ma manière de m'entraîner. Le sélectionneur de l'équipe de France m'a beaucoup aidé et puis j'avais la tête et l'esprit libres »* affirme le joueur. Willy est devenu, cette année, champion de France du cadre 47/2 et 71, deux titres que le joueur remet en jeu dès la saison prochaine avec des objectifs déjà très clairs : *« Faire au moins aussi bien ! Je veux tout gagner »*. Ces deux titres sont aussi pour lui le moyen de gommer cette (petite) désillusion de Prague : *« En finale de la Coupe d'Europe je perds de 8 points, c'est rien mais suffisant… »*. L'esprit revanchard, le

Chartrain voit clairement les chances de son club dans cette compétition : *« C'est très dur, c'est du très haut niveau mais vu le parcours que nous avons fait nous pouvons nous permettre d'y croire à ce titre »*.

Rendez-vous à la rentrée !

Triple label Patrimoine du XXe siècle pour Chartres

De gauche à droite : Philippe Bihouée, Assistant de conservation au musée des Beaux-Arts ; Patrick Géroudet, adjoint à la promotion de la Ville, au tourisme et au patrimoine ; Sylvie Le Clech, directrice de la DRAC ; Isabelle Vincent, adjoint au maire en charge de la Culture ; Emmanuel Blondeau, recteur de la cathédrale ; Catherine Merlin, directrice des bibliothèques de Chartres.

Chartres a décroché le label Patrimoine du XXe siècle pour trois édifices : l'hôtel des Postes, la maison Picassiette et l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Rechèvres. Elle est désormais reconnue mondialement, non seulement pour son patrimoine médiéval, mais aussi pour l'intérêt de ses édifices modernes.

Le ministère de la Culture et de la Communication a créé le label patrimoine du XXe siècle afin d'identifier et de signaler au public, au moyen notamment d'une plaque, les édifices et ensembles urbains qui, parmi les réalisations de ce siècle, sont autant de témoins matériels de l'évolution architecturale, technique, économique, sociale, politique et culturelle de notre société.

Sur cette liste, ont été retenus pour Chartres l'hôtel des Postes, la maison Picassiette et l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Rechèvres.

Pour Patrick Géroudet, adjoint à la Promotion de la ville, au Tourisme et au Patrimoine : *« Le label Patrimoine du XXe siècle décerné par le ministère à ces trois édifices sera un élément supplémentaire de l'attractivité de notre ville »*. L'adjoint est heureux que soient aussi reconnus la mosaïque et le vitrail du XXe siècle, et la qualité de la transformation de l'ancien hôtel des Postes en médiathèque de Chartres. *« Comme au XIXe siècle, Chartres s'est dotée au XXe siècle de bâtiments de qualité, comme les magasins Aux fabriques françaises, le Palais du vêtement, ou encore l'ancien siège de l'Écho républicain rue du Bois-Merrain »*.

L'attribution du label est aussi la garantie d'une protection du monument.

Les trois plaques remises par la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) à Orléans seront dévoilées le samedi 10 septembre.

Programme du dévoilement des plaques :

Samedi 10 septembre

10 h : à la médiathèque de Chartres par Jean-Pierre Gorges, député-maire et Serge Berthet, direction régionale de la Poste. Animation par La Compagnie des automates violonistes.

15 h : à la maison Picassiette. (entrée gratuite toute la journée).

17 h : à l'église Saint-Jean-Baptiste de Rechèvres (célébration de la messe à 18 h).

Chartres au rythme nippon

En août 2012, Chartres eut l'honneur de recevoir et accueillir les troisièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée. Une semaine d'échanges riche que les Chartrains ont pu apprécier, notamment lors du forum citoyen. Les liens de Chartres avec le Japon sont depuis toujours très actifs, que ce soit avec Sakuraï, ville partenaire, ou bien le Centre japonais des collectivités territoriales (Clair Paris). En 2016, le pays du Soleil-Levant revient s'installer dans la vie de Chartres grâce, notamment, au travail de l'association des Amis des Jumelages de Chartres et son programme d'animations culturelles *« 2016 année du Japon, Chartres-Sakuraï »*, à l'occasion du 60e anniversaire du jumelage entre les deux cités. Tout au long de cette année, des expositions, conférences et séances de cinéma japonais ont donné à Chartres un air nippon très apprécié.

Jusqu'à la fin de l'année, de nouveaux rendez-vous

• **Une exposition à la collégiale Saint-André** sur le thème du kimono se déroulera du 7 au 12 octobre. Elle sera inaugurée par le maire de Sakuraï.

• **Également, trois séances de cinéma japonais aux Enfants du Paradis sont au programme :** *Kagemusha* le jeudi 29 septembre à 20 heures ; *Vers l'autre rive*, le jeudi 10 novembre à 20 heures ; et *Le garçon et la bête*, le jeudi 15 décembre à 20 heures en VO et le dimanche 18 novembre à 16 heures en VF. Les amateurs de manga seront en outre ravis de pouvoir rencontrer un auteur le samedi 1er octobre à la médiathèque.

• **Chartres International**, avec le concours de l'association des Amis des Jumelages de Chartres, proposera, du 1er septembre au début du mois de novembre, une exposition de photographies sur le boulevard Chasles autour du *« Japon insolite »*. Sur les triptyques, les photos de Dominique Buisson, Chartrain spécialiste de la culture japonaise, illustreront le patrimoine de Sakuraï, des portraits et des images de la vie quotidienne au Japon. Pour Patrick Géroudet, président de Chartres International, *« ces photos géantes installées sur le boulevard Chasles permettent aux Chartrains et aux touristes de mieux apprécier le patrimoine remarquable de Sakuraï et l'art de vivre au Japon »*. Cette exposition bénéficie du concours actif de l'entreprise chartraine Phox Photo Studio Martino.

➔ **Renseignements et inscriptions :**
2 rue Chanzy à Chartres
09 54 68 07 35
contact@chartresinternational.com
www.chartresinternational.com
Facebook : Chartres International

Inscription aux cours de langues pour l'année 2016-2017

Allemand-Anglais-Espagnol-Italien-Japonais-Portugais-Russe.
Venez dès maintenant vous inscrire aux cours de langues dispensés par l'Établissement public Chartres International : des cours pour tous niveaux pour s'améliorer ou se perfectionner.

L'Office de Tourisme vous propose une rentrée tous azimuts!

Le mois de septembre est propice aux découvertes pour prolonger l'été Chartrain. Notre territoire est riche en histoire et en talents et l'Office de Tourisme vous le démontre lors des rendez-vous programmés chaque samedi…
Trois étapes essentielles jalonnant notre mois:

1re étape: gastronomique!

Les gourmands et gourmets ont rendez-vous avec Pierre Fournier. Ce moment convivial leur permettra de perfectionner leur technique et de s'initier à la pâtisserie. La bonne humeur de Pierre et son savoir-faire leur laisseront un souvenir inoubliable. Animation garantie!
- Atelier pour adultes « *Macaron Chocolat Passion* » - samedi 3 septembre à 14 h 30
- Atelier pour adultes « *Éclairs chocolat ou vanille* » - samedi 1er octobre à 14 h 30

2e étape: la grande histoire et ses multiples anecdotes

L'office de Tourisme donne rendez-vous aux passionnés d'histoire pour des conférences le deuxième samedi du mois. Pour cette rentrée, Juliette Clément, directrice de la Publication de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, les captivera pour raconter « *Six siècles d'Imprimerie chartraine* », samedi 10 septembre à 14 h 30. Le trimestre s'annonce également très riche en surprises.

3e étape: marchons sur les traces des secrets de notre ville

Le troisième samedi de chaque mois, l'Office de Tourisme vous aide à parfaire vos connaissances sur votre ville avec des parcours thématiques. En septembre, celui-ci est consacré aux Journées du Patrimoine. Au programme: samedi 17 septembre à 14 h 30, « *Bâtiments et lieux publics dans la ville* », et dimanche 18 septembre à 10 h 30, « *Chartres, cité Médiévale* ». Vous pouvez également jouer les prolongations, le samedi 24 septembre à 10 h 30, en compagnie de Françoise Faraut, guide-conférencière, qui vous emmènera à la découverte de Chartres et de ses Vignobles où vous serez transporté entre histoire et gastronomie.

Mais aussi…

Parallèlement à cette programmation très riche, il vous reste jusqu'au 8 octobre pour tout savoir de Chartres en lumières en participant aux visites nocturnes de l'événement. L'office de Tourisme vous convie également à des découvertes de notre cité médiévale chaque dimanche à 10 h 30 en septembre:
- Chartres, cité médiévale: dimanche 4, 11 et 25 septembre à 10 h 30.
- Chartres en lumières Privilège (incluant la visite guidée de la crypte de la cathédrale à la lueur de la bougie): vendredis 2, 9, 16, 23 et 30 septembre à 22 h.
- Chartres en lumières: samedis 3, 10 et 24 septembre à 21 h 30.

→ Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous », inscription au 02 37 18 26 26! www.chartres-tourisme.com

La rentrée, c'est aussi le moment de préparer les prochaines vacances! Pendant les vacances scolaires, les enfants sont également comblés et peuvent découvrir leur ville en compagnie de Marie Dentelle et de sa sœur Adèle lors de la visite dédiée « Raconte-moi l'histoire de Chartres » les 22 et 29 octobre à 14 h 30. Les bambins pourront également exercer leurs talents de pâtissiers en herbe lors d'un atelier gourmand, le 26 octobre à 14 h 30.

→ Alors? Si vous demandiez le programme pour ne rien louper de nos rendez-vous? Retrouvez toutes les informations pratiques sur notre site internet: www.chartres-tourisme.com Inscription à notre hebdo « Idées Sorties » à l'adresse communication@otchartres.fr

Agenda

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
JOURNÉES
EUROPÉENNES
PATRIMOINE
17-18 SEPT.
PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ
17 ET 18 SEPTEMBRE 2016

CULTURE

Chartres, la cité médiévale
Visites
4, 11 et 25 septembre à 10 h 30
Office de tourisme
8, place de la Poissonnerie
Réservation obligatoire
02 37 18 26 26 - 02 37 21 51 91
www.chartres-tourisme.com

Chartres en lumières Privilège
Visites
2, 9, 16, 23 et 30 septembre - 7 octobre à 22 h
Office de tourisme
Réservation obligatoire
02 37 18 26 26 - 02 37 21 51 91
www.chartres-tourisme.com

Chartres en lumières
Visites
3, 10, 24 septembre, 1er et 8 octobre à 21 h 30
Office de tourisme
Réservation obligatoire
02 37 18 26 26 - 02 37 21 51 91
www.chartres-tourisme.com

Concours international d'orgue
Festival - Grand prix de Chartres
Concours international d'organistes
4 septembre
de 13 h 30 à 19 h.
Cathédrale, 22, cloître Notre-Dame
Office de Tourisme
02 37 18 26 29 - 02 37 21 51 91
www.chartres-tourisme.com

Vous n'en croirez pas vos Dieux !
Exposition
Jusqu'au 4 septembre
Du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h 30, dimanche de 10 h à 17 h 30
Office de tourisme
Direction de l'archéologie
02 37 23 42 20

Chemin des Arts : Anne Bothuon
Exposition de sculptures en textile
Jusqu'au 4 septembre
Du mardi au vendredi de 14 h à 18 h, samedi et dimanche de 14 h à 19 h
Prieuré Saint-Vincent
12, rue de la Porte-Cendreuse
02 37 30 78 20

Chartres, six siècles d'imprimerie
Conférence par Juliette Clément, directrice des publications de la SAEL
10 septembre à 14 h 30
Réservation obligatoire
Office de tourisme
02 37 18 26 26
www.chartres-tourisme.com

Chemin des Arts : Lamozé
Exposition
Du 10 septembre au 9 octobre
Prieuré Saint-Vincent
Du mardi au vendredi de 14 h à 18 h
Samedi et dimanche de 14 h à 19 h
Direction des Affaires Culturelles
02 37 23 41 43

Chemin des Arts : CaCO3
Exposition
Jusqu'au 11 septembre
Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h
Chapelle Saint-Eman - 11, rue Saint-Eman
Direction des Affaires Culturelles
02 37 23 41 43

Le bal
Film ciné-clap
13 septembre à 20 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
1, boulevard Maurice-Viollette
02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr

Terreur en Beauce - La Bande d'Orgères (1795-1800)
Visite commentée
par Alain Bouzy
16 septembre à 17 h 30
Inscription préalable conseillée
Médiathèque l'Apostrophe
02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr

Dans les petits papiers d'Édouard Manceau
Exposition
Du 20 septembre au 15 octobre
Bibliothèque Louis-Aragon
Forum de la Madeleine
Mardi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
02 37 88 45 20
www.bm-chartres.fr

Querelle chez les chanoines
Conférence
23 septembre à 17 h 30
Inscriptions auprès du secrétariat de la Société archéologique d'Eure-et-Loir à partir du 5 septembre au 02 37 36 91 93
Médiathèque l'Apostrophe
02 37 23 42 00

Jean de La Fontaine
Présentation par un bibliothécaire
Ses fables et ses illustrateurs
24 septembre à 16 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr

Chemin des Arts : Christèle Albertini
Exposition - Verrerie
Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h
Du 24 septembre au 18 décembre
Chapelle Saint-Eman
Direction des Affaires Culturelles
02 37 23 41 43

Le Petit Chaperon Rouge
Théâtre de guignol
25 septembre à 16 h et 17 h

Butte des Charbonniers face au kiosque à musique
3 € par enfant à partir de un an et par adulte
Direction de l'Événementiel et des Animations
02 37 18 47 60

Terreur en Beauce. La Bande d'Orgères (1795-1800)
Exposition
Jusqu'au 30 septembre
Médiathèque l'Apostrophe
02 37 23 42 00
www.bm-chartres.fr

Chartres en vitrail
Exposition
Jusqu'au 15 octobre
La Galerie du Vitrail
17, cloître Notre-Dame
Du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Dimanches et jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h - Entrée libre
02 37 36 10 03
www.galerie-du-vitrail.com

Lumières du monde
Exposition
Regards d'artistes contemporains sur les couleurs et la technique du vitrail
Jusqu'au 31 décembre
Centre International du Vitrail
5, rue du Cardinal Pie
02 37 21 65 72
www.centre-vitrail.org

Vues des communes de l'agglo dans les collections du musée
Exposition
Jusqu'au 31 décembre
Estampes, lithographies, arts graphiques, aquarelles, dessins, huiles sur toile
Du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Dimanche de 14 h à 18 h
Musée des Beaux-Arts
29, cloître Notre-Dame
02 37 90 45 80

ANIMATIONS

Chartres en lumières
24 sites incontournables mis en lumière et en musique
Jusqu'au 8 octobre - de la tombée de la nuit à 1 h du matin
Centre-ville
www.chartresenlumieres.com et à découvrir sur les applis Apple et Android

Braderie de rentrée
Du 1er au 4 septembre
Magasins du centre-ville
Union des Commerçants Chartrains
06 40 13 16 01
Toutes les infos sur www.ucc-chartres.fr

Les associations font salon
Sport-loisirs
Samedi 3 septembre, de 11 h à 19 h
Dimanche 4 septembre, de 11 h à 18 h
166 associations place des Épars et place Châtelet. Gratuit
Direction de l'Événementiel et des Animations - 02 37 18 47 60

Ateliers gourmands pour adultes
Macaron chocolat passion
3 septembre à 14 h 30
Office de tourisme
Réservation obligatoire
Possibilité de programmer un atelier privé sur demande
02 37 18 26 23 ou 24
resa@otchartres.fr

Fête de l'animal de ferme
Du 8 au 11 septembre
Entrée gratuite
Compa - pont de Mainvilliers
02 37 84 15 00
www.lecompa.fr

Kiosque à musique : Music Light Show
Concert
dimanche 11 septembre à 16 h 30
Butte des Charbonniers
Direction de l'Événementiel et des Animations - 02 37 18 47 60

Rendez-vous des chineurs
Antiquités-brocante
11 septembre
Place des Épars – boulevard Chasles
06 42 37 77 46
www.ohvl.net

Salon de l'Habitat
Foire ou salon
Du 10 au 12 septembre
Chartrexpo - parc des expositions
Rue Jean-Mermoz
Samedi, dimanche et lundi de 10 h à 19 h
Adulte plein tarif : 5,00 €
04 73 17 19 22

Équiper gratuitement son PC
24 septembre à 14 h 30
Médiathèque l'Apostrophe
Présentation de logiciels gratuits, conseils pour le téléchargement, l'installation et la désinstallation de programmes.
Atelier d'une durée de 1 h 30.
Places limitées. Inscriptions au 02 37 23 42 07 - 02 37 23 42 00

Le cyclo à disposition pour vos déplacements
Jusqu'au 30 septembre
Tous les après-midi du mardi au samedi
Centre-ville- Gratuit
06 22 57 88 89

SPORT

Première Montgolfiade
Sport loisirs
Du 9 au 11 septembre
Trente montgolfières prendront leur envol
Aérodrome de Chartres-métropole
Le vendredi 9 h à 18 h, le samedi 10 à 7 h, le dimanche à 7 h
Chartres Montgolfières
contact@chartresmontgolfieres.fr

Spécial Journées du patrimoine - les 16, 17 et 18 septembre

Une vingtaine de sites à découvrir

Halle Billard (ancien château comtal)
Marché couvert, place Billard
Découverte libre

Église Saint-Aignan
Place Saint-Aignan
Accès libre de 9 h à 17 h

Église Saint Jean-Baptiste
Place de l'abbé-Stock, quartier de Rechèvre
Accès libre de 9 h à 18 h

Église Saint-Pierre
Place Saint-Pierre
Exposition en partenariat avec la direction municipale d'Archéologie
Richesse architecturale et iconographique de l'église.
Visite de 14 h à 17 h
Comité Saint-Pierre Porte Morard
Tél. 02 37 30 20 21/06 25 48 53 14
comite-saintpierre-28@orange.fr

Jardin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir
39 avenue d'Aligre
Accès libre de 8 h à 19 h

Jardins de l'évêché
29 cloître Notre-Dame
Accès libre de 8 h à 19 h

Maison Picassiette
22 rue du Repos
02 37 34 10 78
Découverte de la maison de Raymond Isidore
17 septembre de 10 h à 12h30 et de 14 h à 18 h ; 18 septembre de 14 h à 18 h
Par groupe de 10 personnes

Musée des Beaux-Arts
29 cloître Notre-Dame
02 37 90 45 80
Découverte du palais épiscopal et des collections. 17 septembre de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h ; 18 septembre de 14 h à 18 h

Prieuré Saint-Vincent – Chemin des Arts
12 rue de la Porte-Cendreuse
02 37 30 78 20
Exposition d'art contemporain : Lamozé Sculpture musicale interactive, photographie et peinture
17 et 18 septembre de 14 h à 19 h

Ancienne abbaye Saint-Brice
2 rue Georges-Brassens
06 76 59 41 88
Visite du cellier, de la vigne et du chai.
17 et 18 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Cathédrale de Chartres
Cloître Notre-Dame
02 37 21 75 02
Les principales clés de la cathédrale
17 septembre 10 h 30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h ; 18 septembre de 15 h , 16 h, 17 h
Visite commentée de la crypte
17 et 18 septembre à 14 h, 14 h 30, 15 h, 15 h 30, 16 h, 16 h 30, 17 h
Redécouvrir une cathédrale de lumière
17 et 18 septembre de 15 h 30 à 17 h

Médiathèque l'Apostrophe
1 boulevard Maurice-Viollette
02 37 23 42 00
Visite commentée de l'exposition par Alain Bouzy
16 septembre de 17 h 30 à 19 h
Inscription nécessaire
Lecture – La bande d'Orgères démasquée
17 septembre de 15 h 30 à 17 h
Parcours de la médiathèque pour public familial – visite libre
17 septembre de 10 h à 18 h
Exposition Terreur en Beauce 1795-1800 - visite libre
17 septembre de 10 h à 18 h
Visite commentée de la médiathèque l'Apostrophe, ancien Hôtel des postes
17 septembre à 11 h 30, 14 h 30, 16 h 30

Théâtre de Chartres
Boulevard Chasles
02 37 23 42 79
Visite libre de la salle à l'italienne et de la machinerie manuelle.
17 et 18 septembre de 10 h à 18 h
billetterie@theatredechartres.fr

Archéologie **Nouveauté !**
Parvis de la cathédrale face à la Maison canoniale
A la découverte d'un patrimoine disparu au cœur de la ville de Chartres : parcours guidés par les archéologues municipaux.
17 et 18 septembre ; départs de 14 h à 17 h 30

Museum d'histoire naturelle **Nouveauté !**
Parvis de la cathédrale face à la Maison canoniale
À la découverte du patrimoine naturel des bords de l'Eure de la ville-basse : circuit commenté par un animateur du patrimoine.
17 et 18 septembre : départs à 14h30 et 16h30

Office de tourisme
Maison du Saumon 8, rue de la Poissonnerie
02 37 18 26 26
Inscriptions nécessaires
Bâtiments et lieux publics dans la ville : visite commentée
17 septembre de 14 h 30 à 16 h
Chartres, la cité médiévale : visite commentée
18 septembre de 10 h 30 à 12 h

Société archéologique d'Eure-et-Loir
Parvis de la cathédrale, statue Fulbert
02 37 36 91 93
Parcours historique : La Mairie, un laboratoire architectural de la citoyenneté
18 septembre ; départs à 10 h et 15 h.

Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

❶

❷

Quatre toiles réalisées sous la première République présentées dans la salle italienne

❶ La prise de la Bastille
École Française, 1793
Huile sur toile, 184 X 273 cm
Inv. 86. 7. 1

❷ Arrivée en carrosse du roi, de la reine et du dauphin, dans la soirée du 6 octobre 1789, sur la place de l'hôtel de ville de Paris.
École Française, 1793
Huile sur toile, 190 X 182 cm
Inv. 86. 7. 2

❸ Les femmes du peuple font la queue à la porte d'une boulangerie parisienne, sous la surveillance des gardes nationaux.
École Française, 1793
Huile sur toile, 179 X 78 cm
Inv. 86. 7. 3

❹ Un convoi de farine escorté par des gardes nationaux.
École Française, 1793
Huile sur toile, 179 X 78 cm
Inv. 86. 7. 4

❸

❹

En parallèle de l'exposition retraçant les méfaits des chauffeurs de la bande d'Orgères présentée à la médiathèque l'Apostrophe, le musée expose quatre tableaux d'époque révolutionnaire. Ils évoquent les évènements parisiens de 1789 et les troubles liés au manque de vivres.
Ces toiles ornaient les boiseries d'un salon de compagnie d'une maison bourgeoise chartraine de la fin du XVIIIe siècle. Le nom du peintre n'est malheureusement pas connu.

Agenda

Premier étage : **Exposition « Vues des communes de l'agglo »** dans les collections du musée.
Environ 30 paysages et vues d'églises, en majorité des lithographies de la fin du XIXe siècle, illustrent 25 communes différentes.

Samedi 11 septembre, à 15 h : cérémonie d'installation de la plaque du label *« Patrimoine du XXe siècle »* pour la maison Picassiette.

Les 17 et 18 septembre : Les Journées Européennes du patrimoine
Thème : Patrimoine et citoyenneté.
Les samedi 17 septembre (de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h) et dimanche 18 septembre (de 14 h à 18 h), le musée vous propose l'entrée gratuite pour la visite des collections permanentes, de l'exposition dossier et des objets du mois (tableaux de la Première République).
Braderie des catalogues : retrouvez une sélection d'une vingtaine de catalogues d'expositions organisées par le musée au tarif attractif de - 50 %. Pour deux titres achetés, un catalogue vous est offert.

→ **Rappel : Le musée est ouvert du mardi au dimanche inclus.**

En accueillant Lamozé, le Prieuré Saint-Vincent fête la lumière

L'exposition

Lamozé, artiste total, mêlant sculpture, peinture, photographie et musique nous engage à une réflexion sur notre rapport aux objets et aux machines. Quel statut leur accorde-t-on aujourd'hui et quelle sera leur place dans notre quotidien de demain ?
Lors de l'exposition, Lamozé présentera en priorité des œuvres issues de sa série *« Total Sampling »* initiée en 2015.
Cette série est conçue selon le principe de l'échantillonnage tel qu'il a été popularisé par le mouvement Hip Hop. Total Sampling fait le choix de la re-création, du détournement et du pluridisciplinaire. Les inspirations sont plurielles et s'entrechoquent dans un lancinant mouvement d'aller et retour.
Anticipant les bouleversements majeurs que ne manquera pas d'entraîner le perfectionnement des intelligences artificielles et de la robotique, Lamozé nous invite grâce à ses œuvres interactives à nous projeter dans un futur proche qui verra sans doute évoluer nos relations avec les machines bien au delà de ce que nous pouvons imaginer aujourd'hui.

L'artiste

L'artiste met son expression en jeu : la musique, la performance, la sculpture, la photographie, les arts numériques et l'interactivité sans limitations d'aucune sorte. Après avoir étudié au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, s'être formé à la photographie à l'École Nationale Supérieure Louis-Lumière et participé à de très nombreuses créations internationales dans le domaine musical, il a choisi depuis plusieurs années d'intégrer les arts plastiques et numériques dans ses œuvres contemporaines.
Membre du collectif parisien Curry Vavart, il est également l'un des fondateurs de Music Unit, un groupement d'artistes basé à Montreuil qui développe des activités autour de la musique et du son : composition, enregistrement, édition, label phonographique, lutherie numérique, création multimédia et développement de logiciels.
Sur scène et en studio ses collaborations sont nombreuses et éclectiques : Orchestre National de l'Opéra de Paris, Abd al Malik, Jean-Louis Aubert, Charles Aznavour, Henri Salvador…

→ Entrée libre du mardi au vendredi 14 h -18 h
Samedi - dimanche 14 h -19 h. Nocturne jusqu'à minuit le 17 septembre

Atelier d'artiste

Le collectif Artway Chartres vous attend pour une troisième session d'atelier et de rencontres. Après avoir travaillé successivement la lumière puis le verre, les deux thématiques seront l'objet de l'animation de ce mois.
Alors rendez-vous à l'atelier de la rue du massacre du 17 au 25 septembre

→ Inscriptions au 06 76 11 50 81/06 10 50 30 17

Chapelle Saint-Eman Chrystèle Albertini

Du 24 septembre au 18 décembre, la Chapelle St-Eman ouvre ses portes au meilleur ouvrier de France 2015.
Chrystèle Albertini, titrée dans la classe *« mosaïque d'art »*, vient nous présenter ses œuvres et notamment ses nouvelles techniques. Elle est la cinquième génération de la famille Albertini à travailler dans la verrerie, entreprise familiale et artisanale implantée en région parisienne.
Les origines de cette activité remontent à un aïeul italien, issu de l'île de Murano célèbre pour ces verreries.
C'est donc tout naturellement que de la matière première, les dalles de verre et les émaux, qu'elle a côtoyé durant son enfance, elle est passée au produit fini en enseignant cet art dans une école puis dans le cadre de son association *« Duo d'éclats »*.

Orchestre d'Harmonie de Chartres
Vous êtes attendus

L'orchestre d'harmonie de Chartres, constitué de musiciens amateurs, est dirigé par René Castelain, chef d'orchestre, professeur d'écriture musicale, compositeur, précédemment chef de musique principal de la musique de l'Air de Paris. Le chef d'orchestre lance un appel au recrutement.

René Castelain a à cœur de faire vivre l'orchestre d'harmonie. *« Une volonté continuelle d'accueillir de nouveaux musiciens, car mutations, retraites et départs vers de lointaines universités, nous privent de femmes et d'hommes de talent, et d'amis avec qui nous avons passé des moments exceptionnels »*.
Parler de l'incroyable variété du répertoire de cet orchestre qui va de la musique dite classique à la musique dite légère, en passant par le jazz symphonique, la musique militaire, la musique sacrée ou de film, c'est assurer que quelles que soient les préférences musicales, chacun vivra de réels moments de plaisir, celui de jouer en concert devant un public de mélomanes, quelquefois devant un public qui découvre une formation située à des années lumière d'une image quelque peu passéiste, mais qui subsiste et que l'orchestre s'évertue à effacer.
« Sous certaines conditions, nous mettons à votre disposition des instruments d'excellente facture, et si vous êtes élèves du conservatoire à rayonnement départemental de Chartres, votre adhésion à notre formation vous assure une scolarité gratuite ».

Comment nous rencontrer?

- au salon des Associations les 3 et 4 septembre place des Épars stand 85
- répétition avec ou sans votre instrument le vendredi à 20 h 30

www.orchestre-harmonie-ville-chartres.com
secretariat@orchestre-harmonie-ville-chartres.com
Tél. Claude Beslé 06 26 86 27 94

Assistez à l'une de nos prestations

1er octobre :
10e anniversaire du Chemin de mémoire.

19 novembre : messe solennelle en la cathédrale, suivie à 20 h 30 d'un concert sur un thème mémoriel national. Patrick Delabre aux grandes orgues.

26 novembre : concert à l'église Saint-Aignan avec l'ensemble Jubilate et Max Bonnay au bandonéon.

17 décembre - 20 h 30 : concert d'hiver au théâtre.

Le 17 septembre à l'Hôtel des Ligneris
Concert du duo Galilée

Dans le cadre des journées du Patrimoine, les Samedis musicaux organisent un concert du duo Galilée - flûte et harpe - La France musicale au début du XXe siècle, le samedi 17 septembre à 18 h à l'Hôtel des Ligneris (ancienne Préfecture), rue Collin-d'Harleville.

Des pièces écrites spécifiquement pour la harpe et la flûte traversière illustrent parfaitement le patrimoine français musical du début du XXe siècle. Debussy, Fauré, Saint-Saëns sont des noms connus, mais vous découvrirez également la très belle musique de Cras et de Tullou/Nadermann. L'hôtel des Ligneris est un endroit historique où Jean Moulin avait établi ses quartiers et où le Général de Gaulle a prononcé un discours devenu célèbre à la Libération sur le chemin de retour d'Angleterre. Une Visite commentée du lieu est programmée à 16 h 30.
Mathilde Calderini fait parler d'elle dans les médias. Elle est, en effet, une des plus brillantes flûtistes de sa génération. En 2016, elle est élue parmi les étoiles de demain à la télévision germanique.
Mélanie Génin représente le fleuron de l'école de harpe française aux USA où elle réalise une brillante carrière soliste après s'y être distinguée lors de plusieurs concours internationaux. Elle joue avec des orchestres prestigieux.
Leur duo Galilée qui existe depuis 2011 se produit dans différents pays européens, en Asie et aux USA. Leurs concerts de musique de chambre sont de haute volée, à la fois intimes, passionnés et d'un charme envoûtant.

Pratique

Entrée: 18 € et 12 €, gratuit pour les moins de 12 ans.
Réservations fortement recommandées. Nombre de places limité.
Visite commentée de l'hôtel des Ligneris (ancienne Préfecture), le 17 septembre à 16 h 30.

www.samedismusicaux.fr Tél. 06 26 07 66 13
L'Asne qui Vielle – 10 cloître Notre-Dame
Tél. 02 37 21 39 46
Billetterie sur place

A la médiathèque

« Patrimoine et citoyenneté » à l'Apostrophe

Les Journées européennes du Patrimoine mettant en valeur cette année le thème de la citoyenneté, l'affaire de la bande d'Orgères est une belle occasion pour découvrir l'exercice de la justice après la Révolution française.

Vendredi 16 septembre

VISITE COMMENTÉE DE L'EXPOSITION TERREUR EN BEAUCE, LA BANDE D'ORGÈRES 1795-1800

Par Alain Bouzy, auteur de La loi de la guillotine ou la véritable histoire de la bande d'Orgères.
Places limitées. Inscription préalable conseillée.
17 h 30, l'Apostrophe, espace Patrimoine

Samedi 17 septembre

VISITE GUIDÉE DE LA MÉDIATHÈQUE

Le bâtiment de l'Hôtel des Postes de style néo-gothique a été construit par Raoul Brandon de 1924 à 1927. Il a été réhabilité en 2007 par Paul Chemetov dans un dialogue subtil entre l'ancien et le nouveau, pour créer une médiathèque accessible à tous. L'édifice a été labellisé *« Patrimoine du XXe siècle »* par le ministère de la Culture en raison de son architecture remarquable.
Départ de la visite dans le hall d'accueil à 11 h 30, 14 h 30, 16 h 30

PARCOURS DÉCOUVERTE DE LA MÉDIATHÈQUE

Promenade en autonomie à la découverte du bâtiment dans toute sa diversité architecturale, du rez-de-chaussée au dernier étage et à l'extérieur.
Pour les enfants et leurs parents à l'aide d'un livret jeu.

LECTURE D'ARCHIVES

La bande d'Orgères démasquée
Par les compagnies *« Théâtre de la Forge »* et *« Théâtre du Détour »*, avec Antoine Marneur et Bruno de Saint-Riquier.
Les comédiens font revivre l'histoire de la bande d'Orgères et son procès exemplaire à partir de documents originaux réunis exceptionnellement pour l'exposition patrimoniale Terreur en Beauce : la bande d'Orgères 1795-1800.
Durée : 1 h 15 environ.
15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

VENTE DE CARTES POSTALES

Par l'association des Amis de la médiathèque. Vue du bâtiment et iconographie d'un livre d'heures.
De 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h, L'Apostrophe, accueil

Exposition
13e édition de L'art et les agents territoriaux

L'exposition L'art et les agents territoriaux de la ville de Chartres se déroulera à la collégiale Saint-André, du vendredi 23 septembre au dimanche 2 octobre, de 10 h à 18 h Des nocturnes sont prévues les samedis 24 septembre et 1er octobre jusqu'à 22 h.
L'occasion pour le public de découvrir les talents artistiques cachés d'un collectif d'une trentaine d'agents territoriaux qui présenteront environ 150 œuvres dans divers domaines : peinture, sculpture, dessin, photo, loisirs créatifs.
L'artiste-peintre Frédérique Chabin-Rivière, et l'artiste-sculpteur Pierre Amourette, seront les invités d'honneur de ce 13e événement convivial, surprenant et original. À découvrir sans modération.

➔ **Entrée libre.**

Salon Formes et couleurs

Le Salon d'art de l'association Formes et couleurs tiendra sa 39e édition à la collégiale Saint-André, du samedi 3 au dimanche 11 septembre.

Le public est invité à venir découvrir 47 artistes œuvrant dans leur domaine de compétences – dessins, gravures, peintures, aquarelles- dont 8 sculpteurs, du 3 au 11 septembre, dans le cadre prestigieux de la collégiale Saint-André en basse-ville.
L'invité d'honneur sera le peintre Jean-François Lemoult.
Un rendez-vous important à ne pas manquer. L'occasion de découvrir de nouveaux artistes et leurs œuvres parfois insolites.

Pratique

À la collégiale Saint-André
tous les jours de 14 h à 19 h
Nocturnes les 3, 9 et
10 septembre jusqu'à 22 h
Vernissage le vendredi
2 septembre à 18 h 30.
Contacts : Jean-Paul Cormier : 02 37 35 42 54 – Géraldine Cojan : 06 10 74 91 15
formesetcouleurs29@gmail.com
www.formesetcouleurs28.com

Centre International du Vitrail
Nouveau programme de rentrée des cours et ateliers d'histoire des arts

Le Centre International du Vitrail (CIV) organise des cours et des ateliers d'histoire des arts qui couvrent plusieurs périodes historiques, du Moyen-Âge au XXIe siècle.

25 cycles thématiques de cours, 10 ateliers de pratique artistique permettent de s'initier à l'histoire des arts dans le contexte emblématique du vitrail à Chartres. Une mise en perspective culturelle pour comprendre les nombreux domaines de l'histoire de l'art, du patrimoine, de l'art contemporain, des techniques et des matériaux, du travail des artistes au fil de l'histoire.
Jean-François Lagier, directeur du CIV, explique : *« Ouverts à tous, les cours proposent d'en savoir davantage sur le vitrail, les arts du feu, les peintures des faïences et des porcelaines, l'histoire des bijoux, de l'orfèvrerie, du travail du verre, mais aussi sur les femmes au temps des cathédrales dans les vitraux de Chartres, la lumière dans les arts flamands, l'histoire des cathédrales, la signification des œuvres d'art. Quant aux ateliers d'initiation au vitrail, à la peinture, à l'enluminure, au dessin et à la photographie, ceux-ci permettent de débuter dans une pratique artistique de loisir ou de découverte de l'univers des arts par la transmission des savoir-faire ancestraux ».*
Les cours et ateliers se déroulent dans les bâtiments de l'ancienne école Gérard-Philipe, sur le parvis de la cathédrale.

Les cycles de cours par thèmes	Art moderne
Vitrail	Art sacré
Chartres, cathédrale	Architecture
Moyen-Âge Dessin	Musique
Iconographie	**Les ateliers**
Cathédrales	Vitrail
Philosophie	Peinture à l'huile
Esthétique	Dessin
Renaissance	Enluminure
Art classique	Photographie
Arts du feu	

➔ **Centre International du Vitrail**
5, rue du Cardinal-Pie
Tél. 02 37 21 65 72 – 02 37 21 97 51
contact@centre-vitrail.org
Programme complet téléchargeable sur le site du C.I.V. : www.centre-vitrail.org

TDC - Saison 2016-2017

Des noms, toujours des grands noms… et même des Molières!

À nouvelle saison, nouvelle programmation choc. Jérôme Costeplane, directeur du Théâtre de Chartres, nous a habitués au choix du roi. Et ce n'est pas peu dire s'agissant du cru 2016 : cette année encore, vous verrez du beau monde et du grand spectacle. Un florilège de 43 propositions artistiques détonantes à découvrir lors de la présentation de la saison 2016-2017 du TDC, par son directeur lui-même, le mardi 6 septembre, dès 20 h 30. Après quoi Jarry, comédien bien connu du petit écran fera son entrée pour un show décapant !
(Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles).

Votre Ville : Cette année encore, le théâtre propose des spectacles pour tous. Quels sont les cinq spectacles qui selon vous illustrent le mieux cette diversité ?

Jérôme Costeplane : Choisir cinq spectacles pour illustrer la diversité de cette nouvelle saison est assez simple tant ils diffèrent les uns des autres. Mais si je devais faire un ultime choix, je citerais *Les femmes savantes* de Molière, mis en scène par Elisabeth Chailloux ; *Poésie ?* de et avec Fabrice Luchini ; *Arrêts de jeu*, une proposition de Pierre Rigal en danse contemporaine ; Valérie Lemercier, dans son *Seule en scène* et le groupe Pink Martini pour ce qui est de la chanson. Une sélection très diversifiée à laquelle je vous propose d'en opposer une toute aussi riche avec *La nuit des rois*, une pièce de William Shakespeare mise en scène par la compagnie Hypermobile ; *Fleur de Cactus,* avec Catherine Frot et Michel Fau ; Yacobson Ballet en danse classique ; *Irma la Douce*, une comédie musicale avec Lorant Deutsch et Nicole Croisille et *Qui a peur de Virginia Wolf ?*, une pièce contemporaine mise en scène par Alain Françon et qui a obtenu les Molières pour le meilleur metteur en scène et le meilleur comédien. Vous l'aurez compris, cette année encore, il y en aura pour tous les goûts, pour tous les âges et avec un très large panel de propositions artistiques.

VV : Cette année encore vous avez programmé de très grands artistes, et en nombre… Mettez-nous l'eau à la bouche !

JC : Nous retrouverons, entre autres, sur les planches du théâtre, Thierry Lhermitte et Bernard Campan dans *Le Syndrome de l'écossais*, des humoristes en nombre parmi lesquels François-Xavier Demaison, Alex Lutz, Nawell Madami, Christelle Chollet et Gaspard Proust. Olivia Ruiz et Thomas Dutronc charmeront l'auditoire du théâtre en musique. Olivier Saladin, qui n'avait pu assurer sa représentation l'an dernier pour cause de maladie jouera son *Ancien malade des hôpitaux de Paris*. Nous présenterons aussi une soirée 100 % Mozart, une vraie tête d'affiche ! Un spectacle musical composé d'un ensemble de 24 musiciens, avec notamment le célébrissime air de *La reine de la nuit* tiré de *La flûte enchantée*. Autre tête d'affiche, de la littérature cette fois-ci : *Madame Bovary*, de Gustave Flaubert, dont la comédienne, Sandrine Molaro, a été nominée pour la meilleure révélation féminine. Sans oublier Peppa Pig, la star incontournable des enfants.

VV : Des coups de cœur ?

JC : Cette année encore, je vous propose de vrais coups de cœur, parmi lesquels *Novecento*, avec André Dussolier, qui mêle théâtre et jazz avec intelligence et allure, grâce à la présence d'un orchestre d'une qualité rarement égalée. J'ai aussi été très ému par l'immense comédienne Golshifteh Farahani, qui incarnera *Anna Karénine*, cette extraordinaire héroïne de Tolstoï. Un seul en scène : *Amok*, de Stephen Zweig, interprété par Alexis Moncorgé avec une performance d'acteur exceptionnelle qui lui a valu le Molière de la révélation masculine 2016. *Barbe-Neige*, un spectacle de danse contemporaine qui allie le théâtre et la danse et prend un malin plaisir à dynamiter les mythes de l'enfance. Et enfin la nouvelle proposition très originale du Théâtre du Détour, *Trois hommes sur un toit*, de Jean-Pierre Siméon (N.D.L.R. : Prix Goncourt de la poésie 2016) : une création locale, une comédie irrésistible et apocalyptique…
Mais il y a tellement de choses à découvrir dans cette nouvelle saison que je vous donne rendez-vous le mardi 6 septembre, à 20 h 30, au TDC, où l'intégralité de la saison vous sera dévoilée… D'ici là, patience…

Le livret de la nouvelle saison du TDC sera disponible le 4 septembre prochain, lors du salon des associations, emplacement 53. Spectacle d'ouverture de la saison

Le TDC pratique

Ouverture de saison
Mardi 6 septembre à 20 h 30
Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.
Présentation de la nouvelle saison par Jérôme Costeplane, directeur du Théâtre de Chartres, suivi d'un spectacle d'humour.

Ouverture des abonnements
Samedi 10 septembre à 9 h
Retrouvez toutes les informations sur les abonnements pages 98-100.
Ouverture de la billetterie individuelle
Samedi 24 septembre de 10 h à 13 h

Où réserver ?
- Au Théâtre, aux horaires d'ouverture
- À tout moment par internet : www.theatredechartres.fr, à partir du samedi 24 septembre à 10 h.

Pour débuter cette nouvelle saison en beauté, le TDC invite Jarry, humoriste bien connu du petit écran. Vous l'avez certainement déjà vu sévir dans Vivement dimanche, Comment ça va bien, ou encore Vendredi tout est permis.
Il vous propose pour cette soirée un florilège des nombreux aléas de la recherche d'emploi. Partant du postulat qu'une personne change en moyenne sept fois de métier dans sa vie professionnelle, c'est en véritable enquêteur qu'il a essayé pour nous des dizaines de métiers. De caissier à majorette, en passant par le GIGN, son travail d'investigation lui a permis de mettre en lumière le plus drôle de chaque situation.
D'une imagination foisonnante, ce spectacle est rythmé et bien ficelé. Anticonformiste, il prône le droit à la différence et à être tel que xl'on « *naît* » !
Jarry surprend, amuse, étonne, attendrit et nous fait rire ! Un trublion atypique !

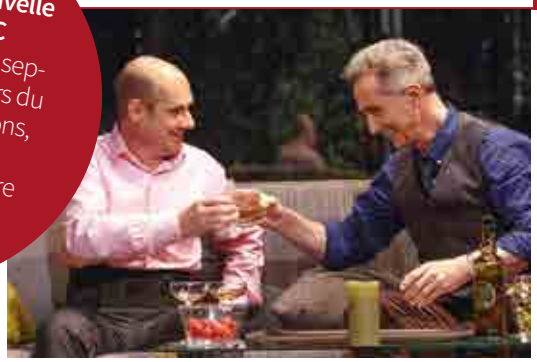

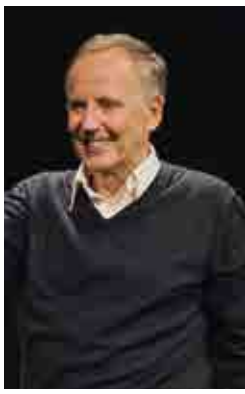

Théâtre du Seuil

Le Théâtre du Seuil victime de son succès, élargit sa palette de propositions en pensant aux plus jeunes et s'étoffe d'un nouvel atelier sous la conduite de Ludovic Houvet : l'atelier Éveil Corporel et Théâtral pour les 5-6 ans. Les groupes adultes seront remaniés au second trimestre pour permettre à chacun de s'investir dans un projet qui lui convient, selon son niveau et son investissement, afin de s'orienter vers différents projets, plus intimes.
Nous pensons aussi à nos séniors et aux personnes qui ne sont disponibles qu'en journée, en proposant des ateliers le matin.

Pour aborder de manière individuelle certaines particularités et permettre à tous de rejoindre un projet, nous proposons également des séances de coaching, l'art théâtral se posant ici comme un outil de développement. Le Théâtre n'est il pas un chemin que nous empruntons tous… seul, ensemble ?

Débuter, vivre l'expérience du théâtre est envisageable quel que soit l'âge. Il existe en chacun de nous une part de spontanéité inexploitée. Affirmer les préoccupations liées à chaque âge tout en les sublimant. Apprendre à connaître son corps, sa voix afin qu'ils deviennent des instruments par lesquels toute créativité passera. Après quelques semaines d'exercices sur l'espace, le corps, la voix, la diction, nous aborderons improvisations et lectures. Jouer c'est prendre plaisir à partager ce que l'on sait et ce que l'on est avec les autres. Nous imaginerons et chercherons *« un ailleurs »* pour construire des personnages et un projet. Nous vivrons l'expérience du public.

Théâtre adultes (soir)
le mardi de 19 h 45 à 22 h 15 - 345 €/an
Théâtre adultes (matin)
le mercredi de 9 h 30 à 11 h 20 (+ 2 jours) - 345 €/an
Coaching individuel et collectif
Nous consulter
Théâtre 14 -17 ans
le mardi de 18 h à 19 h 40 - 255 €/an
Théâtre 10-13 ans
le mercredi de 17 h 20 à 18 h 45 - 240 €/an
Théâtre 7- 9 ans
le mercredi de 16 h 20 à 17 h 15 - 225 €/an
Éveil Corporel et Théâtral 5 - 6 ans
le mercredi de 15 h 30 à 16 h 15 - 225 €/an

Renseignements et Inscriptions
www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanaddo.fr
07 64 27 93 47

Théâtre du Portail Sud

LE COACH

Comédie de Bruno Bachot et Denis Bardiau
avec Bruno Bachot, Armony Bellanger
Sébastien Durand, Thierry Taranne
Mise en scène de Bruno Bachot
Vous manquez de confiance en vous, vous vous faites avoir par tout le monde ?
Faites appel à un coach !

Du 8 au 24 septembre
Jeudis, Vendredis, Samedis à 21 h
Samedis 10 - 17 au 23 septembre à 17 h

CAMILLE CONTRE CLAUDEL

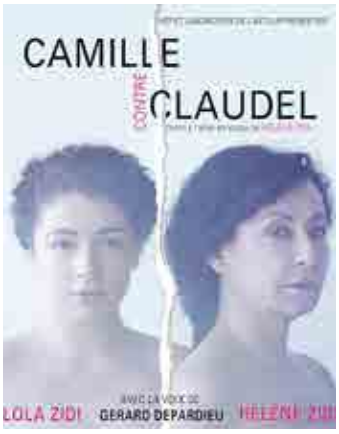

avec Lola Zidi, Hélène Zidi et la voix de Gérard Depardieu
Le destin d'une artiste passionnée. Une création forte et poignante de Hélène Zidi.

Jeudi 29, vendredi 30 septembre, à 21 h - samedi 1er octobre, à 21 h - dimanche 2, à 17 h.
Entrée : 15 € 11 €

Master Class avec Hélène Zidi et Le Laboratoire de l'Acteur

Travaillez votre image grâce à une approche originale et très efficace.
Ouvert à toute personne motivée. Aucun niveau requis.

Samedi 1er et dimanche 2 octobre de 9 h à 13 h
Tarif : 110 €

➔ **Renseignements et inscription au 06 07 85 73 01**

Théâtre Portail Sud
8, cloître Notre-Dame
28000 CHARTRES
Réservations : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com
Entrée : 15 € 11 €

Théâtre du Labyrinthe

LA RENTRÉE DU THÉÂTRE DU LABYRINTHE

Créé il y a six ans, le théâtre du Labyrinthe propose cinq ateliers ouverts à tous, petits et grands, confirmés et débutants.
Improvisations, travail du texte (classique ou contemporain), et explorations du corps, de la voix, des émotions, de l'espace, de la rencontre avec l'autre.
Prendre confiance, se surprendre et lâcher prise, tels sont les axes de recherche et base de travail, dans la rigueur et la bonne humeur, la générosité et la bienveillance.
Une création publique clôture l'année.

Cours enfants : 7-10 ans
Le mercredi, de 14 h à 16 h.
Espace Gérard-Philippe - 1, rue Bethléem.

Cours ados : 11- 14 ans
Le jeudi, de 16 h à 18 h.
Espace Gérard-Philippe - 1, rue Bethléem.

Cours ados confirmés : 15 -18 ans
Le Jeudi, de 18 h 15 à 20 h 15.
Espace Gérard-Philippe - 1, rue Bethléem.

Master class :
Le jeudi, de 20 h 30 à 23 h.
Espace Gérard-Philippe - 1, rue Bethléem.

Cours adultes :
Le mardi, de 20 h 30 à 23 h.
Maison Pour Tous du Pont-Neuf - 9, place des Fondeurs.
Retrouvez aussi les ateliers proposés pendant les petites vacances scolaires.

Pour tous renseignements
Contact 06 20 66 49 76
dolcebuenavita@gmail.com
Facebook Théâtre du Labyrinthe
http :// theatredulabyrinthe.com/
Et retrouvez nous au Salon des associations les 3 et 4 septembre stand 133.

Théâtre en Pièces

LA SAISON

L'ouverture de la saison du Théâtre de Poche aura lieu cette année en décembre pour l'ensemble de l'année 2017. Lors de celle-ci nous vous parlerons précisément de notre prochaine création autour des Contes de Grimm. Un spectacle pour l'ensemble de la famille qui tournera ensuite dans bon nombre de lieux atypiques du patrimoine.

LA NOUVELLE CRÉATION DU THÉÂTRE EN PIÈCES

Jacob et Wilhelm Grimm, plus connus sous le nom des frères Grimm, sont deux frères, tous les deux écrivains et philologues allemands. Ils étudièrent le droit à l'université de Marbourg. Dès 1806, les frères Grimm commencèrent à collecter des contes et des légendes. En 1812, ils publièrent le premier tome de leur premier recueil de contes, intitulé "Contes de l'enfance et du foyer". On y retrouve notamment l'histoire de Blanche Neige et celle de Hansel et Gretel. Ils ont écrit en tout, 201 contes.

LA RENTRÉE DES ATELIERS DU THÉÂTRE EN PIÈCES

Une réunion d'information et d'adhésion à nos ateliers aura lieu le vendredi 23 septembre 2016 à 18 h 30 au Théâtre de Poche dans les abbayes de Saint-Brice.

Les ateliers ont lieu :
le lundi soir (adultes) de 19 h 30 à 22 h 30
Le mardi soir (adultes) de 20 h à 23 h
Mercredi (enfants 8/11 ans) de 14 h à 16 h
Mercredi (pré ados 12/14 ans) de 16 h 15 à 18 h 45
Mercredi (ados 15/18 ans) de 19 h à 22 h
La cotisation donne droit aux espaces de répétitions et aux spectacles ayant lieu au Théâtre de Poche (hors créations).

Vous pouvez dès à présent vous renseigner et demander une fiche d'adhésion par mail à :
theatre-en-pieces@wanadoo.fr
ou par téléphone au 02 37 33 02 10

Théâtre Zone Rouge

Reprise des cours le mardi 6 septembre à la maison pour tous de Rechèvres - salle de la Cité.

Ateliers théâtre enfants du CP au CM2 :
mercredi 14 h/15 h 15
(50 €/trimestre)

Ateliers théâtre ados collégiens-lycéens :
mercredi 15 h 30/17 h - 17 h 15/18 h 30
(60 et 70 €/trimestre)

Ateliers ados lycéens + adultes :
vendredi : 15 h 30/17 h 30 (70 et 80 €/trimestre)

Ateliers adultes :
mardi et/ou jeudi : 14 h/16 h (80 €/trimestre)

Ateliers adultes confirmés :
jeudi 20 h 30/22 h 30 (80 €/trimestre)

Les jours et horaires de ces ateliers pourront être modifiés en fonction des demandes et du nombre d'inscriptions.
Ces ateliers donnent lieu à trois représentations par an.
Cotisation annuelle à l'association de 10 euros.
Premier cours gratuit.

Renseignements sur
http://theatrezonerouge.blogspot.fr/
theatre.zonerouge@gmail.com
06 60 03 03 29

Salle Doussineau

FORUM DE LA MADELEINE

À vos agendas!

La soirée d'ouverture de la salle Doussineau ? C'est le samedi 8 octobre 2016 à 18 h 30 !
Découvrez la programmation 2016-2017 de votre petite salle de Spectacles puis « jack et les cartons magiques » le tout suivi du verre de l'amitié

→ Entrée libre sur réservation 02 37 23 41 44 (répondeur)

À noter également pour les amoureux du Japon, dans le cadre de la semaine de jumelage Chartres Sakuraï et du festival du légendaire, un invité d'honneur : le metteur en scène, acteur et auteur YOSHI OÏDA dimanche 16 octobre à 17 h « De Madame Chrysanthème aux Koans Zen »

→ Renseignements 02 37 23 41 42

Théâtre de Guignol

Le Petit Chaperon rouge rend visite à Chartres

La Ville de Chartres accueillera la famille Rank le dimanche 25 septembre. Marionnettistes de père en fils, c'est avec tout leur savoir-faire et leur passion que cette compagnie viendra présenter au public son castelet unique en bois sculpté, butte des Charbonniers.

Pour l'immense plaisir des petits et des grands, Guignol se produira avec le Petit Chaperon rouge dans une adaptation du conte de Charles Perrault, le dimanche 25 septembre à 16 h et 17 h, butte des Charbonniers. Il viendra avec sa bonne humeur… sans oublier quelques coups de bâton. Rires assurés en perspective !

Pratique

Dimanche 25 septembre
à 16 h et 17 h
Butte des Charbonniers
face au kiosque à musique
Tarifs : 3,00 € par enfant
à partir de un an et par adulte.
Pas de réservation pour les particuliers.
Règlements : espèces - chèques
(carte bleue non acceptée).
Caisse ouverte 15 minutes avant la séance.
Durée du spectacle : 40 minutes

→ Contact : direction Événementiel et Animations au : 02 37 18 47 60

Rencontre avec Albert Meslay

Quand Albert rencontreAlbert…

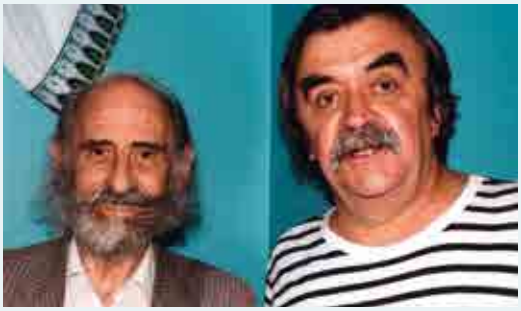

Ce n'est pas la 1re fois mais on ne s'en lasse pas ! Entre Devos et Desproges, Albert Meslay est une personnalité à la tonalité qu'on n'oublie pas.
C'est place Billard, dans le cadre des soirées Estivales, que l'humoriste est venu présenter son nouveau spectacle *« je délocalise »*.
Le président des Estivales, Michel Brisson, et le directeur du théâtre du portail sud, Michel Crance, étaient très heureux de présenter Albert aux près de 800 personnes qui avaient envahi la place Billard pour l'applaudir. Impossible de raconter ce délicieux moment ! Il faut le déguster sur place sans modération…
Il aborde tous les problèmes de notre époque à travers le monde : le chômage, la famille, le réchauffement de la planète, etc.
Une très belle soirée dans la douce quiétude du mois d'août

CINÉ CLAP

La nouvelle saison de Ciné-Clap

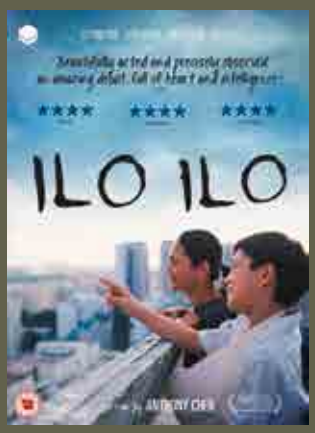

À la médiathèque l'Apostrophe (Le mardi à 20 h 30)

Débute le 13 septembre

avec un hommage à Ettore Scola :

LE BAL

(Italie-France, 1983, 1 h 52)

Dans une salle de bal, l'histoire de la France défile des années vingt aux années quatre-vingt, au gré des musiques qui ont rythmé ces décennies. Le Front Populaire, la Seconde Guerre mondiale, la Libération et mai 1968 sont ainsi évoqués sur fond de jazz, de rock'n'roll et de musique disco.

et ensuite :

Vendredi 23 septembre

à 20 h 30 au cinéma Les Enfants du Paradis

Soirée-rencontre « Charles Denner »

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES

de François Truffaut

(France, 1977, 2 h)

Avec Charles Denner, Geneviève Fontanel, Brigitte Fossey, Nathalie Baye.

Bertrand Morane est ce que l'on appelle un homme à femmes dans toute sa splendeur. Il collectionne les conquêtes tel un besoin vital. L'univers d'amour et de séduction de Bertrand anime toute son existence à tel point qu'un beau jour, il décide de relater toutes ses histoires dans un roman.

En présence de Charlet Denner, auteur de *« La Montagne en partage »*, roman consacré à son père. Séance de dédicaces avec la librairie L'Esperluette.

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

11 octobre

SACCO ET VANZETTI

(Giuliano Montaldo, Italie- France, 1971, 2 h, vostf)

8 novembre

ROYAL ORCHESTRA

(documentaire de Heddy Honigmann, Pays-Bas, 2016, 1 h 34, vostf)

6 décembre

TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS

(Jiri Menzel, Tchécoslovaquie, 1967, 1 h 32, vostf)

10 janvier

LES CHEVAUX DE DIEU

(Nabil Ayouch, Maroc-France, 2013, 1 h 55, vostf)

7 février

ELLE ET LUI

(Leo McCarey, États-Unis, 1957, 1 h 55, vostf)

7 mars

LA TERRE ÉPHÉMÈRE

(George Ovashvili, Géorgie, 2014, 1 h 40, vostf)

11 avril

CHORUS

(François Delisle, Canada, 2016, 1 h 36, vostf)

9 mai

ILO ILO

(Anthony Chen, Singapour, 2013, 1 h 39, vostf)

13 juin

LE TRÉSOR

(Corneliu Porumboiu, Roumanie, 2016, 1 h 29, vostf)

Adhésion

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2016-2017, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque.
En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances organisées en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis : ciné-culte, soirées-débat, courts métrages…
L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.

Ciné-Clap : 02 37 28 28 87, www.cine-clap.com

L'archéologie sur échafaudages

On s'imagine volontiers l'archéologue creusant accroupi à la recherche des *« archives du sol »*. On se figure moins le voir officier en hauteur, sur des échafaudages ou des nacelles élévatrices. Pourtant les bâtiments anciens, au même titre que le sous-sol, portent les stigmates du passé et témoignent d'une histoire absente des sources historiques habituelles.

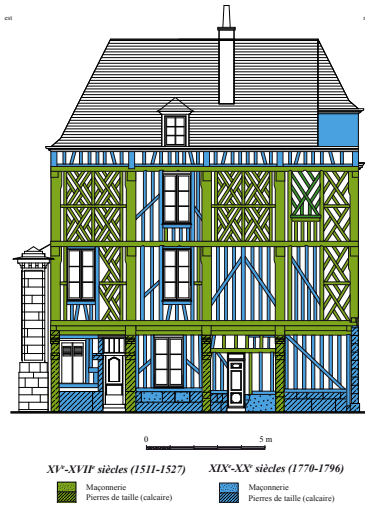

Fig 1. Relevé avant travaux de la façade sur la rue de l'Horloge montrant les différentes phases d'évolution du bâtiment.

Fig 2. Restitution de la façade originelle du XVIe siècle sur la rue de l'Horloge.

Le bâtiment, un objet vivant

Tout comme les vestiges enfouis, les constructions ne sont pas des objets figés dans le temps qui conservent le même aspect durant des décennies, voire des siècles. Les différents occupants et propriétaires, au gré des besoins ou des modes de l'époque, suppriment des éléments, en ajoutent, créent des portes et des fenêtres, en condamnent d'autres. Regardons la cathédrale : datée du XIIIe siècle, elle possède un portail du XIIe, une chapelle du XVe, une tour, une horloge et un tour de chœur du XVIe et un chœur du XVIIIe !

L'archéologie du bâti

Le travail de l'archéologue du bâti est de détecter les traces des modifications survenues dans la maçonnerie, dans la charpente, les revêtements, etc., d'en déterminer la chronologie et de les interpréter afin de raconter l'histoire du bâtiment grâce à des plans et des restitutions graphiques.

À la recherche du pan de bois perdu

Pendant l'hiver 2014-2015, la rénovation d'une maison située au pied de la cathédrale a donné lieu à des observations archéologiques. Le piquetage de l'enduit a révélé un pan de bois daté du premier tiers du XVIe siècle, fortement modifié aux époques moderne et industrielle (fig. 1). L'étude a abouti à une proposition de restitution de l'état originel de cette maison, construite sur trois niveaux de caves, datées entre le XIIIe et le XIVe siècle (fig. 2).

La mise en valeur des façades

Au même titre que l'archéologie du sous-sol, l'archéologie du bâti sauvegarde les informations qui pourraient disparaître. Prise en compte suffisamment en amont dans le processus d'aménagement, elle devient, de plus, un outil pouvant guider les choix de restauration et/ou de mise en valeur du patrimoine.

Pour en savoir plus

LECROERE à paraître
Lecroere (T.) – Rénovation d'une maison à pan de bois. 3 rue de l'Horloge, Chartres (Eure-et-Loir, Centre). Rapport de sauvetage urgent. Ville de Chartres, Direction de l'Archéologie.

Les Journées du Patrimoine
A la découverte du patrimoine disparu en cœur de ville
Parcours guidés de 14 h à 18 h au départ de la maison canoniale, place de la cathédrale.

Les ateliers en classe

Les animateurs du patrimoine proposent des ateliers en classe de la grande section de maternelle au collège.
Renseignements : 02 37 23 41 75

Pour tout savoir sur l'actualité archéologique : archeologique.chartres.fr

Patrimoine et citoyenneté

La Mairie, creuset de la citoyenneté

1900

1960-2015

1960-2015

2017

Willmotte SA

La 33e édition des Journées européennes du patrimoine a comme thème *« Patrimoine et citoyenneté »*. Coïncidant avec le chantier de reconstruction de l'hôtel de ville, elle nous invite à revenir sur la *« mairie »*, lieu emblématique de la citoyenneté, patrimoine architectural où elle se construit depuis 1789 et où elle s'exerce quotidiennement. Les Chartrains sont attachés à leur hôtel de ville, image des valeurs qu'il incarne et du bien commun où chacun peut se reconnaître.

Mairie d'hier

La mairie d'Ancien Régime, siège visible d'une ville indépendante du Pouvoir, faisait face au *« palais »* des comtes rue des Changes et voisinait avec la cathédrale.
Lorsqu'en 1792 la municipalité républicaine loua l'hôtel Montescot, elle souhaitait une rupture spectaculaire avec le passé. Il fallait rompre avec le lieu incarnant un pouvoir monarchique allié à l'Église. Il fallait aussi se tourner vers l'avenir en s'installant au cœur du nouveau centre économique de la ville. Il fallait enfin offrir à la nouvelle administration municipale un cadre majestueux, le plus bel hôtel de la cité, certes celui d'un magistrat serviteur d'un roi, mais un roi rassembleur et pacificateur.
Siège du nouvel état civil, puis des archives de la commune, de la bibliothèque municipale, de son musée, associé aux grandes dates de la vie citoyenne, naissance, mariage, conscription, cette mairie symbolisa l'accès de chacun à son identité, à son histoire et à la connaissance.

Mairie d'aujourd'hui

Chartres ne connut pas la mairie-école de la IIIe République prévalant dans les petites communes. Mais depuis l'après-seconde guerre mondiale, elle a rejoint le modèle standard de la mairie *« siège de la politique sociale »* avec son habillage moderniste. On souligna son voisinage avec le *« silo »* d'une banque incarnant la prospérité agricole en installant une allégorie de la Beauce entre ces deux bâtiments.

Mairie de demain

La nouvelle fonction de l'hôtel de ville, devenu siège de la gestion professionnalisée de l'intercommunalité, va s'incarner dans un bloc monumental béton-verre-acier dédié à la logique administrative et fonctionnelle. Il enchâssera l'héroïque Hôtel Montescot, joyau de l'histoire chartraine, deux fois vainqueur de l'Achéron après les guerres du XVIe et du XXe siècle.

Juliette Clément
Directrice des Publications
Société archéologique d'Eure-et-Loir
1, rue Jehan Pocquet 28000 Chartres
sael28@wanadoo.fr - 02 37 36 91 93
Visite Journées européennes du Patrimoine 17 et 18 septembre, visite OT Chartres et SAEL.

Du 3 au 16 octobre

26 ans pour la Fête de la science

La 26e édition de la Fête de la science se déroulera en Eure-et-Loir du 3 au 16 octobre. De nombreuses activités vous seront proposées à Chartres dont deux moments forts : le village des sciences au Pôle universitaire d'Eure-et-Loir, ainsi que la semaine scientifique à la collégiale Saint-André. À noter également, la conférence sur la Cosmétopée animée par Jean-Luc Ansel, directeur général de la Cosmetic-Valley.

Tout au long du week-end, venez en famille pour manipuler, expérimenter, s'échapper, et se distraire.
Au programme des festivités : jeux et ateliers pour les enfants, expositions, animations variées et interactives pour petits et grands, conférences, animations dans les labos, escape-game…
Un focus sera fait autour du végétal dans votre quotidien. Il joue un rôle très important dans l'alimentation, la cosmétique, les nouveaux matériaux, les énergies du futur…
Qui dit végétal, dit cuisine, dit cuisson, dit potager : le muséum, les collégiens et lycéens de Chartres vous en feront la démonstration. Voyager dans le temps et les espèces végétales avec le musée de l'École de Chartres.
Laissez-vous guider pour extraire de l'ADN, pour obtenir de l'huile essentielle… Les enfants seront aussi là pour vous faire passer de la science-fiction à la réalité, et les plus grands pour vous faire partager de nouvelles technologies.
Des sciences, des scientifiques, des jeux, des expériences, toute la ville de Chartres fêtera la science avec vous !
Les participants : le muséum des sciences naturelles de Chartres ; les laboratoires de recherche du Pôle universitaire d'Eure-et-Loir ; Polytech Orléans antenne de Chartres l'IUT de Chartres ; le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir ; Cosmétosiences ; le collège Ste-Marie et le lycée Notre-Dame de Chartres ; la Maison de la Beauce ; le service d'archéologie départemental d'Eure-et-Loir et le Conservatoire de l'agriculture – Le Compa ; le lycée Jehan-de-Beauce ; Grdf ; le Cerib, Eurolyo, la CCI d'Eure-et-Loir…

Deux conférences dans l'amphithéâtre du Pôle universitaire :

Samedi 8 octobre à 15 h :
L'origine des plantes cultivées, par Éric Lainé, professeur au LBLGC antenne de Chartres.

Dimanche 9 octobre à 15 h :
La méthanisation, le gaz de demain ? par GRDF

Semaine scientifique à la collégiale Saint-André :

Du lundi 3 au jeudi 6 octobre de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h (lundi uniquement de 13 h 30 à 17 h)
Pour les scolaires et sur réservation : 02 37 23 40 82
Le mercredi après-midi, tout public et entrée libre.

À découvrir durant ces trois jours et demi :

- **De quel bois, je me chauffe !** -par la maison de la Beauce
- **Cuit ? Qui l'eut cru** par le muséum de Chartres
- **Les plantes qui nous nourrissent**- par le service d'archéologie départemental d'Eure-et-Loir et le Conservatoire de l'agriculture – Le Compa
- **Des plantes et des leçons de choses**- par le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir.
- **Sciences et Cosmétique** - par Cosmétosciences, Université d'Orléans et en partenariat avec Centre Science.

Également :

Conférence des mardis de la science : La Cosmétopée et usages traditionnels des plantes en cosmétique
Jean-Luc Ansel, directeur général de la Cosmetic-Valley
Mardi 11 octobre à 20 h 30
Pôle universitaire d'Eure-et-Loir - 21, rue Loigny-la-Bataille.

Exposition : zoom sur la police scientifique

Médiathèque l'Apostrophe de Chartres.
À partir du 4 octobre.

Au Pôle universitaire d'Eure-et-Loir
21, rue Loigny-la-Bataille :
Samedi 8 octobre
de 14 h à 19 h
Dimanche 9 octobre
de 10 h à 18 h
Entrée et parking gratuits
tout public
Accès bus : Ligne 1 arrêt Comtesses

Retrouvez tout le programme :
www.fetedelascience.fr et sur www.centre-sciences.org
Renseignements :
centre.sciences@wanadoo.fr
Tél. 02 38 77 11 06

Chartres en toutes lettres… 55

Association rime avec cotisation

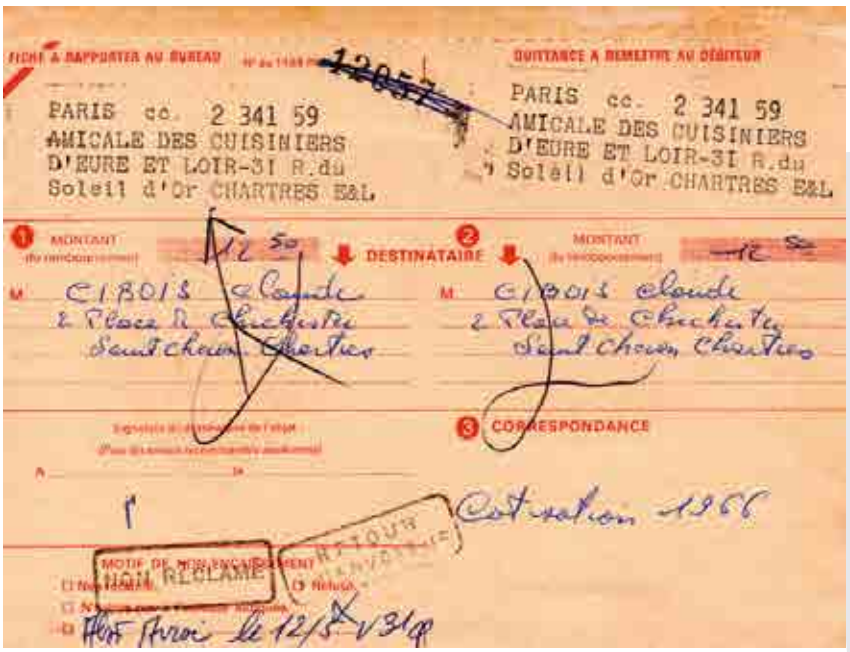

C'est le premier week-end de septembre à Chartres, que les associations envahissent la place des Épars et les boulevards. Le premier devoir de chaque adhérent est de régler une cotisation. Voici une façon postale d'être *« à jour de sa cotisation »*.

En 1966, l'Amicale des cuisiniers d'Eure-et-Loir utilise les services de la poste pour faire *« rentrer »* les cotisations des retardataires. Ceux-ci recevaient ce formulaire des mains du facteur, lui versait le montant 12,50 francs (moins de 2 euro) et se trouvait *« à jour »*. le bureau de poste créditait directement les sommes encaissées sur le compte CCP de l'association… Facile ! non ? Même si l'opération avait un coût. L'affranchissement à 1,10 franc était presque quatre fois supérieur à celui d'une lettre ordinaire. Il était calqué sur celui des envois d'un paquet-poste pesant entre 300 et 500 grammes.

Sauf que dans le cas illustré, le destinataire était *« absent »*, qu'il a été *« avisé »* (il a trouvé un avis de passage du facteur dans sa boîte à lettres). Mais comme notre adhérent n'est pas venu au bureau pour retirer (et payer !) cette carte, elle est retournée à l'envoyeur (l'Amicale des cuisiniers d'Eure-et-Loir).

On ne connaît pas la fin de l'histoire : la cotisation 1966 a-t-elle été (ou pas) réglée ? Demandez au trésorier !

Jean-Francis RESSORT,
Président Cercle philatélique chartrain
« philachartres.unblog »

La rando du facteur

La version 2016, la cinquième, de cette randonnée thématique, coorganisée par le Cercle Philatélique chartrain et le Comité départemental de randonnée pédestre, conduira les marcheurs sur les sentiers vallonnés et boisés du Perche-sud. Trois circuits en boucle, au départ de Thiron-Gardais seront proposés, le dernier samedi de septembre (c'est une tradition !), donc le samedi 24 pour l'édition 2016.

Tout est prévu pour une sortie conviviale et sécurisée. Avec, comme chaque année, une animation autour du facteur. Ainsi chaque marcheur devra transporter avec lui un *« pli à l'ancienne »* qui contient un brin de l'histoire de la poste à Thiron. Une petite exposition *« postale »* présentera quelques aspects de cette figure rurale par excellence : le facteur.

Jean-Francis RESSORT,
Président du Cercle philatélique chartrain

Le Chemin de Mémoire: dix ans d'Histoire

Coupure du ruban le 6 novembre 2006 par Hamlaoui Mekachera, Ministre délégué chargé des anciens combattants, entouré de Jean-Pierre Gorges, Député-Maire, Daniel Guéret, adjoint au Maire, et Philippe Michel, conseiller municipal délégué à la mémoire.

C'était le 6 novembre 2006: en présence d'Hamlaoui Mekachera, ministre délégué aux Anciens Combattants, le Chemin de Mémoire de Chartres, inédit itinéraire citoyen chargé d'histoire, était inauguré. Dix ans plus tard, les 400 clous de bronze représentant le général Marceau, un poilu, le général de Gaulle, le maréchal de Lattre de Tassigny et Jean Moulin continuent à relier entre elles les 9 stations du Chemin de Mémoire. Le samedi 1er octobre prochain, tous les Chartrains sont invités à célébrer le dixième anniversaire du Chemin de Mémoire autour d'une cérémonie durant laquelle une dixième station sera inaugurée.

Le *« sens de l'histoire »*

À Chartres, les symboles de la propre histoire de la Ville comme de l'histoire nationale sont le témoignage que les Chartrains ont la notion du *« sens de l'histoire »*. Le devoir de mémoire en est partie intégrante. Sous l'impulsion de Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, le comité de pilotage *« Chemin de Mémoire »*, crée en 2004 et présidé par Daniel Guéret, adjoint au maire, avec l'aide de Philippe Michel, conseiller municipal délégué au monde combattant, s'est réuni autour de la table pour offrir à Chartres une matérialisation vivante de la mission de transmission de la mémoire. Au sein du comité de pilotage dédié, l'Office départemental des anciens combattants d'Eure-et-Loir, le Comité d'entente des associations chartraines d'anciens combattants et plusieurs personnalité dont Jean-Louis Guillain, ancien maire de Chartres, ont tous concouru à ce que le Chemin de Mémoire existe et soit reconnu. C'est de ce groupe de travail spécifiquement dédié au Chemin de Mémoire qu'est né le comité de pilotage *« Mémoire »* qui, depuis 2006, fédère les associations d'anciens combattants et contribuent au devoir de mémoire.

Inédit, le Chemin de Mémoire a même fait l'objet, en 2007, d'une *« inspection »* par la commission parlementaire conduite par Jean-Claude Mathis, député de l'Aube et rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiale et sociales de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances pour 2008, chapitre *« ancien combattants, mémoire et liens avec la nation »*. Une reconnaissance politique dont les Chartrains peuvent être fiers. Cette fierté peut également s'exprimer pour l'engage-

ment des services techniques de la Ville de Chartres qui, depuis 2014 et le vote du plan quinquennal d'entretien des sites mémoriels, donnent aux stations du Chemin de Mémoire la solennité qu'elles méritent.

Une dixième étape

Lors de l'inauguration du Chemin de Mémoire le 6 novembre 2016, la 8e station n'existait que sur le papier. Cette journée fut ainsi l'occasion de poser la première pierre du Mémorial départemental pour les combattants d'Afrique du Nord, Maroc et Tunisie, butte des Charbonniers. Inaugurée en décembre 2008 par Alain Marleix, secrétaire d'État aux Anciens Combattants, le mémorial trouve aujourd'hui pleinement sa place sur le Chemin de Mémoire, comme le témoignage d'un chapitre de l'Histoire. En effet, chaque station fait référence à une guerre, un conflit et rend hommage aux générations ayant donné leur vie pour la France. Le Chemin de Mémoire, ce sont 9 étapes qui permettent aux Chartrains, au monde combattants, aux écoliers ou aux visiteurs de parcourir, du boulevard Chasles à la butte des Charbonniers, autant d'actes de l'histoire de la guerre : l'Indochine, Marceau, Jean Moulin, la résistance, la Libération, le général de Gaulle, la guerre de 1870, les guerres de décolonisation, les Guerres Mondiales… En 2016, le Chemin de Mémoire s'ouvrira à notre histoire contemporaine, marquée par les crises de sécurité intérieure, avec l'érection d'une dixième station. Le 1er octobre, à l'occasion du 10e anniversaire du Chemin de Mémoire, une stèle à la mémoire des Gendarmes, Policiers et Sapeurs-Pompiers d'Eure-et-Loir sera en effet inaugurée, permettant à ces corps d'armes au service des Français de rendre hommage à leurs morts en opération. La stèle sera installée entre le monument aux morts des guerres et le mémorial des anciens combattants en Afrique du Nord.

Un dixième anniversaire en cadence

2006-2016 : dix ans de devoir de mémoire. Le samedi 1er octobre prochain, à partir de 10 heures, le dixième anniversaire du Chemin de Mémoire sera célébré. Outre l'inauguration de la future stèle à la mémoire des gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir, c'est le quadrille des baïonnettes de la Garde républicaine qui viendra se produire, place des Épars, à 11 heures, pour rassembler les Chartrains autour de la précision et la rigueur de la plus républicaine des unités de nos forces armées. Entre esprit de défense, citoyenneté et devoir de mémoire, ce samedi 1er octobre autour du Chemin de Mémoire s'annonce comme une journée riche en symboles et forte en valeurs.

Ce dixième anniversaire ouvrira en outre des nouvelles perspectives pour l'assurance de la transmission de la mémoire au cours des dix prochaines années. Une mission en mutation que le Chemin de Mémoire, autant orienté vers l'avenir que le souvenir, saura préserver. Dans la préface de l'ouvrage Chartres, le Chemin de Mémoire, distribué à tous les Chartrains en novembre 2006, Jean-Pierre Gorges déclarait que *« l'avenir appartient à celui qui aura la mémoire la plus longue »*. Et, la mémoire de Chartres l'est.

Programme du 10e anniversaire du Chemin de Mémoire – samedi 1er octobre

Square des Maréchaux, boulevard Chasles

10 h 00 - Rassemblement Square des Maréchaux des autorités et porte-drapeaux

10 h 05 - Départ en cortège jusqu'à la Butte des Charbonniers

Stèle à la mémoire des gendarmes, policiers et sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir, butte des Charbonniers

10 h 20 - Inauguration de la stèle- Dépôts de gerbes

Place des Épars

10 h 55 - Aubade de l'Orchestre d'Harmonie de Chartres

11 h 00 - Prestation du Quadrille des baïonnettes de la Garde républicaine

11 h 15 - Allocution de Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres

11 h 30 - Aubade de l'Orchestre d'Harmonie de Chartres

Place Châtelet

12 h 00 - Réception officielle et présentation de matériels par la Gendarmerie nationale, la Police Nationale et les Sapeurs-Pompiers

Alors que le Chemin de Mémoire fêtera son 10e anniversaire, Yolaine de Schonen (née de La Rochefoucauld) n'assistera pas aux côtés du député-maire de Chartres aux festivités du 1er octobre. Épouse du baron Albert de Schonen, engagé au sein des Forces Françaises Libres de l'organisation « *Jedburgh* » et nommé Ambassadeur de France le 1er août 1945 par le Général de Gaulle, elle avait participé avec beaucoup d'émotion, en septembre 2006, à l'inauguration de la stèle érigée à la mémoire du Général, en présence de Pierre de Gaulle, petit-fils du Général.
Yolaine de Schonen aimait à raconter les évènements qui ont ponctué la riche carrière diplomatique de son époux, aux quatre coins du monde, au service de la France et de sa politique étrangère, mais aussi au plan local puisqu'élu Conseiller général du département d'Eure-et-Loir et demeurant à Montigny-le-Gannelon.
Une page de l'Histoire Gaulliste se tourne avec le départ de ce couple engagé tout au long de sa vie pour son pays et ses valeurs. Jean-Pierre Gorges souhaitait rendre un hommage tout particulier à Albert et Yolaine de Schonen.

CULTURE

Lumières du monde au Centre International du Vitrail (CIV)

Jusqu'au 28 octobre 2017. 286 artistes venus des cinq continents se sont inspirés d'un thème unique, la recherche de la lumière du monde, et ont créé des vitraux au format de 45 cm x 45 cm, spécialement conçus pour cette exposition, soit une collection de 321 vitraux totalement originaux et inédits.
Musée du Vitrail – 5, rue du Cardinal-Pie (à 50 m de la cathédrale)
Ouvert tous les jours du lundi au vendredi : 9 h 30 – 12 h 30/13 h 30 – 18 h
Le samedi : 10 h – 12 h 30/14 h 30 – 18 h
Les dimanches et jours fériés : 14 h 30 – 18 h
Tél. : 02 37 21 65 72
Fax : 02 37 36 15 34
contact@centre-vitrail.org
www.centre-vitrail.org

Association des Amis des Jumelages de Chartres

2016 année Japon Chartres-Sakuraï :
- Jeudi 29 septembre à 20 h : projection du film Kagemusha, l'ombre du guerrier d'Akira Kurosawa aux Enfants du Paradis. Projection précédée d'une présentation du contexte historique du film par Dominique Buisson. Palme d'Or du festival de Cannes en 1980, le film se déroule en 1543 dans un Japon théâtre de guerres incessantes entre clans rivaux.
Pré-réservation sur www.cineparadis ou aux caisses du cinéma
- Samedi 1er octobre à 15 h : rencontre avec un auteur de manga à l'auditorium de la médiathèque de Chartres. Entrée libre dans la limite des places disponibles
Renseignements : www.jumelages-chartres.fr 02 37 21 76 77

Association des amis du musée des Beaux-Arts

L'association sera présente au Salon des associations le samedi 3 et le dimanche 4 septembre sur le stand 112, boulevard Chasles.
Les adhésions -30 euros par personne ou 50 euros pour un couple-, du 1er septembre 2016 au 31 août 2017, pourront y être réceptionnées.
Ateliers d'arts plastiques :
• Cours de dessin et peinture : rentrée les mardi 6 et samedi 10 septembre avec Bruno Robillard pour les enfants de moins de 15 ans le samedi et pour les adolescents et adultes le mardi soir. Se renseigner au 02 37 21 91 14
• Cours de sculpture à l'orangerie du musée avec Prem Wadhi pour adolescents et adultes le mercredi et le samedi.
Se renseigner au 06 82 72 99 33
Conférences :
Les conférences n'auront plus lieu au musée des Beaux-Arts, mais à la maison St-Yves, rue des Acacias au pied de la cathédrale. Première conférence : jeudi 13 octobre à 17 h : Marianne Peretti : une artiste française reconnue au Brésil par Yves Lo-Pinto.
Sortie culturelle à Tours :
Vendredi 23 septembre : matinée consacrée à la visite guidée du musée des Beaux-Arts. Après-midi : visite de la cathédrale et du cloître de la Psalette.
Sortie en car au départ de Chartres.
Pour tout renseignement écrire à amismuseechartres@orange.fr ou téléphoner le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5, cloître Notre-Dame de 14 h 30 à 17 h (pas de permanences pendant les vacances scolaires).

Salon des associations

Environ 160 associations présenteront leurs activités au public, les samedi 3 septembre de 11 h à 19 h et le dimanche 4 septembre de 11 h à 18 h, entre la place Châtelet et le boulevard Chasles.
Animations dans les stands et sur scène.

Chartres en vitrail

À l'occasion du 40e anniversaire de la Galerie du vitrail, quinze artistes euréliens sont invités par Natalie Zins-Loire à présenter un vitrail sur le thème de Chartres. Venez les découvrir jusqu'au 15 octobre.
La Galerie du vitrail, 17, cloître Notre-Dame (face au portail nord de la cathédrale), du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h - dimanches et jours fériés : de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
Entrée libre.
Contact : Natalie Zins-Loire, Tél. 02 37 36 10 03, galvitrail@wanadoo.fr - galerie-du-vitrail.co

Café-philo

Le prochain café-philo aura lieu le samedi 10 septembre de 17 h à 19 h au café Le Parisien sur le thème : Ya-t-il des questions auxquelles aucune science ne répond ? Ou ne peut répondre ?
Contact : Hélène Lagraulet 06 21 70 23 69

Café-philo-musique

L'association Y'a d'la joie propose un programme sur le thème des traditions populaires, source d'inspiration, animé par François Cornu, pianiste concertiste.
Le mercredi 7 septembre de 20 h à 22 h, au bar Le Parvis, près de la cathédrale.
Contact : Hélène Lagraulet 06 21 70 23 69

Café-bouquins

Venez échanger vos impressions de lecteurs au café bar parisien, 49, rue Noël-Ballay, le 24 septembre.
Une rencontre originale autour d'un livre tous les deux mois. Les lecteurs présentent à chaque séance leurs coups de cœur parmi lesquels est choisi le sujet de la réunion suivante. Plaisir de l'échange garanti !
Contacts : 06 37 21 37 50 06 11 54 09 85
Pour en savoir plus : lecafebouquins.over-blog.com

ANIMATIONS

Soirée cabaret Chartres La Belle Verrière

Le lions club Chartres La Belle Verrière organise une soirée Cabaret, le samedi 5 novembre, à la salle des fêtes Espace Gérard Philipe au Coudray, au profit des enfants atteints de cancer.
Contacts : 06 07 80 65 24 - 06 60 50 05 85 - 06 60 61 60 27

Fête de l'animal de ferme

6e édition au Compa, du 8 au 11 septembre.
Plus de 350 animaux, des dizaines de races exposées, des démonstrations, des

ateliers, des conseils aux visiteurs pour créer un élevage familial de volailles ou lapins… et un marché de produits de la ferme issus du terroir local, installé au cœur du salon. Entrée gratuite.

Tout le programme sur www.lecompa.fr
Renseignements au 02 37 84 15 00

Tout le monde chante contre le cancer

En partenariat avec l'association Tout le monde chante contre le cancer, Carrefour Chartres renouvelle son événement culturel. Un concert solidaire exceptionnel, le samedi 12 novembre à Chartrexpo. Plus de 1 000 rêves réalisés chaque année, des milliers de cadeaux pour Noël, la fête des mères et des pères à l'hôpital, 2 tonnes de chocolat à Pâques, des semaines de vacances pour les malades et leur famille... et bien d'autres actions partout en France !
Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette belle aventure, n'hésitez-pas !

Contact : lydie.gallais@carrefour.com

Bric-à-brac de la Croix-Bonnard

L'Association du quartier de la Croix-Bonnard organise, en partenariat avec Monsieur Lacroix, gérant du camping des bords de l'Eure, son traditionnel bric-à-brac champêtre, joyeux et animé, au camping des bords de l'Eure, rue de Launay, le dimanche 2 octobre de 7 h à 18 h, pour le plus grand bonheur des chineurs, collectionneurs et autres amateurs. La recette aidera au financement des sorties organisées par l'association, au Noël des enfants du quartier, et à la préparation du 25e anniversaire de l'association, en 2017.

6 mètres minimum pour 18 euros. 3 euros par mètre supplémentaire.

Contacts : 02 37 28 16 82 association.croix-bonnard@bbox.fr 06 85 25 97 37

Village de Noël

L'Union des Commerçants Chartrains recrute des talents locaux
Jusqu'au 30 septembre
Centre-ville
Pour la troisième édition des villages de Noël du 14 au 24 décembre, en partenariat avec la Ville de Chartres

Union des Commerçants Chartrains cperrotucc28@gmail.com 06 40 13 16 01 www.ucc-chartres.fr

SANTÉ

Espace Diabète 28

L'Association Espace Diabète 28 tiendra sa réunion mensuelle de patients le mercredi 28 septembre de 14 h 30 à 16 h 30 aux abbayes de Saint-Brice salle B2 (à proximité de la chapelle). Des informations sur les activités et les ateliers seront présentées. Emilie, diététicienne attachée à l'association, vous donnera tous les conseils pour *Savoir choisir mes laitages*. Amandine Hechter, intervenante extérieure, abordera le thème Des Financements divers et Aides pour la Dépendance.

Contact : Rosine Braud, infirmière-coordinatrice de l'association 29, rue du Grand-Faubourg Tél 02 37 35 64 47.

SPORT

Budo club chartrain

Reprise des cours à partir du 5 septembre. Judo (dans le respect de l'art souple) pour tous dès 4 ans. Cours par tranche d'âge, tous les jours, à partir de 17 h ou 18 h selon les groupes. Self-défense ju-jitsu butokukaï : à partir de 14 ans, le mercredi de 19 h 30 à 21 h 10 et le samedi de 10 h 45 à 12 h 10. Qi-gong (gym de santé chinoise) : pour adultes et seniors, le mercredi et le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30.
À la salle des sports, 10, rue de Châteaudun.

Renseignements : 02 37 34 10 15 ou 06 83 35 58 64.

Vous désirez pratiquer ou vous initier au taï chi quan et qi gong ?

L'association Taï Chi Chartres (ATCC) propose un large éventail de pratiques tout au long de la semaine : qi gong, taï chi style yang, Pékin et chen, pratiques à mains nues ou avec armes pour les plus expérimentés (bâton, épée, sabre, éventail).
Pratique en plein air une fois par mois.
Stages le week-end en cours d'année avec des intervenants extérieurs.

Maison pour tous du Pont-Neuf - 9, place des fondeurs Tél. 02 37 36 57 56

Madeleine Sports et Détente section judo ju-jutsu

Reprise des cours le 5 septembre à l'association MSD. judo, ju-jutsu traditionnel. Inscriptions le vendredi 2 septembre de 17 h 30 à 20 h 30 au gymnase Rosskopf. Cours enfants : lundi de 17 h 30 à 19 h 30, mercredi de 17 h à 19 h 15, vendredi de 17 h 30 à 19 h 30. Cours adultes : lundi, mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h 30.

Renseignements : 06 85 42 29 84 ou 02 37 28 53 64

Escrime et santé

L'Alliance chartraine s'implique dans la pratique de l'escrime après un cancer du sein.
Elle ouvre ses inscriptions pour le créneau escrime adaptée à la salle d'armes de Chartres. Les cours auront lieu à partir du 16 septembre, le vendredi de 17 h à 18 h à la salle d'escrime, rue Jean-Monnet. Un programme de formation Solution Riposte a été établi avec de nombreux partenaires. Une pratique sans touches, destinée aux personnes sportives ou non, soumise à l'aval du médecin.
Au programme 2016-2017, un développement sur tout un cycle, avec un livret de suivi, en contact avec les médecins des hôpitaux de Chartres.

Contact: Alliance chartraine escrime - Comité d'escrime d'Eure-et-Loir 07 85 96 43 91 manuel diaz@hotmail.fr 06.52.03.47.23 coindrecarmen@gmail.com

Solution du mois de juil/août 2016

					A	E		E	T		V	L
				B	R	A	S	S	E	R	I	E
					C	U	I	S	S	O	N	
				N	E	F		E	S	T	O	C
	E		L	E	A	R		S	O	I		A
O	T	E		T	U	A	I		N	E	M	S
N	A	V	E	T		I	R	A	S		O	S
	P	O	T	E	N	C	E	S		P	R	E
	E	L	I	T		H	S		B	O	U	C
L	A	U	R	E	N	E		C	R	E	E	R
B	U	T	E		O		C		E	L		O
	V	I	E	D	E	C	H	A	T	E	A	U
	I	O		U		H	A	U	T		O	T
A	N	N	E		B	A	R	B	E	C	U	E
P		S	I	R	R	I	T	A		R	T	
I	S		P	O	U	R	R	I	R	A	I	S
	E	M	E	T	S		A	N		D	E	O
E	M	E	R	I		P	I	E	T	O	N	S
F	A	R	C	E		O	N		A		S	

libres

Tribunes de l'opposition

Tribune Réunir Chartres

C'CHARTRES, SYMBOLE DU RIDICULE DE LA MAJORITÉ

Lors des dernières élections municipales nous avons été la seule liste à proposer de lancer un marketing territorial en lançant une marque pour notre territoire. La majorité municipale, pourtant aux affaires depuis 2001, n'avait jamais eu l'idée d'entreprendre un tel chantier préférant toujours le béton aux innovations.

C'était pourtant à nos yeux un sujet essentiel pour corriger l'erreur initiale de communication de cette nouvelle équipe qui avait décidé autoritairement (une habitude) d'imposer un nouveau slogan pour notre ville "Chartres, la Capitale de la Lumière et du Parfum". Un slogan censé traduire les valeurs et promouvoir Chartres… Vous avez tous eu des amis ou des connaissances qui, en prenant connaissance de ce slogan, vous ont regardé avec un sourire en coin : "Heu, la Capitale de la Lumière, ce n'est pas Lyon ? Et la Capitale du Parfum, ce n'est pas Grasse ?" Il est vrai que plus c'est gros, plus ça passe…

Encore une fois, comme pour beaucoup de dossier, cette municipalité a choisi une mauvaise méthode, dictée plus pour satisfaire l'égo personnel de son dirigeant que les besoins de ses habitants. Le travail et les moyens mis en œuvre pour créer une marque de territoire dans l'urgence – sans doute pour ne pas laisser à l'opposition le loisir de pouvoir montrer son utilité – a conduit à un résultat médiocre. "C Chartres" devient le symbole du ridicule de cette majorité.

Nous vous proposons une méthode différente, proche de vous, à votre écoute, sans privilégier les clans et les *« amitiés »* qui gangrènent la vitalité démocratique, associative et économique de notre ville. Une méthode globale qui doit conduire à " Réinventer Chartres " en mobilisant les forces vives et au-delà ; architectes, urbanistes, associations, citoyens, acteurs économiques. Nous devons avoir une plus grande ambition que la ville sur catalogue, les aménagements standardisés et sans âme que l'on nous propose aujourd'hui.

Pour cela, nous vous donnons rendez-vous désormais le 1er samedi de chaque mois dans un quartier différent de la ville. Premier rendez-vous dans le quartier de la Place Drouaise, samedi 1er octobre : nous pourrons y parler des problèmes de circulation, des nouvelles constructions en cours et prévues sans que les accès n'aient été pensés, etc. Pour nous retrouver un numéro : 0 612 527 282.

Ensemble, nous pouvons réinventer Chartres, une ville avec son identité propre, son âme, qui ne soit pas une contrefaçon de Lyon ou de Grasse.

Vous pourrez désormais retrouver nos tribunes sous la signature de " Réinventer Chartres" pour montrer à la fois l'ambition et la méthode que nous proposons pour faire sortir la belle endormie de sa torpeur retrouvée.

Les élus de "Réinventer Chartres"
reinventerchartres@gmail.com

Tribune du Front de Gauche

RELOCALISER L'ÉCONOMIE

Bien que nous traversions une période politique et sociale troublée, ce ne sont pas les enjeux d'utilité publique qui font défaut.
Depuis le 8 août nous vivons à crédit sur le dos de la planète : c'est le jour à partir duquel nous avons exploité cette année plus de ressources naturelles que la terre ne peut en créer annuellement. Gaspillage de ressources, inégalité historique, enjeu énergétique, isolement social… Voilà des sujets de débat bien plus intéressants et importants que les tenues portées à la plage.
Que faire devant toutes ces urgences ?
C'est sans doute par le premier échelon de collectivité, celui de la commune, que l'expérimentation de nouvelles méthodes d'organisation, de techniques ou de savoir vivre peut être réalisée.
C'est de la capacité citoyenne à proposer et agir ensemble que naîtront des projets transformateurs.
La relocalisation de l'économie avec un réseau complet de valorisation des déchets, peut être une source d'activité importante et d'énergie précieuse. Cela permettrait aussi de s'affranchir du réseau international de recyclage dont le fonctionnement est souvent sinon mafieux au moins
spéculatif.
L'idée d'une monnaie locale, il en existe une trentaine en France, promouvrait les productions agricoles saines et locales notamment. Développer des alternatives à la grande distribution est une nécessité pour reprendre le contrôle de nos consommations.
Les idées pour répondre aux problèmes actuels sont nombreuses. Il ne dépend que de vous, de nous, pour que celles-ci se réalisent.

Denis Barbe
frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Rassemblement Bleu Marine

« ALL ANIMALS ARE EQUAL…

Peut-être devrai-je revenir sur une confusion, lors de la dernière tribune majoritaire, entre goûts musicaux et idées politiques. Sommes-nous catalogués en fonction des genres musicaux que nous écoutons ? Quel est donc le rapport ? On peut aimer la fleur de lys et tous les dérivés du métal. Votre serviteur, en bon Normand indécis, aurait très bien pu avoir les cheveux longs et headbanger si la nature ne l'avait privé d'une abondante chevelure ! Moins de cheveux m'ont ainsi évité une garde-robe discriminante. D'ailleurs, ma culture musicale est, ne vous en déplaise, éclectique.
On peut très bien côtoyer dans un concert, en toute fraternité, des personnes de toute condition ayant des insignes politiques visibles et ostentatoires différents de nos idées. Je vous concède que vous ne devez pas être confronté à ces phénomènes sociaux et politiques avec les récitals de Marcel Amont… Ah, le fossé générationnel !
Nous voilà, mon collègue Barbe et moi, devenus des canards. Des canards boiteux ? Non, sans tête.
Je ne sais quelle idée traverse l'esprit de votre élu. Peut-être celle d'un bon mot pour faire rire la galerie. On y perdrait presque la boule. Chartrains, vous n'avez pas besoin de parcourir une centaine de kilomètres pour visiter un zoo : venez au conseil municipal. Il est interdit de jeter des cacahuètes aux élus, pour leur santé bien évidemment.
Vive la basse-cour communale, vive la France !
..but some animals are more equal than the others » (la ferme des animaux).

Thibaut BRIERE-SAUNIER (Alliance Royale)
contact : ar28@inmano.com

Tribune de la majorité

La rentrée chartraine du Conseil municipal se fera sans madame Maunoury, tête de liste de l'opposition de gauche aux dernières élections municipales de Chartres, il y a deux ans seulement.

Les oppositions ne vous en parleront pas dans leurs tribunes. La presse a évoqué la démission de la tête de liste PS-Verts-Modem, celle-ci ayant été présentée juste avant les vacances d'été.

Il est vrai que cela ne changera rien : celle qui prétendait faire votre bonheur n'a pour ainsi dire jamais siégé au Conseil depuis sa défaite cinglante. Soulignons simplement le gouffre béant entre les paroles et les actes.

Elle s'est contentée d'indiquer par écrit qu'elle n'était pas venue siéger parce que le débat était impossible au Conseil municipal. Comment peut-elle l'affirmer puisqu'elle n'y est quasiment jamais venue ? D'autant qu'elle avait déjà refusé le débat contradictoire proposé par la presse pendant la campagne électorale…

Les absents ont toujours tort. Cette parenthèse à peine ouverte et déjà refermée, revenons aux réalités chartraines.

L'année active qui commence verra comme la précédente les Chartrains bénéficier de nouveaux équipements. Après les places du centre ville historique, la construction du Pôle administratif ira vers son achèvement, avec son ouverture toujours prévue pour la prochaine rentrée 2017. En plus des bâtiments proprement dits, c'est tout un quartier qui va trouver là une nouvelle vie. Les Chartrains et les habitants de l'agglomération bénéficieront au même endroit de tous les services qu'ils étaient obligés d'aller chercher auprès de 19 guichets différents. Le fonctionnement de la Ville et de l'Agglomération en sera également simplifié, avec les économies de gestion qui en découlent. C'est ainsi que notre majorité pourra tenir, en 2017 aussi, et comme chaque année depuis 2001, ses engagements de baisse des taux de vos impôts locaux. Cette gestion dynamique et saine contraste évidemment avec le spectacle inquiétant que donne aujourd'hui le pays… Même si ce n'est pas ici le lieu d'en débattre, nous tenions tout de même à le souligner. Chartres continue et continuera d'investir. C'est la seule stratégie possible pour le développement et l'emploi, comme pour la qualité de votre vie quotidienne.

A l'absence puis à la démission des uns, nous préférons donc répondre par nos actes et leur cohérence.

Pour le reste, et le moment venu, vous choisirez. Toujours librement et en toute connaissance de cause.

Bonne rentrée à tous.

Les élus de la majorité municipale

Permis de construire Période du 8 juin 2016 au 5 juillet 2016

Déclarations Préalables déposées		
SAVOIE ROLAND	16 RUE CHARLES GOUNOD	REFECTION CLOTURE
DELAPORTE THOMAS	36 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CREATION D'UN VELUX
LEBAILLY Bertrand	35 RUE DE L EPARGNE	RENOVATION VERANDA
GORET CLAIRE	14 RUE DE LA MANUTENTION	EXTENSION HABITATION
EURL SMVT VILLA LA TOSCANE	15 RUE DE LA PIE	RAVALEMENT DE FACADE
ROUSSEAU PAUL	18 RUE DE LA CROIX THIBAULT	CHANGEMENT VOLETS
HERMELINE ANDRE	18 RUE DE LA CROIX THIBAULT	CHANGEMENT VOLETS
LANGLOIS COLETTE	18 RUE DE LA CROIX THIBAULT	POSE VOLETS ROULANTS
BRETONNIERE JEROME	24 TER RUE CHAUVEAU LAGARDE	AGRANDISSEMENT D'UNE OUVERTURE ET POSE D'UN CHASSIS
BESSY PATRICK	7 AVENUE DE BEL AIR	MODIFICATION CLOTURE
LE GAL HERVE	11 RUE DES PRIMEVERES	MODIFICATION CLOTURE
ASSOCIATION DIOCESAINE DE CHARTRES	1 RUE SAINT EMAN	REFECTION TOITURE A L'IDENTIQUE
MARGUERITE VINCENT	2 RUELLE DES BONS ENFANTS	AGRANDISSEMENT VERANDA ET RAVALEMENT
ADECCO RECRUTEMENT EN INTERIM	8 ALLEE PROMETHEE	REMPLACEMENT CHASSIS PAR UNE PORTE
BOISROUX/LAMBERT PATRICK ET PHILIPPE	5 - 7 PLACE BILLARD - 1 RUE DU POISSON DOUX	CHANGEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE ET RAVALEMENT FACADE
GONTIER PAULETTE	41 RUE DE LA BRECHE	REFECTION DU SOUBASSEMENT COTE RUE
HELIN WILLY	4 BIS RUELLE DES BONS ENFANTS	POSE VOLETS ROULANTS
TROUILLOUD PAUL	12 RUE DE LA CORROIERIE	MODIFICATION CLOTURE
DELARUE JEAN MICHEL	182 RUE GASTON COUTE	REMPLACEMENT CLOTURE
BARBAN STEPHANE	81 RUE DE REVERDY	REMPLACEMENT MENUISERIES ET VOLETS + RAVALEMENT DE FACADE
BRICHON PASCALE	17 RUE DU BOURG	RAVALEMENT DE FACADE
TASSE JEAN MARC	9 RUE DE VARIZE	VERANDA
MME PELLETIER HELENE	2-4-6 RUE DES ECUYERS	REMPLACEMENT DE FENETRES
SOREAU MICHEL	46 RUE DE LAUNAY	MODIFICATION FACADE
RIVRAY MARIANA	7 RUE DES CHANGES	REMPLACEMENT DE PORTES FENETRES
LECOMTE PIERRICK	2 RUE AUGUSTE GANOT	REMPLACEMENT PERSIENNES PAR VOLET ROULANT
SARL MENARD FLEURS	9 RUE SAINT BARTHELEMY / ROUTE D'ABLIS	MISE EN PLACE DE PHOTOS ARTISTIQUES SUR FACADE ARRIERE BATIMENT (route d'Ablis)
LAPADAT Maria	9 RUE LOUIS BRAILLE	REFECTION DE LA TOITURE
BOUQUET Nicole	6 RUE DU QUATORZE JUILLET	REMPLACEMENT DES VOLETS
SPINDLER Jean-Noël	2 BIS RUE DE BABYLONE (appartement 401)	POSE D'UN STORE BANNE
LAMBERT DENIS ET ANTOINETTE	19 AVENUE DU JEU DE PAUME	RAVALEMENT DE FACADE, PEINTURES DES VOLETS ET FERMETURE D'UN APPENTIS EXISTANT
ANTONI DANIEL	29 RUE SAINT MICHEL	REMPLACEMENT DE 7 FENETRES EN FACADE
GLEMAREC JUSTINE	38 AVENUE D ALIGRE	RENOVATION ET AGRANDISSEMENT VERANDA - CREATION TERRASSE - CHANGEMENT FENETRES
LEVIEUX Franck	10 RUE DE L ARBRE DE LA LIBERTE	AMENAGEMENT DU GARAGE EN PIECE A VIVRE, CREATION ABRI POUBELLE, POSE PORTAIL
JACQUINOT Alix	8 RUE DU BOURG	EXTENSION
MOREL VIRGINIE	92 RUE MURET	REMISE EN PEINTURE PORTE ENTREE
BOISROUX-LAMBERT PHILIPPE	1 RUE DU POISSON DOUX	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BRETON FRANCOISE	20 RUE DES RESERVOIRS	EXTENSION
KNEIP EVELYNE	18 RUE MURET	REMPLACEMENT MENUISERIES
BRICE MICHEL	19 RUE DES GRENETS	CHANGEMENT MENUISERIES
BARBIER ANNICK	1 RUE MAXIMILIEN RINGELMANN	POSE D'UN TOIT SUR TERRASSE DE L'ETAGE
LEBAILLY	35 RUE DE L EPARGNE	RENOVATION DE FACADE
CHARLES-ZUCCO HAROLD ET NATHALIE	10 ALLEE DES VINGT SETIERS	CONSTRUCTION VERANDA
DELEGATION AFP	26 RUE VINCENT CHEVARD	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN
PFEIFFER NICOLAS	27 RUE SAINT BARTHELEMY	CONSTRUCTION D'UN PREAU
GAVARD JEAN MICHEL	38 RUE DU REPOS	REALISATION MUR DE CLOTURE
GRDF - M. AVIGNON ARNAUD		POSE D'UN COFFRET GAZ ENCASTRE
SAVARIS ARNAUD	13 RUE CHANTAULT	REMPLACEMENT DES MENUISERIES
YAHIA-CHERIF FAYCAL	48 RUE DES GDES FILLES DIEU	MODIFICATION DE FACADE
Déclarations Préalables autorisées		
ESSOR DES CARNUTES	10 RUE DU PUITS BERCHOT	AGRANDISSEMENT ENTREE ET REMPLACEMENT PORTAIL EN ALU
MUSIQUE ET DANSE	8 RUE DES BEGUINES	POSE DE VOLETS BATTANTS
PINTE THIERRY - CHEZ TECHNIQUES TOPO	10 RUELLE DU GRAND SENTIER	DIVISION TERRAIN EN 2 LOTS
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES	8 RUE DES BOUCHERS	PEINTURE MENUISERIE PORTE EXTERIEURE
LAGADEC GERALDINE	35 RUE MURET	REMPLACEMENT DES MENUISERIES
SCI HJHA - M. LASSAUSSOIS HUGUES	12 RUE DES CREPINIERES	RAVALEMENT FACADE ET REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE
FIRDAOUSS ABDLELLAH	12 RUE DE LA SOLIDARITE	AGRANDISSEMENT PORTAIL + MURS
POSE FRAICHEUR	3 PLACE DES HALLES	RAVALEMENT FACADE
LEJARDS PHILIPPE	11 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	REMPLACEMENT D'UNE BAIE VITREE A L'IDENTIQUE
SEKKO EDGARD	83 RUE DE SOURS	REMPLACEMENT CLOTURE ET PORTAIL
FILLON ALEXANDRE	88 RUE DE RECHEVRES	REMPLACEMENT MENUISERIES + CREATION FENETRE DE TOIT

LALLOZ MARIE ANTOINETTE	12 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REMPLACEMENT MENUISERIES BOIS A L'IDENTIQUE
SIOUD ABDERREZAK	92 RUE DE FRESNAY	TRANSFORMATION HABITATION, REMPLACEMENT D'UNE CLOTURE
FLEURY ANTOINE	22 RUE DE LA TONNELLERIE	REMPLACEMENT VELU A L'IDENTIQUE
FEZARD JEAN-PIERRE ET COLETTE	8 RUE DE CIVRY	EXTENSION HABITATION CREATION D'UN GARAGE ET DEMOLITION DU GARAGE EXISTANT
MOREAU Serge	56 RUE DU GRAND FAUBOURG	CHANGEMENT DE DEUX MENUISERIES ET DES VOLETS ROULANTS
LEROY EMILIE	3 BIS RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	CREATION DE 2 VELUX
BOLL ANNE MARIE	27 RUE NOEL BALLAY	REMPLACEMENT DES FENETRES A L'IDENTIQUE
HAMEL RICHARD	4 RUE DE LA PIE	MODIFICATIONS VITRINE
ROUSSEAU JULIE	11 RUE DU PETIT ORME	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION MUR DE CLOTURE
GRANGER MARIE FRANCE	30 RUE GABRIEL LELONG	REFECTION TOITURE - CONSOLIDATION CHEMINEES - RAVALEMENT PIGNON
SARL BMJ ROMA NOSTRA	16 PLACE DU CYGNE	PEINTURE BOISERIES
MASSARO STEPHANE	43 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION TOITURE + TRANSFORMATION FENETRE
SARTORI CAROLE	8 RUE DU CARDINAL PIE	REMPLACEMENT FENETRES BOIS A L'IDENTIQUE
MICHAU Pascal	52 RUE DE REVERDY	RELEVEMENT PENTE DE LA TOITURE D'UN CABANON DE JARDIN
L'ATELIER DE FILOUCHE	15 RUE DE LA POELE PERCEE	PEINTURE FACADE
SAVOIE ROLAND	16 RUE CHARLES GOUNOD	REFECTION CLOTURE
DELAPORTE THOMAS	36 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CREATION D'UN VELUX
LEBAILLY Bertrand	35 RUE DE L EPARGNE	RENOVATION VERANDA
GORET CLAIRE	14 RUE DE LA MANUTENTION	EXTENSION HABITATION
EURL SMVT VILLA LA TOSCANE	15 RUE DE LA PIE	RAVALEMENT DE FACADE
ROUSSEAU PAUL	18 RUE DE LA CROIX THIBAULT	CHANGEMENT VOLETS
LANGLOIS COLETTE	18 RUE DE LA CROIX THIBAULT	POSE VOLETS ROULANTS
BRETONNIERE JEROME	24 TER RUE CHAUVEAU LAGARDE	AGRANDISSEMENT D'UNE OUVERTURE ET POSE D'UN CHASSIS FIXE
BESSY PATRICK	7 AVENUE DE BEL AIR	MODIFICATION CLOTURE
ASSOCIATION DIOCESAINE DE CHARTRES	1 RUE SAINT EMAN	REFECTION TOITURE A L'IDENTIQUE
ADECCO RECRUTEMENT EN INTERIM	8 ALL PROMETHEE	REMPLACEMENT CHASSIS PAR UNE PORTE
SOREAU MICHEL	46 RUE DE LAUNAY	MODIFICATION FACADE
LAPADAT Maria	9 RUE LOUIS BRAILLE	REFECTION DE LA TOITURE
LEVIEUX Franck	10 RUE DE L ARBRE DE LA LIBERTE	AMENAGEMENT DU GARAGE EN PIECE A VIVRE, CREATION ABRI POUBELLE, POSE PORTAIL
Permis de Construire déposés		
CAP WEST GROUPE	ZAC du Parc d'Archevilliers Lot 18 28000 Chartres	RESIDENCE SERVICE ET CENTRE D'AFFAIRES
SCI JARDIN DES ENTREPRISES	AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE BUREAUX
JOFFRE TEDDY	4 RUE DES LILAS	MODIFICATION HAUTEUR PIGNON
GASSE THIERRY	2 RUE DES PRIMEVERES	REHABILITATION D'UNE GRANGE EN HABITATION
SCI CHARTRES RECHEVRES	RUE DE LA REPUBLIQUE - RUE DU THYMERAIS	CONSTRUCTION DE 41 LOGEMENTS
SCI CSA RENAULT	105 RUE DE SOURS	AMENAGEMENT D'UN ENTREPOT/SHOW ROOM
SOLOGNE ET LOIRE HABITAT	95 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION ENSEMBLE DE 4 LOGEMENTS
Permis de Construire autorisés		
MEGASTORE MR GARCIA LIONEL	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	MODIFICATION IMPLANTATION LOCAL TECHNIQUE
C.M. IMMOBILIER	98 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION 3 MAISONS D'HABITATION - MODIFICATION TEINTE ENDUITS EXTERIEURS
GUEGAN MICKAEL	9 RUE DES VIGNES	MODIFICATION HAUTEUR MUR DE CLOTURE
SNC GENERAL FOY INVESTISSEMENT	RUE DU COMMANDANT CHESNE	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS
GONCALVES MANUEL et MARIA	64 BIS RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	CONSTRUCTION HABITATION
REHOUNI ABDELGHANI	10 RUE DE LAUNAY	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
FRAGRANCE PRODUCTION	17 RUE CHARLES COULOMBS	CREATION D'UN SAS
RACAUD THIERRY	11 RUE DE LA PORTE MORARD	CHANGEMENT DE DESTINATION, MODIFICATION DE FACADE
GASSE THIERRY	2 RUE DES PRIMEVERES	REHABILITATION D'UNE GRANGE EN HABITATION
Permis de Démolir déposés		
CHARTRES HABITAT	1 A 9 ALLEE DU DAUPHINE	DEMOLITION
CHARTRES HABITAT	1 A 11 ALEEL DE BOURGOGNE	DEMOLITION 6 LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	1 A 9 ALLEE DE PROVENCE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	1 A 9 ALLEE DU LANGUEDOC	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 12 ALLEE DE CHAMPAGNE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 20 ALLEE DU MAINE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 12 ALLEE DE NORMANDIE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 12 ALLEE DU POITOU	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 10 ALLEE DE BRETAGNE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	1 A 7 ALLEE DE TOURAINE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 10 ALLEE DE L ILE DE FRANCE	DEMOLITION LOGEMENTS
MARIE JOCELYNE	6 IMPASSE DES RESERVOIRS	DEMOLITION D'UN GARAGE
Permis de Démolir délivrés		
CHARTRES HABITAT	6 RUE DE LA MADELEINE	DEMOLITION
VILLE DE CHARTRES	7 RUE BRISSOT	DEMOLTION TOTALE
VILLE DE CHARTRES	34 BIS RUE DE BRETIGNY	DEMOLITION TOTALE
CHARTRES AMENAGEMENT	44 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	DEMOLITION HABITATION

COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Madame Janine MILON Secrétaire de séance,

Etaient présents : M. Jean-Pierre GORGES, Maire

Mme Elisabeth FROMONT, M. Franck MASSELUS, M. Daniel GUERET, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, Mme Elisabeth BARRAULT, Mme MESNARD (de la délibération n° 5 à la délibération n° 56), M. Patrick GEROUDET (de la délibération n° 1 à la délibération n° 24), M. José ROLO, M. Laurent LHUILLERY, M. Michel TEILLEUX, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, M. Guillaume BONNET, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Jacqueline ELAMBERT, Madame Kenza BENYAHIA, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Janine MILON, Mme Agnès VENTURA, M. Murat YASAR, M. David LEBON, Eric CHEVEE, Mme Sandra RENDA, M. Noël BILLARD

Etaient représentés : M. Loïc BREHU par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS, M. GEROUDET par pouvoir à M. MASSELUS (de la délibération n° 25 à la délibération n° 56), Mme Isabelle MESNARD par pouvoir à Mme Maria CHEDEVILLE (de la délibération n° 1 à la délibération n° 4), Mme Bénédicte MOREL par pouvoir à Mme Janine MILON, M. Alain PIERRAT par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, M. Alain MALET par pouvoir à Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Isabelle VINCENT par pouvoir à Mme Elisabeth BARRAULT.

Etaient excusés : M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Françoise FERRONNIERE.

Etait absent : M. Denis BARBE.

Approbation du procès-verbal du 30 mai 2016, à l'unanimité, MM. CHEVEE, BILLARD, LEBON, Mme RENDA ne prennent pas part au vote.

ADMINISTRATION GENERALE

1 SPL Chartres Aménagement - Modification des statuts

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote,

AUTORISE la modification des statuts de la SPL Chartres Aménagement qui a pour objet la suppression de l'exploitation de tous services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général relevant de la compétence des actionnaires, dans le domaine des équipements culturels et sportifs.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

2 Contrat collectif de responsabilité décennale pour la construction du Pôle Administratif - approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le marché public suivant :

Entreprise retenue	Franchise € net (le cas échéant)	Taux HT	Taux TTC	Prime HT	Prime TTC
SARL A3 ASSURFINANCE mandataire du groupement conjoint avec MMA IARD, 42 boulevard Chasles, BP 30382, 28007 CHARTRES CEDEX	Montant de garantie des assurances de 1ère ligne	0,170%	0,185%	92 913,50 €	101 275,72 €

FINANCES ET PROSPECTIVE

3 Clôture du budget annexe Pompes Funèbres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE la clôture du budget annexe *« Pompes Funèbres »* à l'issue de l'exercice 2015,

ACCEPTE le transfert du résultat du budget annexe *« Pompes Funèbres »* de 5,10 € sur le compte 002 du budget Principal.

4 Comptes de gestion 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

DECLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour tous les budgets (Budget principal, Budget Tourisme Loisirs, Budget Parcs de stationnement souterrain, Budget Activités soumises à TVA, Budget Pompes Funèbres, Budget Restauration, Budget Aménagements, Budget Archéologie et Budget Petite Enfance).

5 Compte administratif 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à la majorité par 29 voix pour, 4 voix contre, M. le Maire n'a pas pris part au vote

ADOPTE le Compte Administratif 2015,

PREND ACTE de la présentation du bilan des acquisitions et des cessions intervenues en 2015 et annexé à la présente délibération au sein du document budgétaire

6 Affectation des résultats 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

AFFECTE le résultat de fonctionnement des différents budgets de la manière suivante :

Libellés des budgets	Affectation
Budget principal	Investissement
Tourisme Loisirs	Fonctionnement
Parkings souterrains	Investissement : 43 926,20 € Fonctionnement : 72 117,06 €
Activités soumises à TVA	Investissement
Pompes funèbres	Clôture du budget, transfert au budget Principal
Restauration	Fonctionnement
Aménagements	Investissement : 2 473 074,71 € Fonctionnement : 1 665 033,85 €
Archéologie	Fonctionnement
Petite Enfance	Fonctionnement

7 Budget 2016 - Produits irrécouvrables - admission en non valeur

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

DECIDE d'admettre en non valeur les produits irrécouvrables selon l'état annexé, soit :

- Budget principal : 19 883,72 €,
- Budget Activités T.V.A. : 2 318,36 TTC €,
- Budget Petite Enfance : 166,21 €.

8 Budget supplémentaire 2016

Le Budget Supplémentaire 2016 s'équilibre ainsi par budget :

Budgets	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget principal	-329 137.99	21 677 026.14
Budget Tourisme Loisirs	224.91	0.03
Budget Parcs de stationnement souterrain	176 961.06	43 926.20
Budget Activités soumises à TVA	0.00	565 413.39
Budget Restauration	137 976.06	39 465.32
Budget Aménagement	45 688 606.22	46 496 647.08
Budget Archéologie	551 615.69	56 753.51
Budget Petite Enfance	41 009.58	28 436.24

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à la majorité, par 30 voix pour, 4 voix contre,

ADOPTE le budget supplémentaire 2016

9 Amortissement des subventions d'équipement et cessions gratuites 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

FIXE les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées en 2015 selon le tableau suivant :

Bénéficiaire	objet	Montant de la subvention ou valorisation de la cession	Durée maximale d'amortissement	Durée d'amortissement retenue
Nature de la dépense financée :				
Biens mobiliers, matériels ou études				
Orchestre d'Harmonie de Chartres	Acquisition de tenues de cérémonie et renouvellement du parc instrumental	12 000.00 €	5	1
Instrumentarium	Création d'instruments de musique	15 000.00 €	5	1
Entracte	Acquisition d'un projecteur	14 700.00 €	5	1
Entracte	Acquisition d'équipements scéniques	12 897.91 €	5	1
Biens immobiliers ou installations				
Chartres Métropole Handball	Acquisitions d'installations	230 000.00 €	15	15
Chartres Habitat	Opération DSQ aménagement entrées immeubles	10 124.51 €	15	1

10 Taxe sur la Publicité Extérieure- Tarifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le maintien des tarifs TLPE et des exonérations

Supports / Tarifs	Dispositifs publicitaires **non** numériques	Dispositifs publicitaires numériques	Enseignes
EXONERATION TOTALE			
superficie < 12 m²			
superficie entre 12 et 20 m²	15.00 €	45.00 €	15.00 €
superficie entre 20 et 50 m²	30.00 €	90.00 €	30.00 €
superficie > 50 m²	60.00 €	180.00 €	60.00 €

facturation dès le 1er m²

Deux exonérations existent (délibération n° 09/170 du 25 juin 2009) :

- Exonération pour les enseignes dont la superficie est inférieure à 12 m².
- Réfaction de 50 % sur les enseignes dont la somme des superficies est comprise entre 12 et 20 m².

Ces tarifs n'ont pas été actualisés depuis 2009. Or l'article L2333-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet de fixer pour les communes de moins de 50 000 habitants appartenant à un EPCI de plus de 50 000 habitants et plus, les tarifs de droit commun. Pour 2016, les tarifs applicables sont :

- 20,50 € le m² pour une superficie inférieure à 12 m²
- 41 € le m² pour les superficies comprises entre 12 et 50 m²
- 82 € le m² pour les superficies supérieures à 50 m²

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes y afférents

11 Renégociation de Prêt - Association Camille Fauquet

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la renégociation de l'emprunt de l'association OGEC Camille FAUQUET ;

ACCEPTE les modifications présentées par la banque et acceptées par le Directeur de l'établissement dont le nouveau taux d'intérêt. (Le capital restant du (CRD) est porté à 1 910 932,63 € en raison de l'intégration d'indemnités ; le CRD était avant renégociation de 1 848 607,07 €) ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les documents qui seront présentés par la Banque ou le directeur de l'établissement.

12 Cession d'un car Ville de Chartres à Chartres métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE la cession à Chartres métropole – Budget annexe Transport - du car de marque Irisbus-Récréo immatriculé 4808WV28, répertorié à l'inventaire sous le n°A2008/351/0839 pour une valeur de 33 456,06€.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents à la cession du véhicule.

13 Accord-cadre - Etudes géotechniques pour projets de voirie, réseaux divers et ouvrages spécifiques - non reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la non reconduction de l'accord-cadre n°G2015-160 relatif aux études géotechniques pour projets de voirie, réseaux divers et ouvrages spécifiques avec les sociétés GINGER CEBTP, HYDROGEOTECHNIQUE CENTRE et GEOTEC

14 Rue Jean Rostand - parcelle de terrain - acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, quatre conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'acquisition de la parcelle de terrain située rue Jean Rostand, cadastrée section CN n° 240, d'une superficie de 101 m², auprès du Comité Interprofessionnel du Logement (C.I.L.) ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix d'un euro symbolique.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

15 Rue Florent d'Illiers/rue Saint-Simon - Cessions partielles de terrain à trois riverains

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, trois conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

RAPPORTE la délibération n° 14-216 du 20 juin 2014 et tous ses effets.

APPROUVE la cession partielle de la parcelle de terrain cadastrée section CK n° 131, d'une superficie de 27 m² au profit de Madame Lydie NARDOLINI-GOUGIS, d'une superficie de 35 m² au profit de Madame et Monsieur Bruno BORDIER et d'une superficie de 39 m² au profit de Madame et Monsieur Gilles PORCHER, demeurant respectivement au 7, 9 et 11 rue Saint-Simon ou à toutes personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, à l'euro symbolique.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

16 50, rue Gabriel Péri - Propriété bâtie - Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, trois conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la cession de l'immeuble de bureaux situé 50 rue Gabriel Péri, cadastré section AY n° 211, d'une superficie de terrain de 453 m², au prix de 400 000 € net vendeur, au profit de Monsieur Patrick VIETTE, domicilié 3 bis, Grande rue à Soulaires (28130) ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

17 Désignation de l'agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

DECIDE de recourir par voie de convention à la prestation proposée par le CDG 28 relative à l'intervention d'un Agent Chargé d'une Fonction d'Inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents utiles à cette prestation.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

18 Marché d'acquisition et de location d'équipements audiovisuels, scéniques et multimédias - Ville et agglomération - approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les marchés

	Entreprise retenue	Montant
Lot n°1 - Acquisition, avec ou sans mise en œuvre, d'équipements son, lumière, audiovisuel, multimédia, de structures scéniques et de leurs accessoires	**S.L.V sous enseigne AUVISYS** 21 Avenue Gustave Eiffel – Bâtiment A5 28630 GELLAINVILLE	Sans montant minimum ni montant maximum pour chaque période d'exécution Estimation : 310 000,00 € TTC par an
Lot n°2 - Location, avec ou sans mise en œuvre, d'équipements son, lumière, audiovisuel, multimédia, de structures scéniques et de leurs accessoires	**A.R.T.S** 21 Avenue Gustave Eiffel – Bâtiment A5 28630 GELLAINVILLE	Sans montant minimum ni montant maximum pour chaque période d'exécution Estimation : 200 000,00 € TTC par an

suivants :

19 Compagnie Cavalcade - L'amante anglaise - Festival d'Avignon - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 2 000 € à la Compagnie Cavalcade pour la diffusion de sa création *« L'amante anglaise »* de Marguerite Duras au Festival d'Avignon, théâtre Isle, du 7 au 30 juillet 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

20 Société des amis du muséum de Chartres et des naturalistes d'Eure-et-Loir - Convention de partenariat - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 300 € à la Société des amis du muséum de Chartres et des Naturalistes d'Eure-et-Loir dans le cadre de sa participation à l'exposition intitulée *« Champignons et fruits d'automne »* à la collégiale Saint André, les 22 et 23 octobre 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la convention de partenariat au titre de l'exercice 2016.

21 Société mycologique de La Loupe - Convention de partenariat - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, cinq conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 400 € à la Société mycologique de La Loupe dans le cadre de sa participation à l'exposition intitulée *« Champignons et fruits d'automne »* à la collégiale Saint André, les 22 et 23 octobre 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la convention de partenariat au titre de l'exercice 2016.

22 Sociétés d'horticulture d'Eure-et-Loir et de l'Orne - Convention de partenariat - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 600 € à société d'horticulture d'Eure-et-Loir dans le cadre de sa participation à l'exposition intitulée *« Champignons et fruits d'automne »* à la collégiale Saint André, les 22 et 23 octobre 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la convention de partenariat au titre de l'exercice 2016.

23 Musée des Beaux-Arts, modification du règlement intérieur pour ouverture au public le mardi

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la modification de l'article 4 du règlement intérieur du musée des Beaux-Arts :

Les collections sont ouvertes aux horaires suivants :

- de 10 h 00 à 12 h 30 puis 14 h à 18 h de mai à octobre et de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h de novembre à avril : les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis.

- de 14 h à 18 h les dimanches de mai à octobre, de 14 h à 17 h de novembre à avril

Sauf : les jours fériés suivants : 1er janvier, 1er et 8 mai, 1er et 11 novembre ; 25 décembre.

24 Protocole - Délégation municipale à Avignon

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Isabelle VINCENT pour son déplacement à Avignon du 13 au 18 juillet 2016 à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture.

25 Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir - Subvention 2016 - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2014-2015-2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2014-2015-2015 d'ont l'objet est l'attribution d'une subvention d'un montant de 61 960 € à la Chambre de métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir dans le cadre de l'organisation des Artisanales de Chartres – Salon national de l'Artisanat, les 7, 8, 9 et 10 octobre 2016 au Parc des Expositions de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2014-2015-2016.

26 Chartres en lumières 2016 - partenariat avec Chérie FM

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

APPROUVE la convention de partenariat avec Chérie FM.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

27 Avenant au contrat de transports périscolaires entre la Ville de Chartres et la SPL Chartres Métropole Transports

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 1 au contrat de transports périscolaires relatif aux transports des élèves des écoles de Chartres à destination principalement des équipements sportifs et lieux culturels avec la SPL Transports, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

28 Dotation de solidarité urbaine - Rapport retraçant les actions menées en 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE le rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain pour l'année 2015.

29 Comité Associatif National Portugais - Fête de la Saint Jean - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote,

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association CAN Portugaise dans le cadre de l'organisation de la fête de la Saint Jean, Stade des Bas Bourgs, les 25 et 26 juin 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

30 Contrat de Ville - Chartres Horizon section Judo - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote,

APPROUVE l'avenant n° 8 à la convention d'objectifs 2014-2015-2016 dont l'objet est l'attribution au titre du contrat de ville en 2016 d'une subvention d'un montant de 700 € à l'association Chartres Horizon.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 8 à la convention d'objectifs 2014-2015-2016.

31 Union Départementale de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE le versement d'une subvention de fonctionnement, au titre de l'exercice 2016, d'un montant de 250 € à l'Union Départementale de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

32 Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir - Subvention 2016 au titre de l'exercice 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote,

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 4 446,94 € à l'Association pour la Publicité et la Promotion des Foires et Marchés d'Eure-et-Loir au titre de l'exercice 2015.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

33 Cosmetic Valley - Subvention 2016 - Avenant n° 10 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 10 à la convention d'objectifs dont l'objet est l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 50 000 € à l'Association Cosmetic Valley au titre de l'exercice 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 10 à la convention d'objectifs.

34 Comité d'Eure-et-Loir de tennis - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal n'a pas pris part au vote

APPROUVE le versement d'une subvention complémentaire d'un montant de 3 984 € au Comité d'Eure-et-Loir de Tennis dans le cadre de l'organisation du tournoi Bonne Année 2015.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

35 Boxe Chartraine - Gala - Subvention 2016 - Avenant n° 4 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote,

APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs 2014-2015-2016 dont l'objet est l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association Boxe Chartraine dans le cadre de l'organisation du grand gala *« La nuit des Champions III »*.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs 2014-2015-2016.

36 Football Club Chartrain - Subvention complémentaire 2016 Saison 2015/2016 - Avenant n° 6 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 6 à la convention d'objectifs dont l'objet est l'attribution d'une subvention exceptionnelle complémentaire d'un montant de 130 000 € au Football Club de Chartres, au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 6 à la convention d'objectifs.

37 Rugby Chartres Métropole - Subvention complémentaire 2016 Saison 2015/2016 - Avenant n° 5 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs dont l'objet est l'attribution d'une subvention exceptionnelle complémentaire d'un montant de 150 000 € à l'association *« Rugby Chartres Métropole »*, au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 5 à la convention d'objectifs.

38 Chartres Association Sportive de Tennis de Table - Subvention complémentaire 2016 - Saison 2015/2016 - Avenant n° 1 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs dont l'objet est l'attribution d'une subvention exceptionnelle complémentaire d'un montant de 120 000 € à Chartres Association Sportive de Tennis de Table au titre de l'exercice 2016, saison sportive 2015/2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs.

39 Billard Club de Chartres - Subvention complémentaire 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 3 500 € au Billard Club de Chartres dans le cadre de sa participation à la finale de la coupe d'Europe à Prague et au championnat de France à Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

40 VSC Cyclisme - Course cycliste ' Tour de Ville" - Subvention 2016 - Avenant n° 3 à la convention d'objectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, trois conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs 2015-2016-2017 dont l'objet est l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 € à l'association Vélo Sport Chartrain Cyclisme dans le cadre de l'organisation de la course cycliste intitulée *« Tour de Ville »*, le mercredi 17 juin 2016.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs 2015-2016-2017.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

41 Convention de stérilisation de chats errants avec la SPA de Chartres et Eure et Loir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

APPROUVE la convention

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la convention de stérilisation et d'identification des chats vivant en groupe dans des lieux publics sur le territoire de Chartres entre la Ville de Chartres et la Société Protectrice des Animaux de Chartres et d'Eure et Loir (SPA)

42 Convention de location d'infrastructures de raccordement pour réseau de télécommunications

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

APPROUVE le projet de convention de location d'infrastructures de raccordement de réseau de télécommunications entre le Conseil Départemental et la Ville de Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents y afférents.

43 Convention de groupement de commande - contrôle, études, diagnostics, coordination et suivi des travaux - Avenant n° 3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 3 abstentions, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention constitutive d'un groupement de commande pour la réalisation de prestations de contrôle, études, diagnostics, coordination et suivi des travaux.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

44 Marché de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - lot n° 2 - avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 4 abstentions,

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2015-099 relatif à la construction d'un hôtel de ville et d'un espace multiservices à Chartres – lot n° 2 : enveloppe avec les sociétés LOISON et ACML.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

45 Marché de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - lot n° 3 - avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 4 abstentions, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2015-100 relatif à la construction d'un hôtel de ville et d'un espace multiservices à Chartres – lot n° 3 : Corps d'états secondaires et de finition avec les sociétés SAS VALLEE, GUY COLAS, EURL LEDOUX CARRELAGE, MENUISERIE ROGER POUSSET, ROBILLARD AGENCEMENT et SARL ABC AGENCEMENT.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

46 Marché de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - lot n° 4 - avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 4 abstentions, un conseiller municipal ne prend pas part au vote,

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2015-101 relatif à la construction d'un Hôtel de ville et espaces multiservices – lot n° 4 : Electricité éclairage avec les sociétés SCE et BGE.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

47 Marché de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - lot n° 5 - avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à la majorité par 27 voix pour, 4 voix contre, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2015-102 relatif à la construction d'un Hôtel de ville et espaces multiservices – lot n° 5 : CVC – Plomberie - Désenfumage avec les sociétés EIFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE et EIFFAGE ENERGIE THERMIQUE CENTRE.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

48 Réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'Hôtel de ville - lot n° 1 - avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2015-141 relatif à la réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'hôtel de ville de Chartres – lot n° 1 : Voirie réseaux divers avec la société EUROVIA CENTRE LOIRE.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

49 Marché de travaux d'aménagement de la ZAC Phase 2 - lot n° 2- avenant n° 4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n° 4 au marché n° 13.6557 pour le renouvellement du quartier de Beaulieu – travaux d'aménagement de la ZAC Phase 2 - lot n° 2 avec les sociétés BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES et LESENS CENTRE VAL DE LOIRE.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

50 Renouvellement urbain quartier Beaulieu - phase 2 - Ordonnancement, pilotage et coordination - avenant 3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

APPROUVE l'avenant n° 3 au marché n° 13-6558 pour le renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres - Ordonnancement, pilotage et coordination – Phase 2 avec la société VERDI INGENIERIE CENTRE OUEST.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

51 Marché d'aménagement du restaurant scolaire et d'une salle scolaire de l'Ecole Rechèvres - approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les marchés suivants :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Lot 1 – Maçonnerie – Démolition	**LANGLOIS CONSTRUCTIONS** 5 rue Denis Papin Parc d'activité de la louveterie 28800 BONNEVAL	33 000,00 € HT
Lot 2 – Menuiserie Intérieure - Plâtrerie	**JPV Bâtiment** 590 Rue Jacques Monod 27017 EVREUX CEDEX	68 626,26 € HT
Lot 3 – Electricité CFO-CFA-SSI	**GARCZYNSKI TRAPLOIR** 19 Avenue Gustave Eiffel 28630 GELLAINVILLE	31 500,00 € HT
Lot 4 – Plomberie	**SANITHERM CONCEPT (STC)** 13A Grand Rue Hameau de Chandelles 28210 COULOMBS	17 439,04 € HT
Lot 5 – CVC	**SANITHERM CONCEPT (STC)** 13A Grand Rue Hameau de Chandelles 28210 COULOMBS	20 675,63 € HT
Lot 6 –Peinture - Revêtement de Sols Souples	**ISOREX** 12 rue des Tourneballets 28110 LUCE	30 614,20 € HT
Lot 7 – Mobilier de Cuisine	**FRICOM SAS** 45 rue Bernard Million 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	57 173,77 € HT

52 Marché de création d'un terrain synthétique de Hockey/Foot - lot n° 2 - avenant n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, un conseiller municipal ne prend pas part au vote,

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2015-154 relatif à au Complexe sportif de la Madeleine - Création d'un terrain synthétique de Hockey/Foot – Lot 2 Eclairage sportif avec la société CITEOS.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

53 Marché de création d'un terrain synthétique de Hockey/Foot - lot n° 1 - modification n° 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

APPROUVE l'avenant n° 1 au marché n° 2015-153 relatif à au Complexe sportif de la Madeleine - Création d'un terrain synthétique de Hockey/Foot – Lot 1 VRD – terrain de sport synthétique avec la société SPORTINGSOLS.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

54 Autorisation de signature - Permis de démolir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, deux conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer et déposer les documents d'urbanisme suivants :

Permis de démolir pour :

- Bâtiments de la parcelle BV n° 18, située au 14 rue de Sours à Chartres,

- Bâtiments de la parcelle BV n° 19 située au 16 rue de Sours à Chartres.

Permis de construire pour :

- Aménagement d'un auditorium et salles de musique dans le bâtiment de l'ancien Musée d'histoire Naturelle situé au 5 bis Boulevard de la Courtille à Chartres.

Déclaration préalable pour :

- Travaux de ravalement sur la collégiale Saint André située Place Saint André à Chartres.

- Travaux modifiant l'aspect de la façade sur l'accueil de la Maison Picassiette située, 22 rue du Repos à Chartres.

- Travaux modifiant l'aspect des façades sur le groupe scolaire Henri IV, situé 1 Avenue François Mitterrand à Chartres.

55 Opération de ravalement de façades

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

DECIDE de lancer une opération de ravalement des façades couvrant les secteurs identifiés.

DECIDE de créer une commission d'examen chargée de l'instruction des dossiers de demande de subvention.

APPROUVE le règlement d'attribution des aides municipales.

DECIDE d'exonérer de droits de voirie pour occupation du domaine public les propriétaires et les entreprises intervenant dans le cadre de cette opération.

56 Groupement de commandes de prestations de services de télécommunications - Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, 1 abstention, trois conseillers municipaux ne prennent pas part au vote,

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la Communauté d'Agglomération *« Chartres Métropole »*, la ville de Chartres et le Département d'Eure et Loir en vue de passer des marchés/accords-cadres de prestations de services de télécommunications communs aux parties ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

Le Maire,
Jean Pierre GORGES

Mots fléchés Les assos !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

Souci Décoratif
Patron élu
Les CR,
Poitrine
Elle a pris
Supplice
Des chiffres et un homme
3,1416 Avant ce jour Fin de l'âge
Né à Viso
Soupçon Élève
Monnaie
Générale en général
Moi
État civil des assos créées
Aveuglé Apporterais Ambassadeur
Proposait un tigre pour le moteur
Piges Pesta Soufflerie
Les Bains dans le 03
Verres Grand format Pote
Gendre du prophète Majesté
Tracé à petits traits Utiliser
Orifice Centre d'une mare
Secoué
Vin d'honneur … en Suisse
Conjonction Monta Penchera
Permis de conduire scolaire
Le troisième Pour Afrique Grande peur
« ***VOTRE VILLE*** » Sept. 2016
Bande liturgique Raffinai
Pour choisir le bureau
Pour se rincer l'œil Proposition
Période
Parle du nez
Procès verbal
À toi
Sans effets
Issu
En tête de train
Réalisera Au cœur pour Noël
Infinitif
Jeune cerf
Imite le marbre Dans le 54
Contribua en liquide ou en chèque
Six sur le clavier Piquant
Identifie le volant à droite
Mit au secret Cours de Sibérie
Négation Drame nippon
Mille deux à Rome
Nom d'assos
Au Mali
Parcourue à l'envers
©JFR (81) Juin 2016
Organe de liaison

FÊTE DE LA LUMIÈRE
SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016
DE 21 H À 1 H DU MATIN
ANIMATIONS ET SPECTACLES DE RUE
GRATUIT
CHAUVEAU
RETRODOR
Direct Matin
A NOUS PARIS
Lamirault
novo nordisk
Eure & Loir
JCDecaux
GAUTHIER
SNCF
AUVISYS
CHARTRES métropole
Grand Monarque
enedis
VINCI
LORENOVE
cités
l'écho républicain
Chérie FM
Capitale de la lumière et du parfum
CHARTRES
C'est Chartres !